

CLAIRVUE
NEUCHÂTEL
Bassin 8 (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 (038) 25 79 09

Magazine TV-radio
NOTRE MINI-HEBDO
(Pages 19-22)

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Pour éviter l'abus de certains changements de domicile
Plébiscite jurassien :
le Conseil fédéral
prendra des mesures

BERNE (ATS). — La délégation jurassienne du Conseil fédéral, composée des conseillers fédéraux Kurt Furgler, Georges-André Chevallaz et Willy Ritschard, et la délégation jurassienne du gouvernement bernois, composée des conseillers d'Etat Robert Bauder, Ernest Jaberg, Simon Kohler et Henri Huber, se sont à nouveau réunies le 22 novembre sous la présidence du conseiller fédéral Furgler, déclare un communiqué du département fédéral de justice et police.

LES IDÉES ET LES FAITS
Tel qu'en lui-même...

Une vive polémique a eu lieu récemment au Sénat français — qui n'est pourtant pas coutumier de ce genre de joutes — entre M. Poniatowski, ministre de l'intérieur, et le vieux leader communiste Jacques Duclos. L'ancien camarade de Thorez qui, comme ce dernier, s'est montré durant toute sa carrière, un instrument inconditionnel de la politique de Moscou en France, quelles que fussent les variations (apparentes) de celles-ci, sous Staline et après Staline, s'en est pris avec véhémence au bras droit de M. Valéry Giscard d'Estaing qui avait dénoncé le « caractère fascisant » du mouvement communiste. Le titulaire de la Place Beauvau eut beau jeu de répliquer en rappelant le pacte germano-soviétique et en dénonçant les traits totalitaires de tout régime marxiste. D'aucuns, chez les modérés, toujours prêts à s'accrocher à des adversaires qui, eux, ne manquent pas de les vouer à l'anéantissement, en dépit de leur tactique actuellement légitime, ont déploré que le ministre ait déterré ces « vieilles histoires ». Il est heureux, au contraire, que le gouvernement français ait enfin démasqué le vrai visage de l'extrême-gauche. Cela pour deux raisons, l'une d'actualité, l'autre de portée générale, mais tout aussi importante.

Pour l'actualité, il est évident que le parti communiste a cherché à politiser les grèves récentes par le truchement de la C.G.T. dont le secrétaire général, M. Georges Séguin, est son homme-lige. Le but avoué du P.C. reste la conquête du pouvoir par les gauches sur la base du Programme commun dans l'élaboration duquel il a joué un rôle déterminant. D'où son irritation actuelle contre MM. Mitterrand et Defferre qui lui semblent se rapprocher du centre-gauche. M. Marchais, lui-même ne serait plus assez dur. Des rumeurs circulent cependant tendant à accrédi-ter qu'il serait remplacé par M. Pierre Leroy, le nouveau directeur de l'« Humanité ». Avis aussi à ceux qui, à Lisbonne comme à Rome, estiment que le communisme se serait assoupli.

L'emploi du terme « fascisant » par M. Poniatowski a aussi son utilité dans le temps où trop d'Occidentaux en sont venus à se faire illusion sur la nature du régime soviétique. Certes, le nazisme se réclamait du mythe de la race et le marxisme s'inspire du mythe du prolétariat. Mais, dans l'application, les deux totalitarismes se rejoignent : même mainmise totale de l'Etat et du parti unique sur l'individu tout entier ; même élimination brutale ou policière de l'opposition, mêmes entraves apportées aux libertés individuelles et collectives et à la liberté d'expression intellectuelle, même usage des camps de concentration pour les récalcitrants, même esprit de conquête sur les peuples voisins, même persécution de la foi chrétienne, même antisémitisme.

Les représentants du gouvernement bernois ont exprimé leurs craintes sur le nombre particulièrement élevé de transferts de domicile dans le district de Moutier. Les deux délégations ont relevé de manière unanime que des changements de domicile, qui visent exclusivement à influencer le résultat de la votation, constituent un abus et ne reçoivent aucune protection juridique.

L'article 21 de l'additif à la constitution bernoise, du 1er mars 1970, qui est garanti par l'Assemblée fédérale, permet au Conseil fédéral de prendre des mesures pour garantir le déroulement régulier du plébiscite. Sur cette base, le Conseil fédéral fera également surveiller par des observateurs fédéraux la mise au point des registres électoraux.

D'autre part, la délégation jurassienne du Conseil fédéral proposera au gouvernement fédéral de faire également appel à des observateurs fédéraux lors de la deuxième votation et d'exclure à nouveau le vote par procuration.

(Lire la suite en page 11)

LA CRISE AIGUË DES PARITÉS MONÉTAIRES

La décision prise le mercredi 20 novembre par le gouvernement fédéral suisse après avoir tenu séance en présence de M. Leubwiler, président de la direction générale de la Banque nationale, est lourde de conséquences. Pour mieux la comprendre, faisons un retour en arrière.

La comparaison entre les monnaies qui s'exprime par le moyen des changes était simple tant et aussi longtemps que chaque unité nationale de paiement était basée sur une quantité précise d'or, ce métal étant rivié à un prix invariable exprimé en dollars.

Partant de ces règles bien déterminées, l'on s'en tenait à des changes rigides appelés parités-or. Ce système a prévalu jusqu'à la fin des

années soixante, jusqu'au moment où le dollar — dont la primauté avait hissé au rang de monnaie-étalon — a fini par s'affaiblir sous les effets multiples d'enfléme excessif de l'émission des billets de banque, de croissance démesurée des possibilités de crédit et de passif à la balance américaine des paiements. Washington s'est cramponné à une parité surestimée du dollar en regard des autres devises des Etats industrialisés qui s'étaient moins dépréciées.

Eric DU BOIS
(Lire la suite en page 13)

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON
Plaidoyer pour un amour

par Michelle Cambards

« Il n'y a pas de causes désespérées, surtout quand on est innocent. » C'est ce que s'efforce de démontrer la jeune avocate Christine Berthet à son premier client, Michel Varennes, accusé d'avoir volé une importante somme d'argent dans le coffre d'une cliente de son père.

Mais Michel Varennes refuse de se défendre. Pourquoi ? Pour protéger sa fiancée, Nathalie Delorme ?

Grâce à son talent, Christine obtient une condamnation avec sursis ; elle veut plus : prouver l'innocence du jeune homme et le réhabiliter. Après sa libération, Michel rompt avec sa fiancée et demande à Christine de l'épouser. Bientôt, le drame éclate au sein du jeune ménage...

Une œuvre fertile en rebondissements et dont on attend la suite avec impatience.

Dès aujourd'hui

JEZLER
ARGENT MASSIF

PPAFF
JOAILLER-ORFÈVRE / HORLOGER DE LUXE
PLACE PURY / NEUCHÂTEL



Une photo pour deux reines

C'était jeudi à Londres la première mondiale du film « Meurtre dans l'Orient-Express » dont l'auteur n'est autre que le grand écrivain britannique et reine du roman policier Agatha Christie. Elisabeth II avait tenu à assister à cette soirée et notre document montre Agatha Christie, 84 ans, s'inclinant à l'ancienne mode sur la main de la souveraine.

(Téléphoto AP)

Pluie sur le week-end

Ce ne sera pas une surprise. En effet, il sera utile au cours de ce week-end de se munir d'un parapluie. La cause en est une dépression qui, partie de l'Angleterre, se dirige vers nous à grands pas nous laissant ici et là quelques éclaircies passagères. Et, pour ne rien vous cacher, il fera plus mauvais dimanche et surtout lundi.

Par ailleurs, le TCS et l'ACS communiquent que les cols suivants sont fermés à la circulation : Albul, Croix, Furka, Grimsel, Grand Saint-Bernard (accès normal au tunnel routier), Klausen, Lukmanier, Nufenen, Oberalp, San-Bernardino (accès normal au tunnel routier), Saint-Gothard, Splügen, Susten et Umbrail.

Après la tuerie de Birmingham

BIRMINGHAM (AP). — Les attentats à la bombe de Birmingham ont fait 19 morts et plus de 200 blessés, dont certains dans un état très grave. Le gouvernement britannique présentera la semaine prochaine, un projet de loi d'urgence

destiné à accroître les moyens de lutte antiterroriste.

A Birmingham et dans les villes voisines, les autorités ont, de leur côté, pris des dispositions pour éviter des représailles anti-irlandaises. On rapporte, notamment, que d'anciens militaires auraient constitué « un groupe d'action » en vue de raids contre des clubs et institutions irlandaises.

Des parlementaires ont annoncé leur intention de réclamer à nouveau l'inter-

diction de l'IRA. Interdite dans les deux Irlandes, l'IRA ne l'est pas en Angleterre, en Ecosse et au Pays-de-Galles et ses militants peuvent organiser des défilés à condition de ne pas porter d'uniformes.

HORRIBLE

Des témoins encore abasourdis ont parlé d'explosions énormes, de morts et de blessés gisant partout dans le centre ultra-moderne de Birmingham.

(Lire la suite en dernière page)



Les dégâts après l'explosion d'une bombe dans « Tavern in the town » (Téléphoto AP)

Chasse à l'homme et tout le reste : drôle de journée en Suisse centrale

D'un correspondant :

En Suisse centrale, les dernières 24 heures, doivent être considérées comme étant exceptionnelles : rarement autant d'actes criminels n'ont été commis en si peu de temps.

Une véritable chasse à l'homme en train a eu pour théâtre le canton d'Uri, où un ressortissant italien, âgé de 24 ans, interdit de séjour en Suisse jusqu'en 1979, a été surpris alors qu'il volait un voyageur dans un train, roulant en direction du sud. Alerté par les voyageurs, le chef de train tenta de maîtriser le personnage, mais n'y parvint pas. L'Italien sauta du convoi en marche à Airolo et échappa à la poursuite, après avoir pris place dans un train, roulant en direction de Lucerne. Le chef de train du convoi tenta, lui aussi, d'arrêter le personnage. Il s'ensuivit une bagarre dans toutes les règles de l'art, le repris de justice sautant à nouveau du train, cette fois à Gurtellen. Il a finalement été arrêté par la police.

A Entlebuch, un jeune homme a été arrêté, après avoir mis le feu à une ferme, qui a été partiellement détruite. L'incendiaire, qui est un débile mental, a avoué avoir « voulu se changer les idées ». Un autre incendiaire — il s'agit peut-être d'un groupe — s'est manifesté à Lachen. Après avoir peint une croix gammée sur un hangar, il y a mis le feu. Les dégâts matériels se chiffrent à plus de 300.000 francs. La police suppose qu'il s'agit d'une affaire politique.

Au zoo de Goldau, l'un des plus beaux parcs naturels de notre pays, plusieurs animaux ont été retrouvés empoisonnés. Selon les renseignements obtenus, un inconnu doit rôder de nuit dans le parc et lancer aux animaux de la nourriture empoisonnée. Une enquête est en cours.

E. E.

Pour le retour de Constantin

ATHÈNES (AP). — Maintenant que les élections générales sont passées, monarchistes et antimonarchistes ont officiellement entamé jeudi leur campagne en vue du référendum du 8 décembre, qui déterminera le sort de la monarchie grecque, vieille de 142 ans. Le principal slogan des monarchistes est : « Un président appartient à un parti. Le roi appartient à tous ».



La première manifestation monarchiste à Athènes (Téléphoto AP)

Hommage à Frank Martin

Le plus illustre compositeur de notre pays — et l'un des plus grands de notre époque — vient de mourir. Nous ne reverrons plus la haute et mince silhouette de celui qui, l'an dernier encore, à l'âge de 83 ans, avait tenu à diriger lui-même l'une de ses dernières créations, à l'occasion de la Fête des musiciens suisses.

Peu de musiciens auront été aussi unanimement admirés et respectés. La vie exemplaire de ce chercheur infatigable, toujours bienveillant à l'égard d'autrui et demeuré, malgré les innombrables honneurs et distinctions, d'une modestie légendaire, ne comporte aucun de ces « hiatus » si fréquents hélas ! entre l'œuvre et l'homme lui-même.

Chercheurs disions-nous. En effet la carrière de Frank Martin a commencé par une longue et parfois angoissante quête de soi-même. Comme l'écrivait E. Ansermet : « Il eut le courage d'aborder de front, dans toute sa généralité et sa transcendance, le problème du langage musical de notre temps et de s'acharner à le résoudre en mettant à l'épreuve les découvertes de ses contemporains, sans

oublier les enseignements qu'il tenait de la tradition classique ». Parti de Franck et de Ravel, il passe par l'expérience du dédoublage et conquiert enfin, à cinquante ans, avec son « Vin herbé » (1941) la parfaite maîtrise du style.

Un style à la fois très personnel — deux mesures de F. Martin se reconnaissent aussi aisément que deux mesures de Bartok ou de Stravinsky — et d'une portée universelle puisqu'il va permettre au compositeur de s'exprimer pleinement dans les genres les plus divers. Etonnante synthèse d'harmonies raffinées et de chromatisme intégral qui nous vaudra désormais toute une floraison de chefs-d'œuvre, où les sensibilités latine et germanique paraissent souvent se rejoindre. Du « Cornette » de Rilke à cette « Petite symphonie concertante » qui connut, dès sa création un succès triomphal ; de son opéra « La tempête » et son grand oratorio « Golgotha » aux admirables Préludes pour le piano et à l'humoristique « Nique à Satan ».

L. de Mv.
(Lire la suite en avant-dernière page.)

Fr. 3.— par millimètre de hauteur — Réception des ordres : jusqu'à 22 heures.

Hôtel de la Gare, Corcelles

Aujourd'hui de 16 à 24 heures

LOTO non-stop

du F.-C. Corcelles, Beaux quines - Abonnements.

CORNAUX - GRANDE SALLE DU COLLÈGE

Samedi 23 novembre 1974, dès 20 h 15

Grand match au loto

organisé par le Chœur d'hommes de Cornaux

Superbes quines :

1 POSTE DE TÉLÉVISION PORTATIF

Jambon, appareil de photo Polaroid, tapis, lapins, fumés, etc.

1 abonnement : Fr. 20.—

2 abonnements : Fr. 35.—

Ce soir, au Cercle Libéral à 20 heures

MATCH AU LOTO

de la chorale « L'ECHO DU SAPIN »

PLONGÉE

Début du nouveau cours

lundi 25 novembre

Rendez-vous à 20 h à la piscine de Hauterive

Inscriptions sur place

On demande

OUVRIÈRE HABILE

S'adresser à Fuchs S.A., Valangin

Tél. 36 13 63

« LE GOR » CAFÉ RESTAURANT

H. Mentha - Ecluse 56 - Tél. 25 06 00

Spécialités valaisannes - Raclettes - Fondues - Jeux de quilles automatiques

Pour les amateurs de cuisses de grenouilles

tous les lundis soir, à gogo

Cher Gami!

à Peseux. Réservez votre table. Tél. 31 40 40.

Salle des spectacles Peseux

Ce soir à 20 h 30 **MONE PERRENOUD** et ses élèves présentent un spectacle de danse organisé par l'Amicale des Arts.

Location à l'entrée dès 19 h 30

COLOMBIER - CHEVAL-BLANC

Dimanche 24 novembre, 15 h à 21 h NON-STOP

LOTO LA PATERNELLE

Grande salle de Colombier.

Ce soir, dès 21 h,

DANSE avec l'orchestre RAYMOND CLAUDE

CENTRE ART

12, chemin des Chasse-Peines 2068 HAUTERIVE

EXPOSITION DE PEINTURE

BERNARD MOSER

du 16 novembre au 1er décembre 1974

Fr. 3.— par millimètre de hauteur Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Dimanche 24 novembre, à 16 h 30

COLLÉGIALE

3^{me} CONCERT

Roger REVERSY, hautbois

Samuel DUCOMMUN, organiste

Entrée libre Collecte

Collège de la Promenade (SALLE OUEST)

Derniers jours de l'exposition :

Le livre français pour la jeunesse

Samedi : 10 h - 12 h - 13 h 30 - 21 h

Dimanche : 13 h 30 - 18 h

Entrée libre

CENTRE DES LOISIRS

5 artisans neuchâtelois

exposent jusqu'au 30 novembre 1974

Fer forgé - Tissage

Batik - Céramique

Ouvert tous les jours de 15 h à 21 heures

Musée des beaux-arts Le Locle

MARIANNE DU BOIS

derniers jours : samedi et dimanche

CRÉPÉRIE

Ruelle Breton

CETTE FOIS, C'EST VRAIMENT IMMIMENT

Temple de Cortaillod

Dimanche 24 novembre, 17 heures

FLUTE et ORGUE

Mady BÉGERT - J.-Ph. SCHOER

Entrée libre - Collecte

restaurant du « Faubourg »

LOTO

du Chœur mixte catholique « La CÉCILIE »

1er tour gratuit. Abonnement.

VBC NEUCHÂTEL SPORTS

reçoit le samedi 23 novembre

au PANESPO

Championnat de ligue nationale B

à 15 heures

Neuchâtel-sports - VBC Le Locle messieurs

Sokol Neuchâtel - VBC Bienne II dames

Championnat de ligue nationale A dames, à 17 h

Neuchâtel-sports - VBC Bienne I

Hôtel du Cygne, Bevaix

Ce soir, dès 21 heures

DANSE

avec l'orchestre JASINGERS

Grande salle de la Rotonde - Neuchâtel

Ce soir, dès 21 heures

GRAND BAL

avec l'orchestre

« The Sinking Club »

organisé par la S.F.G. Amis-Gyms.

Naissances

Maryam et Jean-Luc NICOLLIER-SAMANDARI ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Tourane-Franca

22 novembre 1974

Clinique Hirslanden Häschtstrasse 33 Zurich 8706 Feldmeilen

Jean-Marie et Denise PERONA-CHATELAIN sont les heureux parents de

Raphaël

22 novembre 1974

Clinique Daler 5, rue J.-M. Musy Fribourg

La maman avisée s'adresse chez

JOUETS BABY-HALL

Expérience CID depuis 15 ans

BERCEAUX - LITS - POUSETTES - Etc.

Grand-Rue 2 PESEUX



NAISSANCE. — 18 novembre Gros-

sen, Sonia, fille d'Eric-René, agent de méthodes, Cortaillod, et de Claudine-Raymonde, née Dubois.

NAISSANCE. — 20 novembre. Nest-

ta, Danièle, fils de Pasquale, chauffeur, Le Landeron, et de Rosa, née Russo-

manno.

DECES. — 19 novembre. Jeannet

née Vivarelli, Clara-Olga-Maria, née en 1889, ménagère, Neuchâtel, veuve de Jeannet, Louis-Armand ; Junod, Gusta-

ve-Edouard, né en 1907, commerçant, Corcelles, divorcé.

DECES. — 21 novembre. Bettinelli

née Belli, Angela, née en 1903, ménagère, Travers, veuve de Bettinelli, Battista.

Observations météorologiques

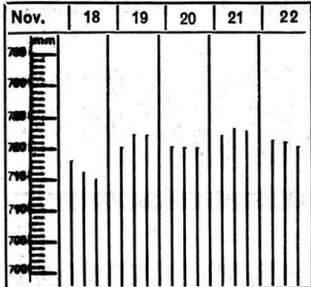
Observatoire de Neuchâtel. — 22 nov.

Température : moyenne : 6,3 ; min. : 4,3 ; max. : 8,4. Baromètre : moyenne :

720,5. Eau tombée : 4,1 mm. Vent dominant :

direction : ouest-sud-ouest ; force :

modérée ; depuis 10 heures, couvert ; pluie de 7 h 15 à 13 heures.



Température de l'eau : 8 1/2 °

Prévisions météorologiques.

Nord des Alpes, Valais et Grisons, malgré

quelques éclaircies, le temps demeurera

généralement très nuageux, avec des

pluies éparses. La température, voisine

de 6 degrés la nuit, atteindra 9 à 12 °

l'après-midi. L'isotherme zéro degré est

située vers 2500 mètres. Vent modéré

d'ouest.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Monsieur et Madame Claude Billaud

et leur fille Patricia à Neuchâtel ;

Monsieur Jean-Pierre Billaud à Lau-

sanne ;

Monsieur et Madame Gilbert Billaud

et leurs enfants Chantal et Christian à

Granges (SO) ;

Monsieur et Madame Jean Imhof,

leurs enfants et petite-fille à Cormondrê-

che ;

Madame et Monsieur Jean Carnal,

leurs enfants et petits-enfants à Colom-

bier et Cortaillod ;

Madame et Monsieur Maurice Borel,

leurs enfants et petits-enfants à Neuchâ-

tel ;

Madame Lydia Mérand et ses enfants à

Peseux ;

Monsieur René Bringold à Peseux ;

Madame veuve Hermann Kyburz, ses

enfants et petits-enfants à La Chaux-de-

Fonds ;

Madame et Monsieur Dominique

Bariffi et leurs enfants à Neuchâtel et en

Espagne ;

Monsieur Robert Jacob à Peseux,

ainsi que les familles parentes et al-

liées,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Emilie BILLAUD

née IMHOF

leur très chère maman, belle-maman,

grand-maman, sœur, belle-sœur, tante,

cousine, marraine, parente et amie, en-

levée à leur tendre affection dans sa 60^{me}

année, après une courte maladie.

Peseux, le 22 novembre 1974.

J'ai combattu le bon combat.

J'ai achevé ma course.

J'ai gardé la foi.

II Tim. 4 : 7.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel,

lundi 25 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire à 16

heures.

Domicile mortuaire : pavillon du ci-

metière de Beaugard.

Domicile de la famille : Claude Bil-

laud, rue Varnoz 2, 2006 Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Repose en paix, chère maman et

grand-maman, ton souvenir restera

gravé dans nos cœurs.

Monsieur et Madame André Schreyer-

Robert et leur petite Brigitte à Neuchâ-

tel ;

Madame Nelly Gaudfroid-Ducommun,

à Bevaix ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-

petits-enfants de feu Paul-Hercule Du-

commun ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-

petits-enfants de feu Emile Schreyer ;

ainsi que les familles parentes et al-

liées,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

veuve Emile SCHREYER

née Jenny DUCOMMUN

leur chère et regrettée maman, grand-

maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine

et amie, enlevée à leur affection,

la veille de son anniversaire, après une

courte maladie.

La Chaux-de-Fonds,

le 21 novembre 1974.

L'incinération aura lieu lundi 25 no-

vembre.

Culte au crématoire à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cime-

tière.

Domicile de la famille : Monsieur et

Madame André Schreyer, Pain-Blanc 32,

2003 Neuchâtel.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures



Maman chérie, si tes yeux sont clos, ton âme veille sur nous, ta vie ne fut qu'amour et dévouement.

Monsieur et Madame Jean-Pierre Bettinelli-Zibung et leurs filles Chantal et Nancy, à La Chaux-de-Fonds ;

Madame et Monsieur Albert Overney-Bettinelli et leur fille Antoinette, à Travers ;

Monsieur et Madame Bernard Overney-Fernandes, à Travers ;

Monsieur et Madame Mario Bettinelli-Mayor, et leurs enfants Patrice, Marc-

André et Nicole, à Gorgier ;

Monsieur et Madame Noël Bettinelli-Deillon et leurs enfants Michel, Philippe

et Catherine, à Cortaillod ;

Les familles Belli, Bettinelli, parentes, alliées et amies en Suisse, en Italie et en

France,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Baptiste BETTINELLI

née Angela BELLi

leur bien chère et regrettée maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine,

parente et amie que Dieu a reprise à Lui dans sa 72^{me} année, munie des sacrements

de l'Eglise, après une longue maladie supportée vaillamment .

Travers, le 21 novembre 1974.

(rue Miéville).

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Activité de l'Ecole supérieure de commerce de la ville au cours des deux dernières années

Au cours de ces deux dernières années, deux problèmes ont marqué la vie de l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel: l'un a trouvé une solution heureuse, l'autre est toujours en suspens. Selon le rapport présenté par le directeur de cette école, M. Richard Meuli, le Conseil fédéral avait décidé, en décembre 1972, de reconnaître à égalité avec les types A, B et C existants, deux nouveaux types de maturité: la maturité dite «langues modernes» (type D) et la maturité socio-économique (type E).

Au printemps 1973, l'Ecole a déposé au département fédéral de l'intérieur un dossier de candidature pour l'obtention de cette reconnaissance. Sur la base des rapports de ses experts, la commission fédérale de maturité a décidé de proposer aux autorités la reconnaissance de son titre de maturité. Le département fédéral de l'intérieur a ratifié cette décision en octobre 1974.

ET LES LOCAUX ? Mais le problème, qui reste en suspens, concerne la construction d'un nouveau bâtiment. Les autorités ont formellement reconnu que le collège des Terreaux était impropre à l'usage scolaire. Mais rien n'a été fait pour doter l'école de locaux convenables. Il a été bien sûr question de reconstruire l'école hors de la ville et les autorités de l'Ecole supérieure de commerce se sont ralliées à la solution dite du Bois-de-l'Hôpital; le Conseil général n'a pas retenu ce projet. On est alors revenu à l'idée du regroupement de l'école autour de l'actuel bâtiment des Beaux-Arts, c'est-à-dire au maintien de ce dernier et à la construction de bâtiments supplémentaires sur les Jeunes-Rives, au sud de l'actuel collège. Cette solution pourrait résoudre les problèmes actuels.

ENSEIGNEMENT

La mise en place des innovations, décidées précédemment, a été poursuivie et, en grande partie, achevée au cours des années 1973-1974. Un nouveau programme et un nouveau règlement de promotion ont été introduits en section administrative. Cette réforme a permis, en 1974, de décerner aux élèves de deuxième année le diplôme d'administration, reconnu par l'OFIAMT et qui dispense les porteurs de ce diplôme des examens d'admission dans les grandes entreprises.

L'introduction de deux options en dernière année de la section de diplôme, semble donner satisfaction, aussi bien à ceux qui choisissent la filière langues et secrétariat qu'à ceux qui optent pour la filière comptabilité et informatique. L'enseignement de cette discipline est promis à un bel avenir. Des leçons de dessin ont été introduites dans les deux premières classes de la section maturité. On note également une légère diminution des effectifs d'élèves.

Dans une allocution, lors de la clôture de l'année scolaire 1972-1973, M. Bernard Lemberger a su donner une définition heureuse de ce qu'est le monde d'aujourd'hui à des élèves qui se préparent à l'affronter. Citant Denis de Rougemont, à qui un journaliste de la télévision demandait s'il estimait que l'homme avait fait un grand pas vers le progrès en débarquant sur la Lune, il a répondu: «Certes oui, mais la grande aventure de l'homme ne sera pas la conquête de l'espace extérieur, mais l'exploitation de sa dimension intérieure.»



Explosion et incendie dans une usine

● UNE explosion s'est produite hier vers 10 h, dans un silo de la papeterie des Papeteries de Serrières. Les pompiers de l'usine ont immédiatement arrosé, afin de prévenir un incendie.

Toutefois, durant la pause de midi, le feu a repris et, vers 14 h, l'alarme s'est déclenchée au poste de police de la ville.

Les premiers secours du chef-lieu, en utilisant plusieurs lances, sont parvenus à maîtriser ce début de sinistre une heure après leur intervention.

Démission d'un professeur

● HIER, M. Jean-Pierre Secrétan, médecin, au chef-lieu a présenté, pour la fin du semestre d'été 1975, sa démission de professeur honoraire de la faculté de médecine de l'Université de Berne.

Noces d'or
● JEUDI M. et Mme Camille Hauser, domiciliés à Neuchâtel, où ils coulent une retraite heureuse, ont fêté leurs noces d'or, entourés de leurs proches.
M. Hauser est né à La Sagne, sa femme, à Colombier. Après avoir vécu à Delémont, ils se sont installés à Neuchâtel où ils comptent de nombreux amis.

Inauguration de la Maison des Halles L'effort extraordinaire du chef-lieu

● LE président du gouvernement neuchâtelois, M. Carlos Grosjean, parlant lors de l'inauguration de la Maison des Halles restaurée et transformée, qui s'est déroulée hier soir, a eu des paroles élogieuses à l'endroit des autorités du chef-lieu pour l'effort extraordinaire de la ville, de son exécutif et de son législatif, afin de restaurer le patrimoine architectural, à commencer par les tours de la Collégiale, pour finir par cette admirable Maison des Halles en passant par le temple de Serrières, l'hôtel de ville, l'hôtel DuPeyrou et le Temple du bas.

La cérémonie d'inauguration avait débuté par un discours du président du Conseil communal, M. Jean-Claude Duvanel, directeur des bâtiments, qui, entre autre, remercia la Confédération et l'Etat de leur aide matérielle, et M. Samuel Denoëz, de l'administration communale, auteur de cette transformation-restauration que les invités de la ville ont pu apprécier et admirer, au cours de la visite des lieux.

Le dîner inaugural servi au restaurant du 1er étage selon les traditions de la gastronomie française, couronne cette manifestation, qui marque tout à la fois la renaissance de la Maison des Halles et de la gastronomie dans cet illustre édifice du XVIIe siècle à la destinée duquel veillent M. et Mme Arthur-Paul Bolli, gérants-exploitants, et Mlle Zurkichen, directrice.

Ces mots du chef du département des travaux publics, traduisaient exactement et en dehors de toute complaisance de circonstance, la joie et la reconnaissance de l'Etat pour l'œuvre accomplie en faveur de la sauvegarde du patrimoine.



C'est en présence des présidents du Conseil d'Etat et du Conseil général, de MM. P. Margot, expert fédéral du service de la protection des monuments et Roger Vionnet, conservateur cantonal des monuments et sites, que cette inauguration s'est déroulée hier soir. (A.V. Press - J.-P. Baillod)

A l'Aula de l'Université A la découverte des Marches avec Tristan Davernis

● C'EST à une découverte des Marches que Tristan Davernis, sous les auspices de la Dante Alighieri et du Lyceum-club, conviait son public, jeudi soir, à l'Aula de l'Université, en présence du consul d'Italie à Neuchâtel.
Les Marches, terre favorisée des Muses, est une province italienne formée de quantité de petits districts. Ce morcellement est dû à l'aspect vallonné de la région où, de la mer, on s'élève à des altitudes atteignant parfois 2000 mètres. Cette région est aussi le point de départ de nombreuses vies artistiques: l'architecte Bramante, le poète Léopardi, le compositeur Rossini, le peintre Raphaël en sont originaires.

silique, construite sous Paul II, voisine avec la statue de Sixte Quint. Mais il y a tant et tant de beautés à découvrir dans les Marches qu'on ne peut s'arrêter longtemps à un endroit. D'ici où naquirent Frédéric de Souabe et Pergolèse, on passe à Reccanati, ville du poète Léopardi et à Macerato, siège d'un évêché qui possède l'un des quatre musées de carrosses du monde.

Tolentino bat encore au souvenir du traité, signé en 1797, entre Napoléon et Pie VI, avec ses trois remarquables cadrans. Son musée de céramique renferme des merveilles. Cingelli, qui offre une vue splendide sur la région, a été joliment surnommé «Le balcon des Marches».

San-Severino vit encore au rythme de la nature, ce rythme qui anime également la vie de la petite ville d'Ascoli-Piceno, où se déroulent des tournois chevaleresques et qui a gardé, de son passé lointain, le goût âpre de la liberté. En remontant vers le nord on admire, à Pesaro, l'art de la céramique, introduite par les Etrusques. Quelques très belles images d'Urbino, de son palais ducal et des Apennins découvrent une région très belle et sauvage. Pour donner une image vraie des Marches, il faudrait encore parler de l'arrière-pays où le paysan attelle encore son char à des bœufs. La population de cette région est gaie. Sur les rives des pêcheurs, des agriculteurs, des femmes au marché, aux visages tannés par le soleil, on lit l'histoire d'un peuple qui a su, à travers les vicissitudes de l'histoire, conserver le goût de la terre, de la mer, des plaisirs simples et un attachement indéfectible à la liberté.

UN MONDE A PART
Les Marches sont, à la fois, une région qui s'ouvre sur le monde extérieur, grâce au commerce maritime, et un pays à part, jaloux de son indépendance et de son authenticité.

Ancône, perle des Marches, présente, tour à tour, son arc, élevé en 115 sous Trajan, son port, fondé par des Grecs venant de Syracuse, en 319 avant Jésus-Christ, son dôme, bâti sur les fondations d'un temple de Vénus et datant du XIIIe siècle et son quartier industriel. Sa place Cavour située à mi-chemin entre la gare, le port et les usines, est en quelque sorte le point de ralliement d'une vie riche de son passé et de son présent.

Sirolo, vieille bourgade ancienne, a un cachet très particulier, avec son dôme et son campanile de Loreto, ainsi dénommé car construit sur une colline que recouvrait, autrefois, une forêt de lauriers. La ba-

R. Wé

L'« affaire des Cadolles »: le point de vue des médecins-chefs de l'hôpital

Dans un communiqué diffusé hier, le Conseil communal de Neuchâtel précise «qu'à la suite des nouveaux développements intervenus ces derniers jours sur le plan hospitalier, et soucieux de renseigner aussi objectivement que possible la population, il a souscrit aux vœux des médecins-chefs de service de l'hôpital de la Ville aux Cadolles, MM. Pierre Piloud, Daniel Waridel et Bernard Riedli, de faire connaître le présent communiqué, dans lequel se reflète son identité de vues:

« Compte tenu de l'ampleur et de la répétition des critiques adressées aux médecins-assistants de l'hôpital des Cadolles, au caractère souvent incomplet des informations données au public, les médecins-chefs de services de pédiatrie, de chirurgie et de médecine de l'hôpital des Cadolles qui, jusqu'à ce jour, ont respecté les consignes de discrétion souhaitées par l'autorité communale, désirent néanmoins que soit donnée une information aussi objective que possible des faits et des problèmes hospitaliers actuels.

« Tout d'abord, nous partageons entièrement les avis émis quant à la nécessité de freiner au plus les dépenses hospitalières. Ce problème nous a d'ailleurs préoccupés bien avant les événements récents et a déjà entraîné certaines mesures pratiques que nous espérons efficaces. Il importe toutefois de savoir que le problème du coût croissant de l'hospitalisation dépasse de beaucoup

celui des économies et des gaspillages évoqués. Il est fort complexe et nous oblige à repenser constamment le choix des moyens diagnostiques et thérapeutiques efficaces que nous voudrions pouvoir offrir à nos malades. Il n'est pas unique à l'hôpital des Cadolles mais touche tous les services hospitaliers, quelles que soient leur taille ou leurs fonctions, en Suisse comme à l'étranger.

« Dans les critiques générales faites au système hospitalier, les assistants du service de chirurgie ont reconnu néanmoins des allusions à des faits précis et concrets dont ils estimaient ne pas pouvoir accepter la version présentée. Leur émotion a été grande, leur réaction immédiate certainement maladroite, mais rapidement rectifiée. S'ils ont refusé d'assister un chirurgien pour deux interventions mineures un matin seulement, jamais leur attitude n'a entraîné de danger quelconque pour un malade. Ils ont d'ailleurs toujours continué leur travail de routine et d'urgence, avec compétence et dévouement, comme d'ailleurs leur assistance opératoire.

« Les médecins-assistants, qui sont loin d'être des apprentis-médecins, mais dont beaucoup ont déjà fait plusieurs années de stage hospitalier en Suisse ou à l'étranger, ou parfois remplacé des médecins généralistes, accomplissent un travail certes passionnant mais souvent aussi ingrat. C'est sur eux cependant que reposent tous nos édifices hospitaliers et nous

pouvons leur en être reconnaissants. Les médecins-chefs, chacun pour son service, affirment qu'ils leur gardent pleine confiance comme par le passé et nous souhaitons que leur travail puisse désormais s'exercer loin des passions stérilisantes qui les ont troublés ces dernières semaines.

« Nous mettons beaucoup d'espoir dans l'attitude très constructive qu'a déjà manifesté la commission régionale des hôpitaux, récemment créée qui, nous l'espérons, s'efforcera, en étroite collaboration avec le corps médical, de chercher des solutions rationnelles, raisonnables et constructives au problème hospitalier de notre région, sans se laisser aller à de faciles économies qui pourraient être préjudiciables à la qualité des soins hospitaliers offerts.

« Nous croyons pouvoir assurer sincèrement à la population que la qualité des soins hospitaliers est restée et restera à l'avenir, comme par le passé, notre premier souci, même si des problèmes économiques aigus ou angoissants nous obligent un jour à restreindre, pour chacun d'entre nous, l'éventail des moyens diagnostiques et thérapeutiques disponibles. Mais ces problèmes, nous ne pourrions les affronter de façon constructive que si chacun s'efforce de dépasser ses passions ou ses angoisses personnelles, pour établir un climat de confiance entre médecins, malades et bien-pensants, qui permette non un duel mais un dialogue efficace.»

CORCELLES

Manœuvre imprudente

Hier vers 13 h 30, M. R. J., de Corcelles-près-Payerne s'est engagé, au volant de sa voiture, rue de la Chapelle à Corcelles afin de faire un «tourner-sur-route». Au cours de cette manœuvre, son véhicule est entré en collision avec l'auto pilotée par M. A. K., de Corcelles. Dégâts.

BOUDRY

Camion contre auto

Au volant d'un camion, M. R. B., de Villiers, circulait hier vers 10 h 40 rue de la Gare à Boudry. A la hauteur du chantier Favag, il arrêta son véhicule sur la droite de la chaussée, afin de tenter une marche arrière. Au cours de la manœuvre, le camion entra en collision avec l'auto pilotée par M. J.-M. R. de Rochefort. Dégâts.

Le législatif de Boudry nomme un nouveau conseiller communal

De notre correspondant:

Le Conseil général de Boudry a tenu une séance extraordinaire sous la présidence de M. Maurice Bovet à la salle du tribunal. M. Yves Baumann, conseiller communal, se voit dans l'obligation de quitter sa charge en raison de ses occupations professionnelles. Le groupe socialiste proposa M. J.-P. Boillod qui fut élu tacitement. M. Eric Gerber, membre de la commission scolaire, ayant lui aussi présenté sa démission, le Cheyron boudryens présenta Mme Florence Kübler, qui fut également élue tacitement.

Habitant Boudry depuis 1962, M. Enrico-Vittorio Briotti, a demandé sa naturalisation. Le rapport de la commission, chargée du préavis étant favorable, la naturalisation fut accordée.

LE PRIX DE L'ELECTRICITE

L'augmentation du prix du courant électrique donna lieu à une discussion. La commission proposait une augmentation de 25 à 30%. M. Marc Wenger, estime que 25% semblent suffisants, ce qui est aussi l'avis de MM. P. Udriet et Schenkel. Le fournisseur de courant a élevé ses prix de 27,7% qu'il justifie par les hausses du prix du pétrole, du taux d'intérêt, des matières premières telles que cuivre et plomb, des travaux du génie civil et des salaires. La dépense supplémentaire est de l'ordre de 197.000 fr. pour la commune. Comme la commune doit faire face elle-même aux mêmes hausses que le fournisseur, il n'y a donc pas d'autre solution que l'augmentation des prix. Finalement le vote donna 23 voix pour une augmentation de 25% et trois pour une augmentation de 30%.

L'EAU AUSSI!

Le prix de l'eau vient sur le tapis avec une proposition d'augmentation de 25%, se traduisant par une hausse de 50 centimes au mètre cube. M. P. Gatschet proposa un amendement de 45 centimes, estimant ce montant suffisant pour couvrir la somme déficitaire actuelle, soit 30.000 francs. Il proposa que fût

LA VIE POLITIQUE

Deux « non » et deux « oui » des radicaux neuchâtelois pour le 8 décembre

Les délégués du parti radical neuchâtelois ont siégé récemment à Neuchâtel, sous la présidence de M. Yann Richter, conseiller national, pour prendre position sur les votations fédérales du 8 décembre.

Après un débat contradictoire entre M. Philippe Bois, chargé du cours de droit social au université de Neuchâtel et Genève, et M. François Deschenaux, secrétaire romand de la Fédération suisse des médecins, l'assemblée par 72 « non » contre 2 « oui », décida de recommander le rejet de l'initiative socialiste sur la réforme de l'assurance maladie. Par 62 « non » contre 14 « oui », les délégués radicaux ont rejeté également le contre-projet des Chambres fédérales.

Ainsi le parti radical neuchâtelois recommande aux électeurs de refuser les réformes envisagées pour l'assurance maladie, car les deux projets soumis au peuple préconisent des cotisations en pour cent du salaire qui, tôt ou tard, conduiront à une explosion des coûts et à une étatisation de la médecine. Il est apparu, d'autre part, aux délégués radicaux qu'une réforme efficace de l'assurance-maladie pouvait être entreprise sur le plan législatif, ce que permet l'actuel article constitutionnel.

M. Claude Frey, secrétaire-adjoint du parti radical démocratique suisse et secrétaire du groupe radical des Chambres fédérales présenta ensuite les mesures pour améliorer les finances fédérales. Selon lui, l'effort demandé (augmentation de l'impôt sur le chiffre d'affaire, majoration du taux supérieur de l'impôt sur la défense nationale) est supportable, d'autant plus que, en contre-partie, certains allègements sont prévus pour lutter contre la progression à froid. Il ne faut d'ailleurs pas oublier que l'augmentation de l'impôt sur le chiffre d'affaires a pour but de compenser les pertes subies par la suppression des rentrées douanières. Refuser ces ressources à la Confédération serait particulièrement grave dans les circonstances actuelles.

Il faut également savoir que ces nouvelles charges fiscales sont assorties de mesures destinées à réaliser des économies qui porteraient notamment sur la limitation des effectifs de l'administration fédérale et sur un contrôle beaucoup plus rigoureux pour tout accroissement budgétaire ou pour toute nouvelle dépense. C'est ce fameux frein aux dépenses que le peuple suisse sera également appelé à sanctionner le 8 décembre.

Par 71 « oui » contre 2 « non », l'assemblée accepta les mesures pour améliorer les finances fédérales et par 76 « oui » sans opposition le « frein aux dépenses ». Les radicaux neuchâtelois recommandent donc aux électeurs et aux électrices de voter deux fois « non » pour la réforme de l'assurance maladie et deux fois « oui » pour l'équilibre des finances fédérales.

Parlons français Publizität!

En 1920 déjà, Philippe Godet dénonçait « l'incroyable présomption de beaucoup de nos Confédérés, industriels ou négociants, qui, connaissant à peine notre langue, en usent à tort et à travers dans leurs annonces et leurs réclames ». Par quelle aberration, se demandait-il, « d'honnêtes gens peuvent-ils se donner le ridicule d'écrire une langue dont ils ignorent et la syntaxe et le vocabulaire? C'est même plus qu'un ridicule: ce sans-gêne stupéfiant révèle un singulier mépris pour notre langue, et constitue, par le fait, une offense grossière à ceux qui la parlent. On peut affirmer qu'aucun Suisse français ne se permettrait de traiter aussi cavalièrement la langue de ses Confédérés de la Suisse allemande ».

Cela n'a pas changé depuis un demi-siècle; cela a même peut-être empiré. Voici trois échantillons que nous devons à des commerçants de divers lieux, écœurés des lettres ou des prospectus qu'ils reçoivent de leurs fournisseurs d'outre-Thielle. Je vais en citer des phrases sans y rien changer — en priant le typographe d'être attentif et de s'adapter bravement à l'insolite!

« Un laxatif de plus grand importance (...), éprouvé (...). Fèves seront demandés plus fort de côté de votre clientèle (...). Profitez donc de l'action à larges vues offerte à partir de tout de suite. Votre recommandation pour les Fèves X (...) vous rendra une clientèle satisfait.»

Et voici le lavabo Y: « L'installation, encastré (...), se compose de tuyaux et de fittings en cuivre. Les conduites sont isolées contre la transpiration (...). C'est pourquoi les lavabos Y sont préférés pour relevages, maisons multifamiliales, logements de propriété, pavillons familiales, etc. — Eparcement de temps, moins de machineries (...). Les lavabos Y sont qualifiés pour une utilisation multilatérale — Types spéciales à demande — Accessoires: (...) soupapes spéciales pressante d'équerre avec fermeture (...). Particularités: les lavabos Y sont montés tout prêt avec les matériaux soudés et à disposition pour le montage au bâtiment par l'installateur (...). Les deux obturateurs pour la prise d'eau sont fixés aux ajutoirs par un ruban adhésif — Baignoire: pile verticale de baignes avec détournement automatique. »

Et cette lettre adressée à un pharmacien: « Nous vous remercions vivement pour votre avis de notre ciculaire. Vous pouvez être sûr, chère Monsieur Z, que nous pouvons différencier exactement entre un pharmacien formé et un droguiste. Le problème de venir à bout d'avenir et de la participation est à peu près comparable. Comme fortuitement, cette interview était juste parue dans la Revue suisse des droguistes, il était naturel, que nous nous ayons en référés. »

Il y a des laxatifs qui s'igno- rent... C.-P. B.



M. Jean-Pierre Boillod, nouveau conseiller communal

SECURITE + SOLIDARITE + MUTUALITE

Une seule cotisation par famille, au lieu de cotisations individuelles, inéquitables.

Comité d'action neuchâtelois pour une meilleure assurance maladie

initiative OUI contre-PROJET NON

Si vous n'avez plus de pot, vous avez de la chance!
pour les pots d'échappement

Prix et service imbattables Plus de 250 pots en stock

PNEUS NOBS S.A.
Saars 14 - Tél. 25 23 30

AVIS OFFICIELS



ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Office des poursuites de Neuchâtel vendra par voie d'enchères publiques, **mardi 26 novembre 1974, dès 14 heures**, dans ses locaux, fbg du Lac 13, à Neuchâtel :

— 2 certificats nominatifs d'une action chacun Mod Racing Co, Inc. New-York

— 2 certificats nominatifs de 50 actions chacun Modena Sports Car Service, Ltd New-York

— 1 brevet (exposé d'invention No 468069) contacteur multiple à touches

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P.

Office des poursuites
Neuchâtel

EXTRAIT DE JUGEMENT

Par jugement du 29 octobre 1974, le tribunal de police du district du Val-de-Ruz a condamné LOCCA Jimmy, né le 8 septembre 1940, domicilié à Neuchâtel, rue de l'Hôpital 20, à 5 jours d'emprisonnement sans sursis et au paiement des frais arrêtés à 315 fr., pour ivresse au volant en récidive. La publication du jugement a été ordonnée aux frais du condamné.

Cernier, 20 novembre 1974.

Le greffier : J.-P. Gruber

IMMEUBLES

A vendre, à Concise,

CHALET

très bien situé, comprenant : 4 pièces, garage, petit atelier cave et dépendances. Terrain d'environ 1000 m². Prix : Fr. 190.000.—
S'adresser à André Thévenaz, Tombet 19, 2034 Peseux.
Tél. (038) 31 49 80.

A vendre à Couvet
petit immeuble

locatif, comprenant : 2 appartements de 4 pièces, 1 appartement de 2 pièces, 1 chambre indépendante avec toilettes. Chauffage général, citerne 10.000 litres, 2 cuisines et 2 salles de bains refaites à neuf, grand galetas, terrain, 2 places de parc + 1 garage. Hypothèque à disposition. Pour traiter : Fr. 70.000.—
Faire offres écrites à BF 3193 au bureau du journal.

A vendre, entre Yverdon et Grandson,
terrain

de 30.000 m²
Services sur place, vue sur le lac et les Alpes, zone villas.
Prix très intéressant. Adresser offres sous chiffres 87-192 aux Annonces Suisses S.A., « ASSA » 2001 Neuchâtel.

A vendre
appartement
4 1/2 pièces duplex, piscine privée, Colombier. Adresser offres écrites à DH 3195 au bureau du journal.

Baux à loyer
au bureau du journal

En plein centre de Peseux

Dans l'une des plus belles rues du village
A proximité immédiate des transports publics

A VENDRE

immeuble historique

bénéficiant d'une sanction préalable en vue d'une rénovation générale et d'une revalorisation du volume, pour des appartements ou des surfaces de bureaux.

S'adresser à : Gérance des Immeubles Dubied
rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel.
Téléphone 25 75 22, interne 33.

avec

100.000 Frs

vous pouvez déjà envisager
l'achat de :

VOTRE VILLA

aux Tires, à PESEUX

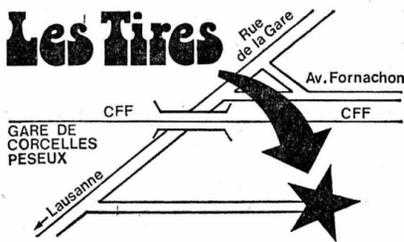
Prix :

285.000 Frs.

+ garage à 15.000 fr.

- Hypothèques à disposition
- Arrangements financiers sur demande

Visites villa pilote :
tous les samedis de 16 h à 18 h
et dimanches de 10 h à 12 h
ou sur rendez-vous :
Vasserot + Widmer, architectes
7, rue de la Serre, Neuchâtel
Tél. (038) 24 41 81



A vendre

appartement de 4 pièces avec piscine

à l'ouest de Neuchâtel, 2 chambres à coucher, salle à manger, salon, bains W.-C. séparés, grand balcon sur le lac, vue imprenable. Prix à discuter.

Tél. (038) 46 22 90.

Particulier cherche à acheter maison familiale terrain

(800 à 1000 m²) région Saint-Blaise - Hauterive - Marin. Fonds propres : Fr. 300.000.—
Adresser offres écrites à DP 3006 au bureau du journal.

A vendre à Colombier vieille maison

mur mitoyen, 3 appartements modestes de 1 et 2 chambres, mansardes.
Adresser offres écrites à CZ 3109 au bureau du journal.

A LOUER

A louer pour le 1er mars 1975 dans village industriel du littoral neuchâtelois,

café-restaurant

rustique, 60 places, entièrement rénové, avec appartement 4 pièces tout confort. Eventuellement gérance libre. Capital nécessaire : Fr. 30.000.—;

petite boucherie-charcuterie

complètement équipée. Capital nécessaire : Fr. 10.000.—
Les Intéressés sont priés de s'adresser par écrit à Monsieur André WYSS, 2023 Gorgier-Saint-Aubin.

A LOUER à l'ouest de Bevaix

appartement de 3 1/2 pièces

dans petit locatif soigné, cuisine équipée, grand balcon.

Loyer mensuel : Fr. 450.—, plus acompte de charges : Fr. 80.—.

Pour traiter et visiter :
Etude Claude-Edouard Bétrix, notaire,
2017 Boudry, tél. 42 22 52.

A louer à Colombier, dès mars 1975,

locaux de 300 m²

à destinations diverses, possibilité de subdivision. Accès facile par camion. Dégageant pour parcage de véhicules.

S'adresser à : A. Chappuis,
Gare 7, Colombier.
Tél. (038) 41 26 12.

Les Cèdres - Boudry

2 1/2 pièces

70 m² à partir de Fr. 430.— fin décembre

3 1/2 pièces

92 m² à partir de Fr. 530.— immédiatement

4 1/2 pièces

107 m² à partir de Fr. 640.— fin décembre

Appartements très spacieux et fonctionnels, situation tranquille et ensoleillée.

S'adresser à : Etude Fr. Cartier, Concert 6, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 12 55.

A louer, à Cressier (à 10 minutes de Neuchâtel, dans zone de verdure) pour fin 1974, ou à convenir,

appartements tout confort

cuisine agencée, lave-vaisselle, tapis, balcon, garage, antenne collective (Dôle, Bantiger, Tessin, France II) etc.

2 1/2 pces Fr. 430.— + charges 70.—
3 1/2 pces Fr. 550.— + charges 80.—
4 1/2 pces Fr. 650.— + charges 90.—

Pour tous renseignements et pour visiter, prière de s'adresser à U. Schmutz, Fleurier, tél. 61 33 33 ; demander M. Bossy.

A louer tout de suite à Marin, situation tranquille et ensoleillée,

appartement

2 1/2 pièces

tout confort, balcon. Loyer : Fr. 473.—, plus charges.

S'adresser à : Etude Fr. Cartier, notaire, Concert 6, Neuchâtel.
Tél. 25 12 55.

A louer à Boudry

rue des Bûchilles 36, pour le 24 décembre 1974, au 1er étage, appartement 3 pièces, avec cuisine agencée, balcons nord et sud, salle de bains et W.-C., cave, place de parc, antenne collective pour TV, téléphone, grande salle de jeux pour enfants, loyer mensuel, y compris charges, 492 fr.

S'adresser à Henri Bach, Cortailod, tél. 42 21 33.

A louer à Bevaix

chemin des Jonchées 5, sortie ouest de Bevaix, studio avec cuisine agencée, salle de bains, W.-C., antenne collective pour TV, téléphone, place de parc, galetas. Vue sur le lac et les Alpes. Loyer mensuel y compris charges, 286 fr.

S'adresser à Henri Bach, Cortailod, tél. 42 21 33.

Hauterive, route de Brel 21

à louer, dès le 24 décembre 1974,
appartement 3 pièces

loyer mensuel 412 fr. plus charges.
Faire offres sous chiffres : IM 3200 au bureau du journal.

A louer aux Hauts-Geneveys, libre immédiatement,

APPARTEMENT

de 4 1/2 pièces. Location mensuelle, sans charges, Fr. 630.—.

Fiduciaire Seiler & Mayor
Trésor 9 - Neuchâtel
Tél. 24 59 59.

A louer à Boudry, libre immédiatement,

APPARTEMENT

de 3 1/2 pièces Location mensuelle 515 fr.

Fiduciaire Seiler & Mayor,
Trésor 9, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 59 59.

A louer, dès le 24 juin 1975, la dépendance du Pontet, à

Colombier 4 pièces

tout confort.

S'adresser à Mme Kindermann,
Rés. Belmont, Montreux.

A louer à Peseux

studio meublé

cuisinette, douche.
Libre 1er décembre, 275 fr. + acompte chauffage 35 fr.
Tél. (038) 25 90 17 ou 31 78 82.

Dem. à louer

Je cherche à louer

petite maison

ou appartement dans maison modeste, minimum 3 pièces, au plus tard 24 décembre, entre Neuchâtel et Boudry.
Tél. 42 29 88.

Offre exceptionnelle à Porrentruy

Nous louons dans un immeuble neuf, au centre des affaires,

LOCAUX COMMERCIAUX et ADMINISTRATIFS

Situation de tout premier ordre pour bureaux, cabinets dentistes, médecins, vétérinaires, avocats, architectes, autres professions libérales et administratives, commerces, etc.

PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Libre tout de suite ou date à convenir. Visite des lieux, renseignements, remise de plans, sans engagement.

Ecrire sous chiffres 970.118 à Publicitas, 2900 Porrentruy.



L'annonce reflète vivant du marché

Emtreprise industrielle cherche
LOCAUX 300 m² à 400 m²
dans la région de Neuchâtel pour une nouvelle installation d'un atelier de mécanique.
Faire offres sous chiffres AE 3192 au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS

Bureau de la ville cherche un secrétaire

Bureau de la ville cherche un

connaissant si possible aussi la comptabilité. Entrée immédiate ou à convenir.
Ecrire sous chiffres à AD 3182 au bureau du journal.

Hôtel Jean-Jacques Rousseau La Neuveville cherche, pour le 1er décembre,

une barmaid

pour son bar-dancing.
Faire offres à M. Marly,
Tél. (038) 51 36 51.

La maison Reymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel, cherche
une employée de bureau à temps partiel

aimant les chiffres et connaissant la comptabilité. Travail varié. Se présenter au bureau ou téléphoner au 25 44 66.

On cherche, pour 3 mois ou plus, jeune fille ou dame pour faire le

ménage

Pas de gros travaux.
Téléphoner au 25 28 32, de 8 à 12 h et de 14 à 18 h.

Nous cherchons, pour Pressing moderne, à Neuchâtel,

repasseuses

pour toute la journée ou à temps partiel.
Entrée immédiate.
Prière de téléphoner au (038) 24 61 78.

Je cherche, pour date à convenir, dans banlieue de Bâle,

jeune fille

aimant les enfants. Salaire élevé, temps libre réglé, belle chambre dans maison moderne.
Adresse offre à Mme D. Levy, Oberer Robberweg 15, 4153 Reinach.
Tél. (061) 76 48 36.

Seulement 40c. le mot!

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel »



RÉSIDENCE VERS-LE-RACCA LES DIABLERETS

à 2 heures de voiture de Neuchâtel

VOTRE APPARTEMENT SUR MESURE (2, 3, 4 et 5 pièces)
dans un chalet avec piscine intérieure chauffée, sauna, salle de jeux, carnotzet et parc de 10.000 m².

Prix à portée de votre bourse :
de Fr. 150.000.— à Fr. 380.000.—, avec possibilité d'hypothèque de 50%.

Pour tous renseignements s'adresser à :

Jean-François MOILLEN, 1865 LES DIABLERETS/VD, Tél. (025) 6 41 40

A VENDRE

dans cadre de verdure aux abords de la vieille ville du Landeron

VILLAS MITOYENNES EN DUPLEX

Comprenant : 3 chambres à coucher dont une de 20 m², 1 cuisine formant salle à manger avec accès sur jardin privé, un grand séjour avec cheminée, 1 salle de bains et W.-C., séparés, hall d'entrée, cave, etc., y compris place de parc.

Prix de vente Fr. 250.000.—.

Financement assuré.
Ces villas se trouvent à proximité immédiate du port, de la piscine, des écoles, des magasins et des transports publics.

Pour visiter et renseignements :

ATELIER D'ARCHITECTURE
G. PERRENOUD & M. MAIRE
Ville 18 - Le Landeron
Tél. (038) 51 30 30.



PROCOM NEUCHÂTEL SA
Promotion commerciale et immobilière
Seyon 10 - Tél. 038 24 27 77
2000 Neuchâtel

Les Cèdres-BOUDRY appartements

libres immédiatement :

2 1/2 pièces 70 m² à partir de Fr. 430.—
3 1/2 pièces 92 m² à partir de Fr. 530.—
4 1/2 pièces 107 m² à partir de Fr. 640.—

Appartements très spacieux et fonctionnels, comprenant : cuisines agencées — parquets et autres sols pratiques — balcon — ascenseur — tranquillité.

FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR
Rue du Trésor 9, Neuchâtel
Tél. (038) 24 59 59

A louer logement 3 1/2 pièces

avec tout confort, à couple stable désirant assumer la

CONCIERGERIE

d'un immeuble important à Serrières. Possibilité, par la suite, en cas de convenance, de créer un poste de conciergerie à plein temps.

Les personnes ayant si possible quelque expérience de la conciergerie voudront bien adresser leurs offres, avec références, sous chiffres GK 3198 au bureau du journal.

A louer, à Auvignier,

VILLA de 3 1/2 pièces

plus dépendances et garage, beau jardin, vue étendue. Libre : 1er mai 1975. Prix : Fr. 1200.— + charges.

Adresser offres sous chiffres HL 3199 au bureau du journal.

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

La cuisine de vos rêves en éléments standardisés TIBA



Les éléments standardisés faits pour économiser vous offrent mille et une possibilités pour combiner! La cuisine TIBA de vos rêves a été étudiée et conçue pour la pratique, construite pour un travail rationnel. Elle est en matériel de première classe et ses éléments de forme parfaite ont été soigneusement mis au point.

Le bon ci-dessous vous permet d'apprendre des détails fort intéressants au sujet des productions TIBA.

TIBA SA, 4416 Bubendorf, tél. 061 95 22 44

Bon pour prospectus TIBA:

- *cuisinières combinées, *potagers économiques à bois, *cuisinières électriques, *cuisinières à chauffage central, *agencements combinés potagers/évier, *équipements complets pour cuisines, fumoirs.

Pour une famille de _____ personnes

Nom, prénom _____

rue, tél. _____

no. postal, localité _____

*souligner ce qui convient 2/202

Good News
present exclusively IN CONCERT

Procol Harum

Freitag, 6. Dez. 74, 20.00h
Kassa & Türöffnung: 19.30h

Volkshaus Zürich

VORVERKAUF:
Zürich: Jelmoli-City, Jecklin-Pfauen, Feldmann-Discount / Wetzikon: Rewi-Reisen / Winterthur: Pick-Up / St. Gallen: Hug & Cie. / Chur: Jecklin / Schaffhausen: Music-Center Groner / Luzern: Grammo-Studio / Aarau: Coop-City / Montreux: Office du Tourisme

CAMEL FILTERS

It's great fun!

LA GRAPPILLEUSE

Neubourg 23,

est reconnaissante à tous ceux qui pensent à elle, en donnant: meubles, habits, vaisselle, jouets usagés, mais en bon état, ainsi que jouets pour Noël. On cherche à domicile.
Tél. 25 26 63.

A présent, l'épargne présente un nouvel attrait

(En effet le plan d'épargne pour membres Coop EMC de la Banque Centrale Coopérative SA rapporte un intérêt très élevé - même s'il s'agit de petites sommes.)

La Banque Centrale Coopérative SA offre à tout membre d'une société Coop un carnet de placement à un taux d'intérêt tout à fait exceptionnel. (L'affiliation Coop est gratuite et sans aucun engagement.) Elle garantit non seulement un taux d'intérêt initial élevé à l'épargnant, mais encore des taux progressifs durant plusieurs années. Le tableau ci-contre vous indique la progression annuelle de ces taux.

A partir de l'augmentation annuelle du taux d'intérêt, toutes les économies réalisées jusqu'à cette date, en plus du capital versé au cours de l'année, bénéficient du nouveau taux plus élevé. Pour des raisons d'ordre technique, l'augmentation est fixée à la fin de l'année civile. Par conséquent, l'intérêt de 6% alloué au cours de la première année n'est généralement pas compté pour une année entière - ce qui représente un avantage supplémentaire pour l'épargnant.

(Changements éventuels du taux de l'intérêt: l'intérêt de base, qui est actuellement de 6%, est adapté aux conditions du marché monétaire et financier. Les augmentations annuelles de 1/4 ou 1/2% resteront toutefois stables, pour autant que les conditions de base ne subissent pas de changement notable.

pour la 1 ^{ère} année	6 0/0
pour la 2 ^{ème} année	6 1/4 0/0
pour la 3 ^{ème} année	6 1/2 0/0
pour la 4 ^{ème} année	6 3/4 0/0
pour la 5 ^{ème} année	7 0/0
pour la 6 ^{ème} année	7 1/2 0/0
à partir de la 7 ^{ème} année	8 0/0

Les avantages attrayants de l'EMC.

- Des intérêts extrêmement élevés. Non seulement l'intérêt initial est très élevé, mais les taux augmentent encore d'année en année.
- Retrait sans préavis jusqu'à Fr. 2'000.- par an. Malgré ces taux d'intérêt exceptionnels, vous pouvez prélever librement jusqu'à Fr. 2'000.- par an. Pour des sommes plus importantes, le préavis est de six mois.
- Ni dépôt minimum ni avoir minimum. Le plan d'épargne EMC a été conçu en premier lieu pour les petits épargnants, ceux qui ne peuvent économiser que des sommes relativement modestes. C'est pourquoi il n'est prévu ni versements réguliers ni avoir minimum.
- Deux carnets de placement par ménage de membres Coop. Afin que chaque ménage puisse réaliser ses propres économies, il a été prévu de délivrer deux livrets par ménage de membres Coop. Toutefois, le dépôt maximum par livret ne peut excéder Fr. 25'000.-.



EMC: Une prestation commune de la Banque Centrale Coopérative SA et de Coop.

Coupon d'épargne EMC.

J'aimerais adhérer au plan d'épargne EMC

Je suis membre d'une société Coop locale.

Je ne suis pas encore membre d'une société Coop mais j'aimerais le devenir. La Banque Centrale Coopérative transmettra votre demande d'adhésion.

Veuillez d'abord m'envoyer le prospectus EMC.

(Veuillez marquer d'une croix ce qui convient)

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____ NPA, Localité: _____

Prière d'envoyer le coupon ci-dessus à la succursale de votre choix de la Banque Centrale Coopérative SA.

Siège principal, Aeschenschplatz 3, 4002 Bâle / Güterstrasse 253, 4018 Bâle / Greifengasse 2, 4058 Bâle / Igelweid, 5000 Aarau / Amthausgasse 20, 3001 Berne / Bahnhofstrasse 33, 2501 Bienne / Kirchstrasse 56, 2540 Granges / Allmeindstrasse 20, 8645 Jona / Luzernerstrasse 4, 6010 Kriens / Hertensteinstrasse 50, 6002 Lucerne / Baslerstrasse 10, 4600 Olten / Schwäbischgasse, 3600 Thonon / Uraniastrasse 6, 8023 Zurich / Franklinstrasse 14, 8050 Zurich-Oerlikon / 30, av. Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds / 28, rue du Rhône, 1204 Genève / 83, rue de la Servette, 1203 Genève / 21, rue St-Laurent, 1003 Lausanne / 11, rue du Temple, 2400 Le Locle / 15, av. Général-Guisan, 1800 Vevey / 7, rue du Lac, 1400 Yverdon / Piazza Ciccoco 3, 6901 Lugano.

armourins



Beaujolais A.C. Primeur 1974

Arrivage: le matin du 15 novembre 1974 (déblocage officiel ministériel). En vente à notre Supermarché dès samedi 16 novembre!

Cette cuvée a été, conformément à la loi, sélectionnée par une Commission de dégustation, sous l'égide officielle de l'Institut National des Appellations d'Origine (I.N.A.O.). Répondant aux critères analytiques et gustatifs, cette cuvée a été jugée digne de porter le titre de PRIMEUR. Ce BEAUJOLAIS PRIMEUR peut ainsi être dégusté dès sa naissance. Un conseil: servez ce vin à température fraîche (15°), vous en apprécierez davantage la jeunesse et le fruit incomparable du Gamay dont il est issu.

Beaujolais PRIMEUR, la bt. de 7 dl:

4.75 Notre brochure Vins 1974/75 a paru. Demandez-la à notre caviste ou à notre Caisse clientèle du Supermarché.

GODET VINS
Auvornier

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

PNEUS Henri KRONENBERG

ACHAT - VENTE - SERVICE
PNEUS NEUFS - REGOMMÉS
OCCASION

2207 COFFRANE
Tél. 57 17 17 (038) 42 32 83

Le spécialiste du pneu regommé demande:

- Pourquoi payer plus pour vos pneus d'hiver?
- Préférez-vous 2 ou 4 pneus d'hiver?

Pour le prix de 2 pneus neufs, vous équipez votre voiture de façon sûre avec 4 pneus regommés fabriqués d'après la loi suisse, vendus à des prix nets imbattables avec garantie de pneus neufs.

- Montage gratuit, équilibrage à bon prix
- Conseils et renseignements sans engagement par nos soins.

Nous attendons votre appel téléphonique pour prendre rendez-vous, pendant les heures de travail au 57 17 17 ou au bureau 42 32 83.

AVIS: Jusqu'au 21 décembre 1974 y compris, nous sommes à votre disposition chaque samedi sans interruption jusqu'à 17 heures. — Fermé le lundi matin.

TV COULEUR PHILIPS OU MEDIATOR GRATUITEMENT A L'ESSAI

Chez vous pendant 5 jours
Reprise de votre ancien poste à des prix très intéressants

MEMBRE

BON DE RÉDUCTION VALEUR Fr. 100.- SUR L'ACHAT D'UNE TV COULEUR

TÉLÉCOLOR

Je m'intéresse à un essai gratuit couleur.

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Tél.: _____ Heure de préférence: _____

Prêts

sans caution jusqu'à

Fr. 10.000.-

- Discrétion absolue
- Formalités simplifiées

ORCREGA S.A.
av. de la Gare 25
CP 1002 Lausanne
Tél. (021) 23 30 87

COUTURE

retouches de tous vêtements dames

DAIM-CUIR

Mouton retourné retouchés, réparés, etc. par spécialiste Veston-pantalon

Toutes retouches

Pittetoud, couture, Temple-Neuf4, Neuchâtel. Tél. 25 41 23.

A vendre

Points SILVA MONDO-AVANTI

Prix avantageux

Ecrire à: case postale 433 1401 Yverdon 1.

Du mardi 26 au vendredi 30 novembre

Démonstration ARVAL

Les renommés cosmétiques de qualité suisse

Les soins aux extraits de plantes des Alpes ARVAL agissent moins brutalement et mieux!

Vente et conseils à la

Pharmacie Montandon

Neuchâtel rue des Epancheurs 11

Une nouvelle jeunesse pour l'organisme pour rester en pleine forme

GELÉE ROYALE POLLEN

DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR

CEDISA

Centre de diffusion de spécialités apicoles Documentation gratuite et prix producteurs sur demande

CEDISA 20, avenue de la Gare
Tél. 021/35 49 22 1022 Chavannes-Francais

PRÊTS

de Fr. 500.- à Fr. 4000.- accordés depuis trente ans à toutes personnes salariées. Remboursement selon vos possibilités.

COMPAGNIE PRIVÉE DE BANQUE ET DE PLACEMENT S.A.

CI-DEVANT BUREAU DE CRÉDIT S.A.

Tél. 22 40 83

Place Bel-Air 1 — Tour Métropole
Case postale 153 — 1000 Lausanne 9

Nouvel arrivage — Importation directe

MANTEAUX AFGHANS AVEC CAPUCHON Fr. 245.—

MANTEAUX AFGHANS AVEC COL Fr. 195.—

VESTES AGNEAUX 3/4 POUR DAMES Fr. 445.—

Ouvert tous les après-midi

Portes-Rouges 149 Neuchâtel - Tél. 24 30 65

MIGROS

Samedi,
23 novembre 1974
No 440

Par dessus
le marché

Le combat de Migrol

Migrol travaille sur la même base et poursuit le même but que Migros. Elle veut mettre à la disposition des consommateurs des produits de bonne qualité aux conditions les plus avantageuses. Toutefois, au cours de ses 20 ans d'existence, Migrol a été par deux fois dans l'obligation de vendre son essence plus cher que la concurrence.

La première période difficile remonte à ses débuts. La jeune entreprise avait réussi à rétablir une base avantageuse pour des prix d'essence exagérément hauts et maintenus artificiellement à un niveau élevé au lendemain de la guerre par les compagnies internationales. Dans le seul but de faire échouer cette tentative, la concurrence internationale fixa des prix inférieurs encore aux prix Migrol, cela toutefois seulement aux colonnes d'essence situées à la proxi-

mité immédiate des stations Migrol alors très peu nombreuses. Le seul objectif de cette action peu élégante était naturellement d'éloigner les clients des colonnes d'essence Migrol jusqu'à ce que cette dernière doive disparaître du marché, après quoi les anciens prix surfaits pourraient être joyeusement rétablis. Les automobilistes, conscients de la manœuvre, ne se laissèrent pas manipuler de la sorte. Ils firent patiemment la queue devant les stations Migrol pour y payer à un prix provisoirement plus élevé qu'ailleurs.

Une année à peine s'est écoulée depuis que Migrol a dû, pour la deuxième fois dans son histoire, vendre l'essence à un prix supérieur à celui de la concurrence. Le conflit du Proche-Orient et la crise du pétrole qui lui fit suite eurent comme conséquence directe que Migrol

en tant que compagnie indépendante ne pouvait plus acheter son carburant qu'à des prix purement fantaisistes.

Les automobilistes de 1973/1974 ne se révélèrent malheureusement plus aussi solidaires que ceux de l'après-guerre.

Les chiffres d'affaires de l'essence Migrol reculèrent très sensiblement et ce n'est que par d'importants sacrifices de la société coopérative Migrol et des détenteurs de stations Migrol qu'il fut possible de surmonter cette période difficile. Cet effort n'a pas été vain, car aujourd'hui Migrol a retrouvé sa place de régulateur des prix. Par cinq fois déjà cette année, Migrol baissa ses prix, contraignant par là sa puissante concurrence à opérer également des diminutions de prix.

L'automobiliste peut jour après jour se réjouir que Migrol n'ait pas abandonné la lutte dans les moments critiques de la crise de l'essence. Migrol profite de cette occasion pour remercier de leur solidarité tous ceux qui, l'hiver dernier lui sont restés fidèles, même lorsqu'ils durent momentanément déboursier quelques centimes de plus par litre.

Aujourd'hui, même les représentations suisses des compagnies multi-nationales se réjouissent de la présence de Migrol. En effet, l'existence de compagnies indépendantes leur sert d'alibi lorsqu'elles désirent prouver qu'elles ne cherchent pas à obtenir une position de monopole sur le marché. Migrol est toutefois bien placée pour savoir que la répartition du marché telle qu'elle existe actuellement n'a pas été choisie de plein gré par les compagnies multinationales, mais qu'elle leur a été imposée.

tant entre les personnes. Pourquoi ne pas offrir des choses pratiques, voire même des objets utiles qui ne trouvent toutefois que rarement leur place sur un billet de commissions? Quel enfant ne se réjouirait pas de recevoir une nouvelle table, une bibliothèque pour sa chambre d'écolier? Quel automobiliste ne serait pas ravi de pouvoir compléter son équipement de voiture par un jeu d'outillage auto ou par une paire de chaînes à neige simples et pratiques? Le cordon-bleu de la maison sera également facile à satisfaire avec une de ces cocottes à rôtir appelées plus couramment « Römertopf », un mélangeur-batteur Mio-Star ou pourquoi pas un bel assortiment de conserves de fruits et légumes! Agrémenter sa vie et celle des personnes qui nous entourent est aussi une démarche simple et utile à la mesure de chacun: que diriez-vous par exemple d'un joli poster personnalisé tiré sur la base d'une diapositive de vacances ou de la photo d'un enfant, d'une décoration de bougies ou d'un arrangement de plantes vertes?

L'important est de savoir joindre l'utile à l'agréable, de savoir reconnaître chez ses proches les envies cachées et les désirs raisonnables. Le reste n'est plus

qu'un jeu d'enfant, car les différents magasins Migros, leurs départements de fruits et légumes et de produits non alimentaires, leurs boutiques de photos et de fleurs, leurs centres Do it yourself mettent à la portée de toutes les bourses un grand choix de présents plaisants et utiles pour les fêtes de fin d'année. Profitez des derniers jours de novembre pour faire déjà une partie de vos achats et alliez à la joie d'offrir le plaisir de choisir!

Aproz nature

Eau minérale naturelle, sulfatée calcique, gazéifiée.



Bouteille de 1 litre —.45
2 bouteilles
— .70
(plus dépôt)
au lieu de —.90

La recette de la semaine

Pâté de jambon

Recouvrir le fond d'un plat à gratin de fines tranches beurrées de petits pains au lait. Ajouter une couche de 250 g de jambon coupé en dés. Dans un petit saladier, battre 2 œufs avec 4 dl de M-Drink, saler, poivrer, verser par-dessus le pain et le jambon. Laisser reposer une heure, puis cuire à four moyen environ trois quarts d'heure. Servir avec de la salade verte, garnie de tomates.

Joindre l'utile à l'agréable pour les cadeaux de fin d'année

La notion de cadeau a fortement évolué au cours des dernières décennies et reste aujourd'hui encore influencée par les modes intellectuelles et les vicissitudes de notre conjoncture. Du cadeau peut-être parfois trop utilitaire des années difficiles, on a aisément passé au présent de luxe et de prestige pour tenter de lui redonner aujourd'hui sa vraie signification.

Un cadeau est avant tout un témoignage de sympathie et d'amitié que

l'on adresse à quelqu'un, témoignage qui devrait être une source de plaisir et de joie pour celui qui offre comme pour celui qui reçoit.

La valeur d'un présent n'est en aucun cas déterminée par son prix, mais par l'intention qui le précède, le choix et cette volonté de faire plaisir. Il est donc juste d'abandonner cette coutume tendant à faire dépendre le plaisir du coût d'un objet pour accorder plus d'importance aux relations personnelles exist-

Café MIGROS: le café le plus frais de Suisse!

Café Zaub
sans caféine
Offre spéciale

Paquet de 250 g 2.20
au lieu de 2.70



OFFRES D'EMPLOIS

Magasin de confection, à Neuchâtel, cherche pour date à convenir

TAILLEUR-RETOUCHEUR

Nous demandons:

expérience dans la branche de préférence, également pour la vente.

Nous offrons:

très bonnes conditions. Ambiance de travail agréable. Place stable.

Adresser offres sous chiffres A. X. 3107 au bureau du journal.

Grande Magasins INNOVATION S.A.
La Neuveville

cherchent

GÉRANT

(ou couple de gérants)

habitué au travail d'un grand magasin, en connaissant l'assortiment, apte à traiter avec la clientèle, et capable de diriger du personnel.

Situation Intéressante pour personne dynamique.

Tous les avantages sociaux d'une grande entreprise. Logement à disposition.

Entrée à convenir.

Adresser offres détaillées au chef du personnel AUX ARMOURINS S.A., Neuchâtel. Tél. (038) 25 64 64.

J'engage tout de suite ou pour date à convenir
un employé

en possession du permis de conduire A, pour magasinage, manutention et livraison. Eventuellement à temps partiel. Faire offres écrites à Jacques Grisoni, vins fins, 2088 Cressler.

Nicolet & Cie, fromages en gros, 2318 Les Ponts-de-Martel, engagé

chauffeur-vendeur

qualifié et sérieux; formation éventuelle assurée par nos soins. Travail varié, semaine de quatre jours et demi. Permis catégorie D. Bons gages, caisse de retraite. Tél. (039) 37 12 59.

Connaissez-vous

le Bulletin des places vacantes de la Confédération qui paraît chaque semaine, avec ses nombreuses offres intéressantes?



Demandez par téléphone ou par carte postale un numéro à l'essai de la dernière édition!
OFFICE FÉDÉRAL DU PERSONNEL
Service de placement, 3003 Berne
Tél. (031) 61 62 53

On cherche
jeune homme

pour aider au portage de lait, tout de suite ou pour date à convenir. Via de famille assurée. S'adresser à Robert Montandon, Cortaillod. Tél. (038) 42 10 91.

Tea-room
La Résidence
Crans-sur-Sierre
cherche:

1 vendeuse
ou aide-vendeuse
1 serveuse
Fermé le samedi.
Tél. (027) 7 20 24.

On cherche une

sommelière

Date d'entrée à convenir.

Tél. 25 12 83,
hôtel du Dauphin.



L'annonce
reflet vivant
du marché

Je cherche

jeune fille

pour environ 6 mois, qui s'occupera de ma petite fille (4 ans) et du ménage. Pension et logis gratuits. R. Bauer, Longeau-Blenne. Tél. (065) 8 00 41, interne 297.

RESTAURANT ALPSTUEBLI, Trübsee-Engelberg cherche, pour la saison d'hiver,

jeune fille

aide de buffet, kiosque, restaurant.

Occasion d'apprendre la langue allemande. Bonnes possibilités pour skier. Belle chambre dans la maison.

Faire offres à famille Hess, Alpstübli, 6390 Engelberg.

HOTEL STERNEN, GAMPELEN.

Nous cherchons pour entrée immédiate jeune

serveuse

Bons gains, nourrie et logée.

Faire offres à Famille Schwander 3236 Gampele. Tél. (032) 83 16 22.

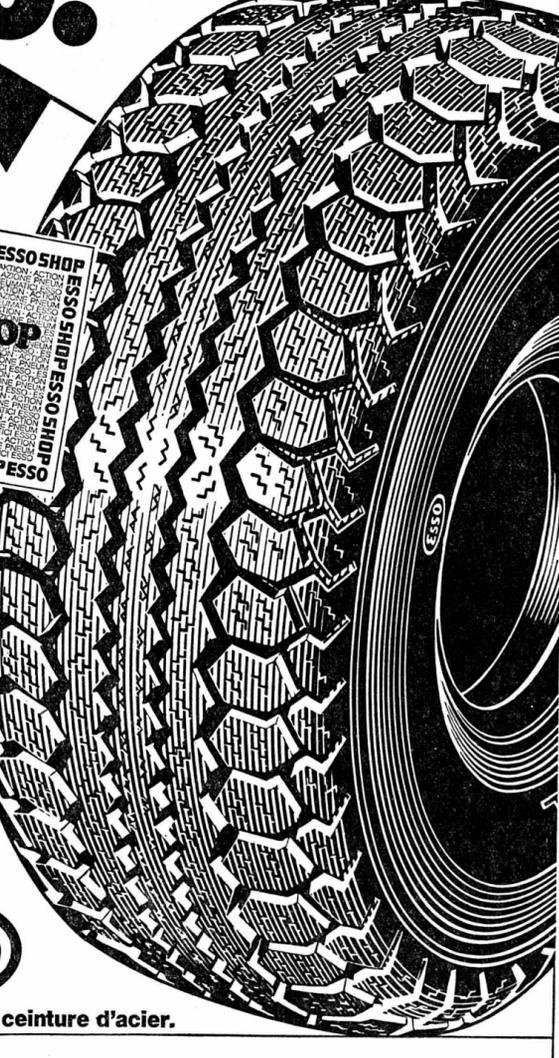
Hôtel de la place, cherche

secrétaire de réception

(place à l'année). Connaissance des langues nécessaire.

Faire offres, avec curriculum vitae, copies de certificats, et photographie, sous chiffres JL 3173 au bureau du journal.

Offre pneus Esso.

Actuellement, Bon Esso Shop pour chaque pneu Esso.

A l'achat de pneus Esso — au prix net — vous recevrez un Bon d'une valeur de Fr. 5.— par pneu, à valoir lors de l'acquisition d'articles dans un Esso Shop. Vous ne réalisez pas seulement des économies lors de l'achat de pneus radiaux à ceinture d'acier (été ou hiver), vous en profitez aussi en roulant. Nos pneus à ceinture d'acier bénéficient en effet de la vaste expérience acquise par Esso. A commencer par le produit de base, le butyle — mis au point par la Recherche Esso — et jusqu'aux millions de pneus Esso déjà vendus en Europe: c'est ce qui nous permet d'accorder une garantie pour chaque millimètre — jusqu'au dernier. Si votre pneu devait malgré tout être endommagé, nous vous le remplacerions. Vous ne payeriez que la part correspondant à l'usure normale pour les kilomètres parcourus.

Pneus Esso radiaux à ceinture d'acier.

Les Stations Esso suivantes prennent part à cette Action pneus:

Garage J. Wuethrich
Rue de Côte 2
Colombier

Garage J.-B. Ritter
Rue de Soleure 8
Le Landeron

LA CHAUX-DE-FONDS

A LA SALLE DE BEAU-SITE Une exposition «plumes et poils»

Ses longues oreilles dressées, l'animal dans cette passivité attentive qui lui est propre, surveillant les moindres gestes de l'homme. Son museau ne cessait de s'agiter, moins par crainte que par habitude. Ils étaient plusieurs, sur une longue table, à attendre le verdict. L'expert, aux gestes sûrs et précis, examinait, mesurait, ne cessant de prendre des notes. Un préambule important pour tous les éleveurs qui participent, et jusqu'à dimanche, dans la grande salle de Beau-Site, à l'exposition organisée par la Société d'aviculture, de cyniculture et colombophilie de La Chaux-de-

Fonds. Hier, en effet, toute la journée, plusieurs juges ont établi le classement aux points, un palmarès dont chacun attend avec impatience les résultats, fruit de nombreuses recherches et soins attentifs. Et tandis que dans les marmittes mijotaient un succulent repas, que le fumet d'une soupe aux pois gagnait les étages, entre le hall d'entrée et la salle s'établissait un incessant va-et-vient. A leur table, les experts voyaient défiler les spécimens les plus originaux de la région que conduisaient avec diligence les membres du comité d'organisation

placés sous la responsabilité de M. Paul Oulevay. On prendra juste le temps de manger et l'on se remettra à l'ouvrage, avant que ne s'ouvrent toutes grandes au public, les portes de cette manifestation.

PARTICIPATION INTERESSANTE

Le visiteur pourra contempler quelque 280 lapins représentant 25 races, 135 poules et 70 pigeons, des volatiles passant de la taille naine à celle de géantes, espèces d'agrément ou d'utilités. La participation, cette année, est très intéressante. L'exposition elle-même sert de tremplin aux autres concours organisés sur les plans romands et suisses. Six experts fonctionnaient, hier.

La société est présidée par M. Robert Schwaar, entouré du vice-président Paul Oulevay, du secrétaire Willy Matthey et du caissier Michel Moret. Pour eux, pour tous ceux qui les assistent, la tâche est moins aisée qu'on ne pourrait l'imaginer. La mise en train d'une telle exposition se fait plusieurs jours à l'avance. Il s'agit d'amener sur place le matériel adéquat, propriété du groupement, de l'installer. D'assurer également le ravitaillement non seulement des aides bénévoles mais aussi du jury. Et surtout des animaux eux-mêmes. Sait-on qu'il faut quelque 250 kg de carottes pour nourrir tous ces lapins, une centaine de kilos de graines pour les pigeons et autant pour les poules? Sans oublier près de 30 sacs de foin. Un «à côté» que le public ignore en général, tout à la joie de pouvoir admirer les plus beaux spécimens.

Mais pour la société chaux-de-fonnaire, on parle déjà de l'avenir. L'année prochaine, en effet, au Pavillon des sports, aura lieu l'exposition cantonale qui d'emblée s'annonce spectaculaire. Elle sera doublée par une exposition romande consacrée uniquement aux poules.

J.P.

VAL-DE-RUZ

Les finances de l'Eglise discutées au Louverain

L'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN) a organisé une table ronde, hier soir, au centre du Louverain, pour discuter de l'une des préoccupations majeures du moment: les finances de l'Eglise. Y assistaient des pasteurs et des paroissiens qui après avoir entendu un exposé de M. Ch. Wust, président de la commission des finances de l'EREN, ont posé de nombreuses questions au pasteur Ch. Bauer, président du Conseil synodal et à l'administrateur de l'Eglise, M. F. Kemm.

Les questions posées à l'assistance étaient les suivantes: quels sont les facteurs qui doivent être pris en considération pour résoudre les problèmes financiers? Quelles mesures concrètes pourrait-on proposer et quelles en se-

raient les conséquences pour les ministères exprimés dans l'Eglise, etc.?

On le sait, si les prévisions actuelles se vérifient, l'année se terminera avec un déficit de l'ordre d'un million, lequel épongera la quasi-totalité des faibles réserves constituées.

Pour s'en sortir, il faudra, tout en préservant dans la mesure du possible les traitements et rentes versés aux serveurs de l'Eglise, réduire toutes les dépenses qui ne présentent pas un caractère de priorité absolue. Le budget 1975 de l'EREN, qui sera voté le 4 décembre par le Synode, sera donc un budget d'austérité.

C'est dire l'importance du dialogue d'hier soir et sur lequel nous reviendrons plus longuement.

J.P.

LE LOCLE

Après avoir révisé la liste des licenciements Zenith Time décide de congédier 106 travailleurs

Dans notre édition d'hier, nous avions annoncé que 138 personnes seraient licenciées chez Zenith Time. La direction, après avoir, durant une partie de la nuit, revu les listes des personnes touchées, s'est arrêtée au chiffre de 106 licenciements. Hier matin, elle a publié un communiqué dans lequel elle précisait «qu'en fonction de ses plans de restructuration qui tiennent compte de la situation économique ainsi que de prévisions de vente réalistes, elle s'est vue contrainte, aujourd'hui, à regret, de signifier leur congé, prenant effet de manière échelonnée, à 106 travailleurs. Ce chiffre ne tient pas compte des dix personnes qui ont atteint l'âge de la retraite. D'autre part, hormis les salariés dont la mise à la retraite devient définitive, cette mesure affecte 33 personnes de nationalité suisse dont plus de la moitié sont des femmes mariées et 73 étrangers résidents ou frontaliers».

CONVERSATIONS EN COURS

La direction de Zenith Time ajoute encore que des conversations sont en cours avec les syndicats afin de repla-

cer les travailleurs touchés dans des entreprises de la région. Pour les syndicats, l'objectif n'a pas tout à fait été atteint lors des négociations. En effet, on se souvient que ceux-ci demandaient qu'aucun de leurs membres ne soit congédié. Si Zenith Time a partiellement répondu à ce vœu, il n'a pas pu être entièrement exaucé, puisqu'il y a plusieurs syndiqués, suisses ou étrangers, parmi les licenciés.

FERMETURE DE MONDIA

A propos de la maison Mondia, de La Chaux-de-Fonds, il est certain maintenant qu'elle sera fermée. Tout le personnel ne sera pas forcément licencié, car il est possible que certains employés soient reclassés dans l'entreprise Zenith au Locle.

LETTE AU PERSONNEL

Parallèlement au communiqué diffusé par voie de presse, Zenith Time a transmis, hier, une circulaire à tous ses ouvriers. La direction y affirmait «qu'en tant qu'entreprise locale, nous sommes restés en contact avec les autorités locales ainsi qu'avec les offices communaux du travail et la FTMH lors de

l'établissement de notre plan de réduction du personnel. Notre service du personnel se tiendra à la disposition de ceux qui sont touchés par ces mesures. Il les aidera, en collaboration avec les organes compétents, à trouver une nouvelle activité».

MANIFESTATION ET INQUIETUDES

Ce matin, le POP organise une manifestation populaire au Locle pour protester contre les licenciements. D'autre part, la Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux (FCOM) a publié hier un communiqué dans lequel elle se déclare prête à toute action d'unité syndicale qui pourrait améliorer ou résoudre la situation d'insécurité dans laquelle pourrait être plongés les travailleurs et leurs familles. Elle déplore aussi que, dans le système économique actuel, les organisations syndicales ne soient consultées qu'une fois les décisions déjà prises, ce qui témoigne que les préoccupations de profit ainsi que les considérations d'ordre économique passent trop souvent avant le «devenir» de l'homme.

E. O. G.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds SAMEDI

CINÉMAS

Corso: 15 h et 20 h 30, Gold (16 ans), 17 h 30. La guilde du film présente: Avanti (16 ans). Eden: 15 h et 20 h 30, Les violons du bal (dès 12 ans en matinée, prolongations), 23 h 15, Raffinements érotiques pour couples avertis (20 ans). Plaza: 15 h et 20 h 30, Le financier (16 ans); 17 h 30, Gettaway (16 ans). Scala: 15 h et 21 h, L'exorciste, (18 ans, prolongations); 17 h 30, Pour une poignée de yen (16 ans). ABC: 17 h 30 et 20 h 30, Les visiteurs (16 ans).

DANSE ET ATTRACTIONS

Rodéo-club bar 72: 21 h 30 - 4 h. Le scotch: 21 h 30 - 4 h. La boule d'or: 21 h - 4 h. Cabaret 55: 21 h 30 - 4 h. Chez Jeanine: 21 h - 4 h.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17. Pharmacie d'office: Pillonel, Serre 61 - Balancier 7, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 111.

MANIFESTATIONS

Beau-site: exposition de lapins, poules et pigeons. Théâtre: 20 h 30, Ingeborg, spectacle en langue allemande, avec la troupe des théâtres de Bienne et de Soleure.

DIMANCHE

CINÉMAS voir programmes de samedi Eden: Pas de nocturne. DANSE ET ATTRACTIONS Rodéo-club bar 72: 21 h 30 - 4 h. Le scotch: 21 h 30 - 4 h. La boule d'or: 21 h - 2 h.

Cabaret 55: 21 h 30 - 4 h. Chez Jeanine: 21 h - 4 h. EXPOSITIONS: voir samedi. Bibliothèque de la ville: fermée. Galerie du club 44: fermée. Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17. Pharmacie d'office: Pillonel, Serre 61 - Balancier 7, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 111. MANIFESTATION. — Salle de Beau-site: exposition de lapins, poules et pigeons.

Le Locle SAMEDI

CINÉMAS

Casino: 20 h 30, Les Trois Mousquetaires, (12 ans); 17 h, Tintin et le peuple du soleil, (pour tous). Lux: 20 h 30, Les Doigts de la mort, (16 ans); 23 h 15, Perversité sexuelle des jeunes filles, (20 ans). Pharmacie de service: Breguet, 28, Grand-Rue; dès 21 h, tél. 117. Permanence médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117, ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

DIMANCHE

CINÉMA. — Casino: 14 h 30, 20 h 30, Les Trois Mousquetaires, (16 ans); 17 heures, Tintin et le temple du soleil, (tout âge). Pharmacie de service: Breguet, Grand-Rue 28, dès 21 h, tél. 117. Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52. Val-de-Ruz Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergiovanni, Fontaines.

Permanence médicale: des samedi 12 h, à lundi 8 h, tél. 53 21 33 ou no 111. Ambulance: tél. 53 21 33. DANSE. — Les Geneveys-sur-Coffrane: Le Grenier, de 20 h à 2 h. CONCERT. — Dombresson: Fanfare de la Croix-Bleue.

CULTES

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE Fontaines: culte 20 h. Valengin: culte 9 h 45. Boudevillers: culte 9 h 45; culte de jeunesse 9 h. Coffrane: culte 10 h; culte de jeunesse 9 h; culte de l'enfance 10 h. Montmolin: culte 20 h. Chézard-Saint-Martin: culte 9 h 50; culte de l'enfance 9 h 50. Dombresson: culte 10 h; culte de l'enfance 8 h 45; culte de jeunesse 8 h 45. Dombresson: culte samedi à 19 h 10. Fontainemelon: culte 9 h; culte de l'enfance 10 h. Les Hauts-Geneveys: culte 10 h 15; culte de l'enfance 9 h. Cernier: culte 10 h; culte de jeunesse 9 h; culte de l'enfance 10 h 15. Savagnier: culte 9 h 15; culte de l'enfance 10 h 15. Engollon: culte 10 h 20. Vilars: culte de l'enfance 9 h. ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE Cernier: samedi 18 h 15, messe; dimanche messe lue et sermon 7 h 25; grand-messe 10 h. Dombresson: messe lue et sermon 8 h 45. Les Geneveys-sur-Coffrane: messe lue et sermon 10 h.

A l'étude aux CFF: révisions tarifaires et réformes structurelles

Pour compenser l'évolution de ses coûts, une entreprise de transport a, en principe, deux possibilités: s'assurer une part supplémentaire de trafic ou recourir à des majorations de prix. Dans le premier cas, elle n'aura de succès que si le marché réagit favorablement à son offre et que si le surcroît de trafic peut être assuré avec les moyens disponibles voire avec un minimum de prestations ou d'investissements complémentaires. A une époque où ces conditions ne sont guère remplies — le trafic voyageurs des CFF est stagnant et là où il pourrait encore progresser, l'appareil est insuffisant — le recours à des adaptations de prix devient pratiquement l'unique alternative.

Depuis 1964, les CFF ont été amenés à majorer leurs tarifs voyageurs à cinq reprises. Le rythme de ces opérations a passé de 4 à 3 puis à 2 ans. En 1972, il a été convenu que de telles mesures auraient lieu alternativement pour le trafic marchandises et le trafic voyageurs. Si les coûts de production continuent à augmenter dans les mêmes proportions que ces dernières années, c'est à la cadence annuelle qu'il faudra songer. Il faut cependant éviter que des majorations trop importantes n'entraînent un recul de trafic là où le contraire est souhaitable.

Le degré de couverture des frais, qui était encore de 103 pour le trafic voyageurs en 1960, a passé à 96 puis à 94 en 1966 et 1970 pour atteindre 84 en 1972. Il a dû remonter temporairement de quelques points à la suite de la majoration des tarifs du 1er février de cette année.

D'UNE PIERRE DEUX COUPS!

Adapter les tarifs à l'évolution des coûts signifie donc pour les CFF demander davantage que la seule compensation du renchérissement selon l'indice des prix à la consommation. Il importe de tenir compte également de l'augmentation plus prononcée des coûts de production, notamment des frais de personnel (aux CFF: = 2/3 des frais totaux) et de la nécessité de contribuer à la couverture des frais de capitaux des investissements nouveaux.

Les révisions tarifaires sont aussi l'expression de certaines réformes structurelles. Celles-ci sont même devenues indispensables si l'on veut que les tarifs pratiqués restent conformes aux besoins du marché et qu'ils permettent la promotion de mesures de rationalisation

dans la vente, dans les décomptes et dans l'organisation du travail en général. Elles sont aussi nécessaires pour améliorer et réorganiser l'offre (communauté de trafic ou de tarif).

A L'ÉTUDE SEULEMENT

Lors de la conférence de presse organisée jeudi à Berne par les CFF (*), M. Samuel Berthoud, directeur du service commercial voyageurs, a ainsi évoqué les perspectives de développement de la structure tarifaire. Des études en cours, on peut dégager les tendances suivantes: — offrir un tarif de base (tarif normal) d'un niveau moyen ou plutôt bas; — le compléter par un nombre restreint de réductions tarifaires d'une ampleur modeste; — différencier les prix pour tenir compte de la diversité de la clientèle et de ses besoins; — octroyer des prix réduits à caractère social si la collectivité le sollicite «et si elle est disposée à en assumer la charge correspondante (indemnisation)»; etc...

... Ces études, a dit M. Berthoud, ne font état d'aucune priorité et il ne s'agit pas d'un programme déjà arrêté.

Sur quoi portent-elles? Déjà sur la création d'un «tarif courtes distances». Le tarif normal actuel serait un tarif de base propre au trafic à moyenne et longue distances alors qu'un système distinct couvrirait les courtes distances. On en arriverait alors à une meilleure intégration des transports publics dans les différentes agglomérations avec, pour quoi pas, un billet semblable pour les trains, tramways, bateaux ou trolleybus.

Les abonnements à prix forfaitaire sont connus: abonnement général, abonnements régionaux de vacances, carte de vacances, Inter-Rail, Eurailpass; etc... Les CFF étudient d'autres formules: abonnement d'un jour ou abonnement impersonnel. A compter du 1er janvier, les fonctionnaires fédéraux vont servir de cobayes, la Confédération émettant des cartes journalières pour les déplacements de service de son personnel. Si cette expérience est concluante, la formule pourra être généralisée et développée.

A la fin de l'année prochaine, les CFF lanceront la «tarification à la pièce en service bagages». Chaque colis ne sera plus pesé mais taxé. Il y aura deux prix forfaitaires: un pour les courtes distances, l'autre pour les longues distances. Il est aussi envisagé de modifier les papiers d'expédition pour permettre leur retrait par distributeurs automatiques.

Enfin, si nous étions des camelots, nous aurions intitulé cet article, en titre gras: «C'est décidé: plus de contrôleurs dans les trains». Ce serait aller un peu vite en besogne. Les CFF étudient actuellement l'introduction du «libre-contrôle» des titres de transport par le voyageur dans le dessein de réduire le personnel d'accompagnement de certains trains. C'est, en somme, appliquer au chemin de fer une formule déjà en vigueur dans les transports publics urbains et suburbains. Dans cet esprit, les CFF espèrent pouvoir procéder à deux essais de «libre-service» (distributeurs automatiques pour l'émission des billets et appareils de contrôle pour les valider) sur les lignes Zurich - Meilen - Rapperswil et Berne - Lyss - Bienne. Ces essais seront tentés à partir du changement d'horaire 1976.

(* Voir la FAN du 22 novembre.

OFFRES D'EMPLOIS

Securitas

engage

des gardes professionnels

pour Neuchâtel:

- travail de nuit
- formation assurée par nos soins
- situation stable et bien rémunérée
- 13^{me} salaire.

Ecrire ou téléphoner à Securitas S.A., rue de Prébarreau 8, 2004 Neuchâtel, tél. (038) 24 45 25.

Securitas

OMEGA

cherche à engager, pour son Service Electrique

un monteur-électricien

Ce collaborateur se verra confier l'exécution de travaux d'installations intérieures et d'entretien. Il sera appelé à travailler de manière indépendante.

Les candidats sont invités à adresser leurs offres à Omega, Division du personnel technique et de production, 2500 Bienne, tél. (032) 41 09 11, interne 2591.



Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A.

AVIS DIVERS

SANDOZ & Cie ses vins fins de France PESEUX - Tél. 31 51 77

La clef de tous vos problèmes

constructions métalliques
menuiserie métal et aluminium

Campardo S. à r. l.
Serrurerie

Port-Rouland 1
Tél. 24 28 12

dettes=ennuis

N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES.

Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement.

021/951150

Arrangements Financiers s. à r. l.
1510 Moudon

LA 1600 LA MOINS CHÈRE DE SUISSE

La fabuleuse japonaise.

Parce que sa contre-valeur
prix-qualité-prix-performances-prix-confort-
prix-robustesse-prix-habitabilité-
prix-équipement est fabuleuse,
dès Fr. 9.900.-
Mazda de Fr. 7.975.- à Fr. 15.690.-

NOUVEAU et même une radio de série sur la 616 DELUXE.

MAZDA 616

Plus de 230 concessionnaires et agents Mazda en Suisse

ECHANGE - REPRISE - FACILITÉS DE PAIEMENT

Garage Mario BARDO S.A.
Sablon 47-51 - Tél. (038) 24 18 42
NEUCHÂTEL

Billets aller et retour: nouvelle conception étudiée pour les courtes distances

Supprimé en Autriche depuis trois ans, en France depuis de nombreuses années et depuis quelques semaines seulement en Allemagne, le rabais d'aller-retour présente, selon les CFF, des «signes de vieillesse». Ce rabais a-t-il un rôle promotionnel? On n'a jamais pu le déterminer avec précision. Pour le service commercial, supprimer cette facilité sans phase intermédiaire, en respectant la demande existante et en garantissant les recettes actuelles, reviendrait à relever le prix des billets aller et retour de 8% et à abaisser celui des billets simple course de 20%. Mais ce n'est pas à une époque où les révisions tarifaires doivent rapporter d'importantes recettes supplémentaires que les CFF pourraient proposer de rendre meilleur marché la simple course ou de rencherir fortement les billets aller-retour.

Contrairement à ce que l'on a pu croire à la lecture d'un confrère, le rabais d'aller et retour n'est pas défini-

tivement supprimé. Pour les CFF, il s'agit là d'un objectif à long terme qui ne pourra être atteint que par étapes, car ils n'entendent «ni brusquer le marché, ni ignorer ses réactions». A titre d'essai, cette mesure ne sera appliquée qu'aux courtes distances, vraisemblablement lors de la prochaine augmentation bisannuelle des tarifs voyageurs, en novembre 1975. Parallèlement, les CFF pensent pouvoir généraliser, toujours sur ces courtes distances, l'utilisation de distributeurs automatiques de billets.

En Suisse, jusqu'au début de cette année, le rabais était de 50% sur le trajet retour. Autrement dit, un voyageur allant de X à Y et payant 10 fr. pour le trajet aller, déboursait 5 fr. pour le retour, soit 15 fr. pour un billet aller et retour. Depuis le 1er février dernier, ce rabais de retour a été réduit de 25 à 15% pour les distances inférieures ou égales à 30 kilomètres. Il risque d'être à nouveau rogné dans un an.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

OFFRES D'EMPLOIS

CHANCE UNIQUE

pour personne active et dynamique de se créer une situation stable et bien rémunérée, comme

GÉRANT (E)

d'un magasin de nettoyage à sec, à Neuchâtel.

Possibilité de participation financière pour devenir copropriétaire. Capital à investir : environ 30.000 fr.

Réponses sous chiffres 41-900441, Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel, ou téléphoner au 24 61 78.

Foyer accueillant (80 jeunes filles de 18 à 26 ans) cherche :

DIRECTRICE (ou couple de direction)**ÉCONOME****SECRÉTAIRE - COMPTABLE**

Prestations sociales intéressantes. Semaine de 5 jours. Entrée en fonction le 1er mars 1975.

Faire offres sous chiffre G-62494-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

Maculature en vente au bureau du journal

Air Maintenance S.A.

Nous cherchons

employée de bureau

de langue maternelle française ou allemande avec de bonnes connaissances de l'autre langue, pour le contrôle du Kardex de notre stock pièces de rechange.

Nous offrons : place stable, bon salaire, 13me mois, semaine de 5 jours, horaire variable, avantages sociaux d'une entreprise moderne et dynamique.

Adresser offres écrites au bureau du personnel de Air Maintenance S.A., Aéroport de Neuchâtel, 2013 Colombier.

Serveuse

Jeune serveuse est cherchée pour entrée immédiate. Logée ou non. Gain intéressant. Café-restaurant de « L'Union », Saint-Prex. Tél. (061) 76 10 70.

PAPETERIES DE SERRIERES S.A.

Nous engageons immédiatement ou pour date à convenir des

MÉCANICIENS QUALIFIÉS

pour les réparations et l'entretien des machines.

1 ÉLECTRICIEN D'ENTRETIEN

Conditions intéressantes, avantages sociaux.

Se présenter ou faire offres écrites au Service du personnel, Papeteries de Serrières S.A., 2003 Neuchâtel, tél. (038) 25 75 75.

OMEGA

Nous souhaitons engager, pour le secteur SSIH - Ligne Pilote

un ingénieur ETS en microtechnique

qui sera appelé à travailler en tant que

CHEF DE PROJET

Son activité consistera à mettre en fabrication des montres électroniques, analogiques et digitales ; il collaborera étroitement avec un secteur de recherche.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres à OMEGA, Division du personnel technique et de production, 2500 Bienne, Tél. (032) 41 09 11, Interne 2591.

OMEGA

Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A.



Yverdon vous invite

Techniques d'avant-garde dans une région idyllique !

Pour ses bureaux d'étude au 53 de l'avenue Haldimand, à Yverdon, la division « Production d'énergie électrique » cherche

Ingénieurs - techniciens mécaniciens ETS comme chefs de groupe

Leurs domaines d'activités et fonctions :

Réf. TZ : Conduire un groupe autonome de quelque 6 ingénieurs-techniciens, dessinateurs expérimentés ou détaillants. Leur tâche est l'étude, la réalisation et la mise en service d'équipements particuliers à Brown Boveri pour la production et l'automatisation de la fabrication de machines électriques dans ses usines. D'étroites relations avec les utilisateurs, les sous-traitants et les fournisseurs de machines-outils exigent du candidat de l'entregent et d'indéniables talents.

Réf. TMA : Diriger l'activité de quelque 5 ingénieurs-techniciens, dessinateurs expérimentés ou débutants ayant à faire l'étude, les documents et les dessins de fabrication d'éléments de turbines à gaz produites en Suisse, en Allemagne, en France ou aux Etats-Unis. L'utilisation systématique des microfilms, l'application des procédés de fabrication les plus modernes, comme aussi les distances à surmonter posent des problèmes rendant le travail d'autant plus intéressant.

Mise au courant. Bien que les candidats qui seront retenus puissent faire preuve de plusieurs années de pratique, une formation préalable de quelque 9 mois avec leurs groupes leur sera donnée à Baden ou à Birr. Une indemnité de déplacement substantielle leur est assurée. Le haut niveau des produits et des procédés employés exige de tels investissements.

Les offres de service complètes seront adressées au Bureau d'engagement PE-1 sous la référence 335/25/39.

BBC
BROWN BOVERI

BBC Société Anonyme Brown, Boveri & Cie, 5401 Baden

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Pour compléter l'effectif de notre entreprise à Neuchâtel, nous cherchons une

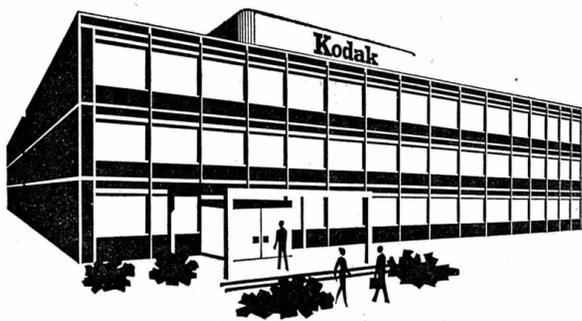
PERFOREUSE-VÉRIFICATRICE

ayant une bonne expérience de la profession et pouvant justifier de quelques années de pratique.

Nous sommes une équipe dynamique et travaillons sur IBM 029, 059, 129 et sur encodeuse MDS.

Nous offrons un travail varié, des prestations sociales de premier ordre ainsi qu'un restaurant d'entreprise, divers clubs de loisirs, etc.

Offres et renseignements aux
Fabriques de Tabac Réunies SA.
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel
Tel. 038 211145 - interne 225 ou 226.



Les problèmes techniques posés par les services de production de notre laboratoire de développement de films en couleurs, à Renens, sont étudiés et réalisés par notre service des installations techniques.

Nous cherchons pour ce service un

INGÉNIEUR TECHNICIEN ETS EN ÉLECTRONIQUE

ayant plusieurs années de pratique en électronique industrielle, et de bonnes connaissances de la langue anglaise.

L'activité de notre futur collaborateur consistera principalement en travaux se rapportant à :

- l'équipement des services de production ;
- aux méthodes de travail ;
- à l'amélioration et à la modification de machines et de postes de travail pour le traitement du film.

Notre collaborateur jouira de l'horaire variable. D'autre part, nous disposons d'un restaurant d'entreprise sur place.

Vos offres détaillées seront examinées avec bienveillance et M. Grundmann, chef du personnel vous donnera volontiers par téléphone, au No 34 43 93, les renseignements que vous pourriez désirer



KODAK SOCIÉTÉ ANONYME
Service du personnel (Réf. R. 31)
1, avenue de Longemalle
1020 RENENS

Nescore pour votre café au lait

NOUVEAU EGALEMENT

**sans
caféine!**

Prix de
lancement



Extrait de café décaféiné (env. 42%) et de chicorée (env. 58%)

Notre entreprise dynamique adapte des méthodes de vente modernes et s'agrandit continuellement. De ce fait, nous cherchons un

JEUNE REPRÉSENTANT

pour la branche d'huiles minérales. Si vous avez le désir de mettre vos expériences et votre enthousiasme à notre disposition, nous pouvons vous offrir un programme de vente unique. Il en est de même pour vos possibilités de revenu.

Rayon : Neuchâtel, Vaud, Genève.

Langues : français, si possible connaissance de l'allemand.

Voiture : mise à disposition.

Entrée : selon possibilités.

Une activité promettant du succès au service de vente dans une branche d'avenir vous assure de très bonnes possibilités de revenu (salaire fixe, commissions, frais de voyage).

Nous vous prions de bien vouloir adresser votre offre écrite, avec photo et certificats, sous chiffres OFA 3700 N, Orell Füssli Publicité S.A., 1002 Lausanne.

L'HOPITAL DE ZONE DE PAYERNE

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

secrétaire de direction

Travail varié, indépendante, avec responsabilités.

Adresser offres détaillées, avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire, à la Direction de l'hôpital de zone de Payerne, avenue de la Colline, 1530 Payerne.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Billet du samedi Un cheval nommé Destin

Les Noirs d'Afrique racontent une curieuse histoire commune à leurs mythologies régionales. Il y avait un très beau jeune homme aux longues jambes, à l'allure élancée, à la belle chevelure et au regard fier. Chacun pensait qu'il était de nature divine. Un jour, le très beau jeune homme enjoucha un cheval blanc très racé et partit fièrement vers l'avenir. Mais, lorsqu'il voulut s'arrêter vers la case de ses parents, le cheval blanc n'obéit pas et passa outre. Lorsqu'au soir, le jeune homme tenta d'infléchir sa direction vers un village, le cheval résista et continua sa route... On ne revit jamais le très beau jeune homme. Cette histoire signifie sans doute qu'il ne suffit pas d'avoir des longues jambes, une belle chevelure et le regard fier pour dominer son destin.

Ce qui manquait au très beau jeune homme, c'était ce qui fait d'un individu un homme véritable, une personnalité! Ce qui lui manquait, c'était la qualité qui nous permet, non seulement de dresser une monture et de la faire obéir, mais aussi de dominer notre destin et d'avancer vers le but que nous nous sommes tracés. Aujourd'hui, en Occident, bien des personnes disent et écrivent que le destin de l'humanité nous entraîne vers la fin de notre civilisation et même de notre monde, qu'il n'y a plus moyen de redresser quoi que ce soit, que tout est perdu tant dans les domaines de la morale des individus que dans celle de l'éthique politique.

L'immoralisme n'est-il pas à l'affiche dans nos rues? La dénatalité progressive n'annonce-t-elle pas notre déclin? Et dans la grande politique internationale, n'acceptons-nous pas très facilement que le crime devienne payant, la raison économique l'emportant aujourd'hui sur la simple morale?

Devons-nous pour autant, nous laisser aller au défaitisme et à la mort? Non, non et non! Nous devons mieux faire que le jeune homme de la mythologie africaine. Nous devons redresser la monture qui nous porte et nous la soumettre.

Nous devons, en d'autres termes, nous reprendre, nous Occidentaux, remettre le destin des hommes et des peuples sur la bonne voie. Nous devons pour nous-mêmes, retrouver des vies plus saines et plus saintes. En particulier, il importe que se fortifie l'amour du foyer et la vocation de parents heureux d'avoir des enfants.

Nous devons aussi amener l'opinion internationale à provoquer le redressement de l'éthique politique. Le cheval blanc du destin, nous le tenons, brides en mains. Dieu l'a voulu ainsi. Comme nous avons plus de conscience, de cœur et de cerveau que le très beau jeune homme de la mythologie africaine, avec tous nos dons et de toute notre sévère volonté, redressons sa marche, emmenons-le dans le chemin que Dieu nous indique par ces mots: justice, paix, amour, emmenons-le dans le chemin du bonheur. Jean-Pierre BARBIER.

A Fleurier, le Père Viennet et l'éveil de la foi chez l'enfant

De notre correspondant: Le Père Jean-Marie Viennet est venu, à Fleurier, pour parler de son expérience de l'éveil de la foi chez l'enfant. Le jeune enfant, a-t-il dit, imite ses parents, frères et sœurs. Si les parents ne font aucun geste religieux, devant lui, jamais il ne découvrira Dieu. Le climat, l'ambiance sont aussi importants. Les parents doivent être attentifs à toute la vie de l'enfant, lui parler l'écouter. Lorsque l'enfant a quatre ans

et plus, les questions sont, de plus en plus, nombreuses et viennent à propos de tout. Si le dialogue a déjà existé, dans la petite enfance, il sera plus facile, quand l'enfant aura six ans d'éveil, parce qu'il a confiance en ses parents. Personne, a souligné le Père Viennet, ne peut remplacer les parents et il est important que ceux-ci participent, eux-mêmes, à l'éveil de la foi.

Levure

(sp) Hier soir, quelque 75 ouvriers qui ont travaillé aux différents ouvrages des stations d'épuration de Môtiers et de Travers, ont été conviés, à l'Hôtel du commerce à Fleurier, à une rencontre amicale pour marquer la «levure» des travaux. M. Jean-Pierre Mauler, ingénieur, leur a parlé de problèmes techniques se rapportant aux stations d'épuration de eaux usées et M. André Junod, président du syndicat intercommunal et du Conseil communal de Fleurier, les a remerciés de leur fidèle collaboration et de la bonne entente qui ne cesse de régner sur les chantiers. Une collation a été offerte aux participants.

BUTTES

Soutenance de thèse de doctorat

(sp) Professeur d'anglais à l'Université de Neuchâtel, mais domicilié à Buttes, M. François Mathy, d'autre part président de l'Association des amis de Jean-Jacques Rousseau, soutiendra, le 5 décembre, sa thèse de doctorat, consacrée au poète romantique anglais John Keats (1795-1821), au cours d'une séance publique à l'Aula de l'Université.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Concert de la fanfare du régiment 8 au Temple du Bas



Selon une tradition solidement établie, la fanfare du régiment neuchâtelois a donné concert hier soir au Temple du Bas. A l'issue de la manifestation, le commandant du régiment, son état-major et les interprètes furent reçus à l'hôtel de ville par le conseiller communal Martenet, qui leur offrit un vin d'honneur au nom des autorités de la ville de Neuchâtel.

FRANCE VOISINE

Grève partielle en gare de Pontarlier pas de répercussions aux Verrières

De notre correspondant régional: En dépit des grèves qui ont lieu en France, le trafic ferroviaire sur la ligne Neuchâtel - Les Verrières - Pontarlier - Paris s'est écoulé normalement, avec certains retards du côté français. Aux Verrières-suisse, on nous dit qu'avant-hier et hier, les trains ont tous respecté l'horaire. Les courses des omnibus, des directs et des trains de marchandises ont circulé normalement. Avant-hier soir, toutefois, une grève partielle s'est déroulée à la gare de Pontarlier, où le chef de gare a dû lui-même accrocher les wagons... mais cela n'a eu aucune répercussion sur le trafic.

de, car ils craignent d'être bloqués, dans une gare et de ne pas pouvoir poursuivre leur voyage. Mais aussi bien de la part de CFF que de la SNCF, la gare des Verrières-suisse n'a reçu aucune instruction spéciale concernant la circulation des trains qui franchissent la frontière. Au poste frontière de Meudon, la situation est absolument normale. Le trafic des marchandises se déroule sans anicroches et si l'on note, cependant, un peu moins de passage qu'à l'ordinaire, cela provient, surtout, du fait que le courrier n'était plus acheminé et que les commandes ne parvenaient pas aux fournisseurs. Il semble que, maintenant, dans ce domaine, les choses s'améliorent lentement... G.D.

La qualité et le service c'est

Miele
Lave-linge
Lave-vaisselle
Calandre,
Appareils ménagers

ROY

COUVET
Tél. 63 12 06.

Opel Rekord

Tout compris.

Puissance moteurs de 1.7 et 1.9 litres, un châssis moderne Tri-Stabil, une grande sécurité de construction avec un habitacle stable et des zones absorbant les chocs, un confort généreux, un entretien avantageux, une modeste consommation d'essence et un équipement particulièrement riche, tout cela est compris dans le prix de l'Opel Rekord. Venez vous en rendre compte vous-même lors d'un essai sans engagement.

Rekord dès Fr. 13.525.— Opel Rekord. N° 1 dans sa catégorie.

DISTRIBUTEUR:

Garage-Carosserie FRANCO-SUISSE
Les Verrières, 66 13 55

Distributeur local: Garage M. Paillard, Boveresse,
tél. 61 32 23

L'annonce reflète vivant du marché dans votre journal

Seulement 40 c. le mot!

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la de Neuchâtel - Feuille d'avis

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Comment réussir quand on est... et pleurnichard, (16 ans). 23 h 15, La pervosité sexuelle dans les internats de jeunes filles (20 ans).
Fleurier, salle Fleurisia: 20 h 15, Revue «Et que ça tourne» avec Irène Vidy.
Médecin de service: dès 12 h, Dr Martial Roulet, rue de l'Abbaye, Travers, tél. 63 13 05.
Pharmacie de service: dès 16 h, Fernand Fermot, rue Miéville, Travers, tél. 63 13 39.

Ambulance: tél. 61 12 00 ou 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet: téléphone 63 25 25.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.
Fleurier, infirmière - visitante: téléphone 61 38 48.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.
Police cantonale: tél. 61 14 23.
DIMANCHE
Couvet, cinéma Colisée: 14 h 30, Le tatoué (enfants admis). 17 h, film italien; 20 h 30, Comment réussir quand on est... et pleurnichard, (16 ans).
Médecin de service: jusqu'à 22 h, Dr Martial Roulet, rue de l'Abbaye, Travers, tél. 63 13 05.
Pharmacie de service: jusqu'à lundi 8 h, Fernand Fermot, rue Miéville, Travers, tél. 63 13 39.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet: téléphone 63 25 25.
Fleurier, infirmière - visitante: téléphone 61 38 48.
FAN bureau du Val-de-Travers, Fleurier, 11 av. de la Gare, tél. 61 18 76.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.
Police cantonale: tél. 61 14 23.

LES BAYARDS

Augmentation du prix de l'eau

(c) Le Conseil général des Bayards a siégé jeudi soir sous la présidence de M. Félix Rosselet, en présence de 13 membres, du Conseil communal et de l'administrateur.
Le législatif a accordé par onze «oui» et une abstention un crédit de 6000 fr qui permettra l'acquisition d'un chasse-neige. L'augmentation du prix de l'eau a aussi été ratifiée par 6 «oui» contre 3 «non» (3 abstentions).
En fin de séance, il a été réparlé des pâturages, de la halte CFF des Bayards et il a été décidé de demander aux agriculteurs de mettre au sol pour l'hiver les fils de fer barbelés qui clôturent les champs.

Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Dieu est amour.
I Jean 4: 8.

Madame Laure Girard, au Locle, et sa fille, à La Chaux-de-Fonds;
Mademoiselle Alice Emmenegger, à La Chaux-de-Fonds;
Mademoiselle Marie Emmenegger, à La Chaux-de-Fonds;
Monsieur Marc Feuz, à La Sagne, ses enfants et petite-fille;
Mademoiselle Elisabeth Jeanneret, aux Ponts-de-Martel;
Monsieur et Madame Henri Nydegger, à La Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Fritz JEANNERET
née Louise GIRARD

leur chère belle-sœur, tante, cousine, parente et amie que Dieu a reprise à Lui, dans sa 87^{me} année.
Couvet, le 22 novembre 1974.
(Bourgeois 3).

Maintenant l'Eternel mon Dieu m'a donné du repos de toutes parts.
I Roi 5: 4.

L'ensevelissement aura lieu à Couvet, le lundi 25 novembre 1974.
Culte au temple à 13 h 45.
Le corps repose à l'hôpital de Couvet,
Domicile de la famille: Mademoiselle M. Emmenegger, Manège 18, 2300 La Chaux-de-Fonds.
Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu

AVIS TARDIFS

COUVET - SALLE DES SPECTACLES
Samedi 23 novembre à 20 h 30
Portes: 20 heures
SOIRÉE MUSICALE ET THÉÂTRALE
organisée par le club accordéoniste AUREO
Direction M. Jeannot
«LA BONNE EST DE LA CLASSE»
vaudeville en un acte de V. Thomas par quelques membres de la société
Dès 23 h, soirée dansante avec l'orchestre «Les 5 Saisons»

AVIS DIVERS

Perdu, entre la rue du Temple et la rue de l'Hôpital, à Fleurier,
1 croquette en vison
prout dame.
La rapporter contre récompense à Mme Marie-Louise Minder, 25, rue de l'Hôpital, Fleurier.

CHEZ FANAC

Saint-Sulpice
Tél. (038) 61 31 41
LE DIMANCHE
menu Fr. 20.—
hors-d'œuvre à gogo
Entrée chaude
Viande, fromage, dessert.

Blackmint

et puis... c'est bon!

Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Madame Baptiste BETTINELLI

née Angela BELLi

leur bien chère et regrettée maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie que Dieu a reprise à Lui dans sa 72^{me} année, munie des sacrements de l'Eglise, après une longue maladie supportée vaillamment.
Travers, le 21 novembre 1974.
(rue Miéville).

R.I.P.

Les obsèques auront lieu à Travers le lundi 25 novembre 1974.
Messe de sépulture à l'église Saint-Joseph, à 13 h 30, suivie de l'ensevelissement à 14 h 15.
Le corps repose à l'hôpital de Couvet.

Au lieu d'envoyer des fleurs, veuillez plutôt penser à l'Association neuchâteloise du Diabète, La Chaux-de-Fonds, CCP 23-5111

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale: Marc Wolfrath
Rédacteur en chef: Jean Hostettler

L'Association suisse des maîtres ferblantiers-appareilleurs, section du Val-de-Travers, a le pénible devoir d'annoncer le décès de
Madame Baptiste BETTINELLI
belle-mère de Monsieur Albert Overney, son dévoué caissier.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

CULTES

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE
Les Bayards: 9 h 45, culte M. Béguin.
Buttes: 9 h 45, culte M. Jacot.
La Côte-aux-Fées: 10 h, culte M. De-lord.
Couvet: 8 h 05, culte à l'hôpital, M. Perriard; 9 h 45, culte avec sainte cène, M. Perriard; 8 h 45, culte de jeunesse; 9 h 45, culte de l'enfance.
La Nouvelle Censière: 20 h 30, culte au collège, M. Perriard.
Fleurier: 9 h 45, culte des familles, M. Pinto; 20 h, culte.
Môtiers: 9 h 45, culte des familles, M. Perret; culte à la montagne.
Noiraigue: 9 h 45, culte M. Duruphy.
Saint-Sulpice: 9 h 30, culte M. Attinger.
Travers: 10 h, culte M. Tuller; 9 h, culte de jeunesse; 11 h, culte de

l'enfance.
Les Verrières: 9 h 45, culte M. André.
ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE
La Côte-aux-Fées: samedi 20 h, groupe des jeunes «Contact»; dimanche 9 h 30, école du dimanche; 9 h 30, culte M. Charlet; 20 h, Croix-Bleue, M. Quartier; jeudi 20 h, réunion de prière.
ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE
Fleurier: samedi 18 h, messe; dimanche 8 h, messe; 9 h 45, messe chantée; 19 h 45, messe.
Les Verrières: 9 h, messe.
La Côte-aux-Fées: 10 h 30, messe.
Travers: samedi 19 h, messe; dimanche 10 h, grand-messe.
Noiraigue: 8 h 45, messe.
Couvet: samedi 18 h 15, messe; dimanche 8 h et 10 h, messes.

VAUD

YVERDON

Remise du drapeau
(c) Jeudi soir, à l'hippodrome d'Yverdon, le groupe de transmission 2 a pris congé de son commandant, le major Moser.

Assemblée des directeurs de police

(c) Jeudi, a eu lieu l'assemblée des directeurs des polices municipales vaudaises en présence des représentants de 26 communes, et présidée par M. R. Deppen, municipal à Lausanne. L'accord sur les polices municipales, qui a été ratifié, vise la formation des policiers et permet la création d'une école de police à Lausanne. Le problème de la formation des agents préoccupe les responsables de la police et communaux. En effet, les corps de police du canton rencontrent de plus en plus de difficultés dans le recrutement et l'assemblée a chargé son comité directeur d'étudier cette question. Il a également été envisagé la possibilité de créer des «cadets de la route» sorte d'auxiliaires de la circulation, âgés de 15 à 20 ans, sur le modèle de ce qui se fait en Suisse alémanique; la formation de ces «cadets» permettrait de décharger les agents de certaines tâches routières.

« Savez-vous planter les choux? »

(c) La pièce de Marcel Achard « Savez-vous planter les choux? », qui a été présentée jeudi soir au Casino-théâtre d'Yverdon, a obtenu le succès.

Ils ont 20 ans!

(c) Hier, à 20 h, les autorités yverdonnoises ont invité les nouveaux jeunes citoyens et citoyennes à l'hôtel de ville. Quelque 75 jeunes gens avaient répondu à cette invitation. M. Pierre Duvoisin, syndic, s'adressa avec chaleur et bonne humeur à ces jeunes, et leur expliqua en quoi consistait le ménage communal. Il fut suivi par divers orateurs dont Mme J.-L. Miéville, en tant que citoyenne, M. Paul Chevalley, municipal de la police et préposé aux affaires culturelles, M. Marcel Jaccoud, délégué aux sports et M. Albert Lavanchy, président du Conseil communal. Une fondue fut ensuite offerte au réfectoire du Centre professionnel où dès 21 h, un bal fut organisé.

Cyclomotoriste blessé

(c) Hier, vers 18 h 30, à l'intersection avenue Haldimand - rue Neuve, un automobiliste genevois, qui venait de quitter le stop de cette dernière rue, a renversé un cyclomotoriste, M. Reynold Kueng, 17 ans, domicilié à Cheseaux-Noréaz. Ce dernier, souffrant d'une fracture du fémur droit, a été transporté à l'hôpital d'Yverdon.

Moudon Récolte de sang

(c) Organisée par la Croix-Rouge et les samaritains de Moudon, la dernière récolte de sang a rapporté 337 flacons.

ORBE

Au tribunal de police Expulsé de Suisse...

(c) Le tribunal de police du district d'Orbe, présidé par M. E. Nicole, s'est occupé du cas de D.I., âgé de 24 ans, célibataire, d'origine française; l'accusé — qui faisait défaut à l'audience — est peintre en bâtiment et habitait précédemment La Sarraz, mais il est actuellement sans domicile connu. Son dossier présente plusieurs cas de vols divers. Le tribunal l'a condamné à trois mois de prison ferme, moins 14 jours de préventive, et à 10 ans d'expulsion de Suisse.

ORON-LA-VILLE

Au conseil communal

(c) Dans sa dernière séance, le Conseil communal d'Oron-la-Ville a entendu le rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal concernant le plan de zone et son règlement. Après la lecture des 78 articles, des réponses de la Municipalité aux opposants et des modifications apportées par la commission, le Conseil a approuvé le plan de zone et son règlement.

Ecole des parents

(c) Deux spécialistes sont venus à Oron traiter le délicat problème de l'avortement, lié à sa prévention et à la contraception, devant les membres de l'école des parents: tout d'abord Mme Mary-Anna Barbey, du centre de planning de Georgette, puis le Dr Pierre Delacoste. Ce forum a remporté un grand succès.

« Les jeunes patriotes »

(c) L'assemblée générale de la section de gymnastique « Les jeunes patriotes », d'Oron, s'est déroulée sous la présidence de Jean-François Chappuis qui a présenté un rapport sur l'activité de l'année écoulée. Mme Georgette Parisod, trésorière, a présenté les comptes, qui sont favorables. Le comité a ensuite été renouvelé comme suit: MM. Jean-François Chappuis, président; Bernard Jaccoud, secrétaire; Mme Parisod, trésorière; M. F. Bergmann, membre adjoint.

LES TUILERIES-DE-GRANDSON Anniversaire

(c) Hier, la Municipalité de Grandson a présenté ses vœux et félicitations de même que les cadeaux d'usage à Mme Laurence Muller-Chappuis aux Tuileries-de-Grandson, qui fêtait ses 90 ans. Née aux Tuileries-de-Grandson, elle fut veuve très jeune et éleva deux enfants. Elle a été hospitalisée depuis bientôt trois ans à l'hôpital d'Yverdon, mais jouit d'un esprit très lucide.

Qu'est-ce un fonds de placement et à quoi sert-il? L'UBS vous le dit.

Vous désirez placer votre argent à long terme. Mais comment?

Vous pouvez acheter des actions, des obligations ou des immeubles. Cependant, ce genre d'investissement exige non seulement des connaissances spécifiques et beaucoup de temps, mais aussi des ressources importantes. L'acquisition d'un immeuble, par exemple, représente déjà un investissement dépassant les possibilités financières de la grande majorité des gens. En ce qui concerne les placements en valeurs mobilières, il faudrait toujours pouvoir se permettre d'acheter un grand nombre de titres différents, afin de réduire les risques, de réunir le maximum de chances de plus-values et d'obtenir un bon rendement.

La solution, c'est les fonds de placement

Ils permettent à chacun de faire un placement en titres ou en immeubles. La fortune d'un fonds est constituée par les apports en argent des personnes achetant les parts de ce fonds. Le fonds de placement, suivant son but, place cet argent en actions, en obligations, ou alors en immeubles. Les parts sont aussi émises en petites coupures, de sorte qu'investir dans l'économie est à la portée de tous. Grâce à la diversification des placements, le risque couru est plus faible que celui découlant d'investissements directs, d'autant que les fonds de placement peuvent compter sur une direction compétente et sérieuse et s'appuyer sur une grande banque.

Les 17 fonds de l'Union de Banques Suisses

Par l'intermédiaire de l'Intrag S.A., Gestion d'Investment Trusts, société qu'elle a fondée en 1938 avec le concours de trois banques privées de renom, l'UBS (banque dépositaire) gère 17 fonds de placement, dont 13 en actions, 3 en obligations et 1 en immeubles. Réunissant une fortune d'environ 6 milliards de francs, les fonds Intrag viennent en tête des fonds suisses.

Les fonds de placement Intrag sont dirigés avec soin et compétence. Une équipe de spécialistes surveille les fonds jour après jour et adapte la composition des portefeuilles à l'évolution de la situation économique. Ainsi, les meilleures conditions sont remplies pour assurer le succès d'un placement à long terme, et les parts de fonds sont faites pour un tel placement.

Voici la liste de ces 17 fonds:

AMCA America-Canada Trust Fund	GERMAC Fonds de Placement en Actions Allemandes
BOND-INVEST Fonds de Placements Internationaux en Obligations	GLOBINVEST Fonds de Placements Internationaux en Valeurs Mobilières
CANAC Fonds de Placement en Actions Canadiennes	HELVETINVEST Fonds de Placement en Valeurs Suisses à Revenu Fixe
CONVERT-INVEST Fonds de Placements Internationaux en Obligations Convertibles	ITAC Fonds de Placement en Actions Italiennes
DENAC Fonds de Placement en Actions du Commerce de Détail et de l'Industrie Alimentaire	PACIFIC-INVEST Fonds de Placement en Valeurs Mobilières de la Zone du Pacifique
ESPAC Fonds de Placement en Actions Espagnoles	ROMETAC-INVEST Fonds de Placements Internationaux dans le Secteur des Matières Premières et l'Industrie Énergétique
EURIT Fonds d'Investissement en Actions Européennes	SAFIT South Africa Trust Fund
FONSA Fonds de Placement en Actions Suisses	SIMA Fonds Suisse de Placements Immobiliers
FRANCIT Fonds d'Investissement en Actions Françaises	

Prenez contact avec un conseiller en placement UBS

Il vous suffit de convenir d'un rendez-vous avec le conseiller de la succursale UBS la plus proche. C'est un homme de métier qui saura vous conseiller objectivement.

Si, au préalable, vous désirez étudier plus en détail la question des fonds de placement, commandez notre brochure «Les fonds de placement Intrag» en nous retournant le bon ci-dessous.

Coupon
Veuillez m'envoyer gratuitement votre brochure «Les fonds de placement Intrag» FAN/ 1
M./M^{me}/M^{lle}
Profession
Rue
NP | | | Localité
Ecrire en caractères d'imprimerie s.v.p.
A envoyer à: Union de Banques Suisses,
Département AFON, case postale 645,
8021 Zurich.



Union de Banques Suisses



SEMPERIT

M+S avec ceinture acier M229 et Haute adhérence!



- * Une tenue de route exceptionnelle et une adhérence maximum au sol par tous les temps, grâce à une composition chimique de la gomme adéquate.
- * Un profil nouveau garantissant un confort maximum, allié à des qualités antidérapantes supérieures.
- * La ceinture d'acier accentue encore cet ensemble de qualités et également assure une longévité remarquable.

SEMPERIT

SEMPERIT SA, Lenzenstr. 19, 8953 DIETIKON/ZH, Tél. 01/88 77 68
Filiale Genève, 3 rue des Ronzades, Tél. 022/42 42 44
Dépôts: Bâle, Lausanne, Lugano, Lucerne, St-Gall, Soleure



POMY CHIPS S.A.
ZWEIFEL

cherche

un chauffeur-vendeur

Etes-vous désireux de changer de situation et de travailler dans un service à la clientèle alimentaire ?

Avez-vous entre 20 et 30 ans ?

Etes-vous de nationalité suisse ?

Etes-vous domicilié dans la région de Neuchâtel ?

Etes-vous honnête et travailleur ?

Dans ce cas, vous êtes notre homme.

Nous vous offrons en échange :

- un bon salaire
- un rayon établi
- une bonne mise au courant assurée par nos soins
- les conditions sociales d'une grande maison.

Si cette annonce correspond à votre idéal, faites votre offre à Zweifel Pomy Chips, case postale, 2088 CRESSIER.

Tél. (021) 71 77 38.

LA MUNICIPALITÉ D'YVERDON

met au concours plusieurs postes de :

AGENTS DE POLICE

Traitement selon statut du personnel et calculé en fonction de l'âge et des aptitudes des candidats.

Adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae, livret (s) scolaire (s), livret de service militaire et copies de certificats, jusqu'au 2 décembre 1974, à :

OFFICE DU PERSONNEL COMMUNAL, HOTEL-DE-VILLE 2, 1400 YVERDON

Tous renseignements utiles à la fonction peuvent être obtenus auprès de la Direction de police, qui reste à la disposition des candidats pour d'éventuels entretiens.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

LE PRÉLET S.A. - Fabrique de cadrans
2206 LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

engage tout de suite, ou pour époque à convenir :

CHEF OU DÉCALQUEUR (EUSE)

aimant les responsabilités, susceptible d'être formé (ée) comme chef ;

OUVRIER (ÈRE)

formé (ée) sur le montage ;

PERSONNEL

formé ou à former sur l'une ou l'autre des opérations de la fabrication du cadran ;

CONCIERGE

Faire offres ou se présenter sur rendez-vous téléphonique préalable au (038) 57 16 22.

Salon de coiffure
Centre ville, Neuchâtel, cherche

1^{re} COIFFEUSE

Entrée immédiate ou à convenir. Très bon salaire à personne capable.

Tél. 24 66 88.

Nous cherchons

sommelières sommeliers

Connaissance des 2 services.
Nourris, logés. Horaire agréable.
Salaire intéressant.

Tél. 31 40 40.

La Maison de Santé de Prégargier,
2074 Marin (NE)

cherche :

secrétaire

habile dactylographe, pour son secrétariat médical ;

lingère

repasseuses

Ecrire ou téléphoner à l'administrateur. Tél. (038) 33 51 51.

RESTAURANT LE JURA
Neuchâtel - Treille 7
engage tout de suite

filles ou garçons pour l'office

Prière de se présenter ou de téléphoner au (038) 25 14 10.

Etablissement bancaire cherche pour entrée immédiate ou à convenir, un

EMPLOYÉ DE BANQUE QUALIFIÉ

Age minimum 25 ans. De sérieuses connaissances des services devises et documentaires, ainsi que des langues allemande et anglaise sont indispensables.

Les conditions d'engagement seront traitées confidentiellement, directement avec la Direction.

Faire offres sous chiffres 17-500 674, à Publicitas S.A., Rue de la Banque 2, 1700 Fribourg.



Monsieur,

VOUS êtes le jeune collaborateur que nous cherchons. Vous avez terminé votre apprentissage d'employé de bureau et avez quelques années de pratique. Vous êtes intéressé à travailler dans notre département ACHAT DE CADRANS en tant que collaborateur direct de notre chef. Vous parlez et écrivez le français et l'allemand.

NOUS sommes une entreprise dynamique et en pleine expansion. Nous vous offrons une situation intéressante, bien rétribuée avec tous les avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Nous attendons vos offres de service ou votre téléphone à l'adresse suivante :
ENICAR S.A. Service du personnel INTERNE 283,

ENICAR SA MANUFACTURE D'HORLOGERIE 2543 LENGNAU TEL. 065 80041



JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

SUITE Avant le plébiscite jurassien

La délégation jurassienne du Conseil fédéral a informé les représentants du gouvernement bernois sur l'entrevue qui a eu lieu le 11 novembre 1974 avec une délégation du Rassemblement jurassien.

A cette occasion, la délégation bernoise a fait savoir que le Conseil d'Etat a libéré le vice-chancelier, qui occupe une position importante au sein de la « Force démocratique », anti-séparatiste, de ses obligations professionnelles jusqu'au jour du plébiscite du 16 mars 1975. La discussion a en outre porté sur la participation de la Confédération lors de la préparation et du déroulement du deuxième plébiscite dans le Jura.

Les contacts entre les deux délégations se poursuivront.

PRÉCISIONS

Les conseillers d'Etat Robert Bauder, président de la délégation jurassienne du gouvernement bernois, et Henri Huber ont donné des précisions à la pres-

se parlementaire. En ce qui concerne les déplacements de population dans le district de Moutier, huit communes (plus de 400 nouveaux arrivants) n'ont pas donné les indications demandées par l'exécutif bernois. Il ne s'agit pas d'empêcher ou de contester le droit de libre établissement, mais simplement d'éviter des abus qui pourraient fausser l'expression de la volonté populaire lors des deuxièmes plébiscites. Le gouvernement bernois est d'ailleurs intervenu auprès du Conseil fédéral comme le lui demandait une motion d'un député socialiste de Tavannes adoptée par le parlement bernois lors de sa session de novembre. M. Bauder a tenu à souligner que toutes les voies juridiques restaient ouvertes pour les populations: recours au gouvernement bernois, puis au Tribunal fédéral.

LA SURVEILLANCE

Concernant la surveillance des registres électoraux, les modalités d'appli-

cation n'ont pas encore été fixées, deux variantes étant envisagées et devant être examinées par la Confédération. La surveillance des votations fera l'objet de quelques modifications par rapport au plébiscite du 23 juin. Pour sa part, le gouvernement bernois souhaiterait qu'il y ait des observateurs dans toutes les communes, mais aucune décision n'a encore été prise.

Le gouvernement bernois n'entend pas intervenir pendant la campagne pré-plébiscitaire. En revanche, ses membres, en tant que citoyens, ont toute latitude de le faire, selon une jurisprudence du Tribunal fédéral.

M. Henri Huber, pour sa part, a relevé que le groupe de députés du Jura-Sud et de Bienne-romande avait également sollicité une entrevue du Conseil fédéral pour discuter notamment du problème des déplacements de population. Une réponse positive devrait prochainement parvenir à ces 17 députés.

Important regroupement dans les machines-outils Trois entreprises fondent « Moutier-machines holding »

De notre correspondant :
Un important regroupement dans l'industrie de la machine-outil a été annoncé hier matin au cours d'une conférence de presse au Palais des entreprises Tornos, Pétermann et Bechler de Moutier. En regroupant sous le nom de « Moutier-machines holding » les trois maisons de Moutier, dont l'effectif global s'approchera des 3000 salariés en Suisse et à l'étranger et dont le chiffre d'affaires devrait excéder 160 millions de francs, les dirigeants ont mis sur pied la plus importante concentration suisse dans la branche de la machine-outil, avec ses usines principales de Moutier, ses centres de production à Crémènes, Courrendin, Courroux, Courgenay, Fleurière, et ses services techniques et commerciaux établis dans le monde entier.

Outre les membres des différents conseils d'administration on notait la présence de MM. Jean Haesler, intendant des impôts qui représentait le gouvernement, le préfet de Moutier M. Maccat ainsi que M. Holz vice-maire de Moutier. Ce regroupement qui a été exécuté en un temps « record » de près de huit mois rendra l'exploitation des trois usines plus intéressante et garantira par la même occasion une meilleure sécurité de la place de travail.

ON CONNAIT LES FAMILLES

S'il n'y aura, pour le moment, pas grand changement dans le secteur de la production — chacun conserve son propre programme de fabrication ainsi que sa marque originale — c'est surtout dans le domaine administratif et plus particulièrement dans la recherche que le travail en commun sera rentable. Sur le plan financier pas de grands changements en vue pour le moment puisque la « Moutier-machines holding » maintient les structures financières des entreprises qu'il consolide à l'exclusion de toute participation de capitaux anonymes suisses et étrangers. Sur ce point un des directeurs faisait remarquer avec fierté que les trois usines étaient des entreprises familiales. « Chacun connaît nos familles, et on sait à qui s'adresser. Ceci est une chose très importante qui contribue grandement à favoriser au maxi-

mum le climat de travail dans notre ville ».

Le conseil d'administration de la holding ainsi qu'un comité de coordination seront les organes de direction des trois maisons Tornos, Bechler et Petermann. Le conseil d'administration est constitué par : MM. Henri Béguelin, juge d'appel, Hans Flueckiger, notaire, Ami Scholler, François Schaller, président de Bechler, ainsi que Philippe Holzer et Charles Schneeberger. C'est M. Max Haeni qui préside le conseil d'administration.

M. Max Haeni, a fait un bref historique. L'industrie horlogère existait déjà dès le XVIIIe siècle dans le Jura, notamment dans le val de Saint-Imier, dans les Franches-Montagnes et à Tramelan. Ce n'est que vers le XIXe siècle qu'elle s'établit dans la prévôté. Pour fournir cette industrie nouvelle, il fallait des machines spéciales. On assiste alors, grâce à l'ingéniosité des mécaniciens, à la construction des tours automatiques à décoller. Cette fabrication se concentra à Moutier, faisant de cette localité un centre industriel mondialement connu. Les débuts de la maison Tornos remontent à 1880. En 1902 ce fut l'ouverture de la première usine Joseph Pétermann suivie d'une dizaine d'années plus tard de la fondation de la fabrique Bechler. Puis M. Haeni rendit un vibrant hommage à ces pionniers qui ont « contribué si largement au renom de Moutier, du Jura et de notre pays tout entier ». Outre leur réussite personnelle ils ont contribué, selon l'orateur, à la prospérité générale de toute une région. Il rendit ensuite hommage à la main-d'œuvre dont la précision et le dévouement ont

grandement contribué aux succès d'aujourd'hui.

GASPILLAGE

C'est ensuite le professeur François Schaller qui expliqua les motivations substantielles de cette concentration. Les progrès incessants réalisés dans le domaine technique obligent chaque usine à consacrer des sommes de plus en plus élevées à la recherche appliquée. Il arrive que de telles recherches s'effectuent parallèlement dans les maisons différentes ce qui entraîne des dépenses qui constituent, selon l'orateur, un gaspillage notoire de capacités, de forces de travail et de capitaux. De plus la gamme des produits des trois entreprises est en partie complémentaire. En groupant les divers produits il sera plus facile aux représentations commerciales étrangères de satisfaire les besoins du client. Finalement, la pression de la concurrence étrangère est si forte sur ce marché que pour demeurer compétitif à l'échelon international il faudra tout mettre en œuvre pour baisser le coût des produits. Selon l'orateur, la concentration n'est aujourd'hui pas simplement une mode c'est devenu une nécessité ».

Les mesures qui seront adoptées n'exerceront que très peu d'effets sur le personnel des ateliers. Certaines mutations interviendront afin de simplifier et coordonner les tâches de « management », mais elles se feront sans « qu'il faille se passer des services de quiconque ».

Relevons que le personnel des trois usines a été informé hier matin de cet important regroupement. Préalablement, la création de la holding avait été discutée dans le cadre des organisations professionnelles, syndicales et patronales. Selon les premières réactions qui suivirent l'annonce du regroupement, les directeurs estiment que la chose a été très bien comprise au sein des entreprises.

REUCHENETTE

Eboulement de pierres

Judi, vers 22 h 30, de nombreuses pierres ont dévalé la forêt à la sortie de Reuchenette en direction de Bienne. Elles ont obstrué la route cantonale. Aussitôt arrivée sur les lieux, la police a réglé la circulation et, aidée par des automobilistes de passage et des ouvriers de la cimetière voisine, a déblayé la route. Il a fallu se mettre à plusieurs car certaines pierres atteignaient une grande taille. On ne déplore heureusement aucun accident.

Collision

(c) Un camion militaire circulait hier 6 h 30 de Reuchenette en direction de Bienne. Dans un virage à droite, au-dessus de Frinwillier, sa remorque s'est déportée sur la gauche et a heurté un train routier. Personne n'a été blessé, les dégâts matériels se montent à 4000 francs.

COURTÉTELLE

Un jeune homme meurt de la malaria

(c) M. Jean-Claude Chatelain, de Courtételle, âgé de 36 ans, qui était rentré récemment de l'Afrique occidentale où il avait séjourné une quinzaine de jours au Togo, a été pris de fièvre au début de la semaine. Le mal empirant, il a été hospitalisé jeudi après-midi, mais il ne devait pas tarder à décéder malgré les traitements administrés au département des soins intensifs. Un de ses compagnons de séjour en Afrique, habitant Courroux, a lui aussi été hospitalisé dimanche. Il se trouve en bonne voie de guérison. Il semble que, dans l'un et l'autre cas, il s'agit de malaria, contractée par piqûre d'insectes.

Des voleurs dans la cave du gendarme...

(c) Profitant de l'heure où les familles sont devant la télévision, des cambrioleurs se sont introduits récemment, vers 22 h, au sous-sol d'un bâtiment locatif de Courtételle. Après avoir visité une première cave ils ont pénétré dans une seconde — qui se trouve être celle du gendarme — et en ont emporté plusieurs bouteilles de spiritueux ainsi que des boîtes de conserve. Enfermés dans le local, les voleurs, qui devaient être deux, sont sortis de la maison en dévissant une fenêtre de corridor.

FRIBOURG

Au Grand conseil fribourgeois

Il ne faut pas dramatiser la situation économique

Le Grand conseil fribourgeois a terminé sa deuxième semaine de session par l'examen de deux projets de modification de loi, l'un concernant l'organisation judiciaire, l'autre la valeur officielle des immeubles. L'interpellation de M. Ferdinand Masset (rad.) sur l'évolution économique du canton a sans doute marqué la séance. Faisant part à l'assemblée des soucis qui régissent actuellement dans les milieux économiques au parlement, F. Masset invite le Conseil d'Etat d'analyser en détail la situation économique actuelle et d'envisager les premières mesures. Répondant à titre personnel et au pied levé, le directeur du département de l'industrie, de commerce et de l'artisanat, M. Pierre Dreyer, rele-

vait qu'il ne fallait pas dramatiser la situation mais qu'il y avait un problème bien réel.

Ferdinand Masset demande que le Conseil d'Etat prenne des mesures, c'est-à-dire qu'il fasse notamment une enquête auprès des entreprises fribourgeoises afin de connaître les perspectives d'occupation pour ces prochains mois. L'enquête devrait également porter sur les travaux prévisibles. Un inventaire des travaux de génie civil et de constructions diverses prévues devrait être dressé. Le résultat de cette enquête devrait éventuellement inciter le gouvernement à intervenir auprès de la Confédération afin d'obtenir des allègements à certaines dispositions encore en vigueur des arrêtés fédéraux concernant le crédit et la construction. En ce qui concerne le chômage à proprement parler, l'interpellateur invite le gouvernement à promouvoir, au besoin, les cours de recyclage et d'analyser les mesures éventuelles à prendre en vue de venir en aide aux travailleurs non assurés contre le chômage. « Selon les possibilités financières, créer des occasions de travail en avançant l'exécution de certains travaux », c'est ce que demandait encore l'interpellateur.

Les débats du Grand conseil sur le projet de révision de la loi sur l'organisation judiciaire se tiraient en longueur, certains députés jugeant que les compétences accordées aux différentes instances en ce qui concerne la valeur litigieuse des cas, étant trop larges. Le projet de loi concernant la valeur officielle des immeubles rencontrait quant à lui des réticences à cause de la proposition gouvernementale voulant faire supporter aux communes une partie des frais des commissions d'estimation. C'est finalement la proposition de Félicien Mo-

rel (soc.), soutenue par des députés de tous partis, qui l'emporta par 53 voix contre 47 et 9 abstentions. Les frais de ces commissions iront ainsi à la charge de l'Etat.

Enfin, le Grand conseil a donné par 48 voix contre 39 et 11 abstentions une interprétation précise à l'article du règlement concernant le vote des députés. Ceux-ci devront être à leur place pour que leur vote soit valable. La question s'était posée à cause d'une dépense supplémentaire de 45.000 fr. au budget de l'instruction publique où un député avait refusé la dépense, en n'étant toutefois pas assis à sa place.

A Villarsviriaux : personnel licencié

(c) En 1970, la fabrique d'emballages Vuille S.A., à Villarsviriaux, ouvrait un atelier de montage, à Villarsviriaux. Une vingtaine d'emplois étaient ainsi créés pour les habitants du village et des communes limitrophes. Depuis lors, le personnel de l'atelier, exclusivement féminin, est tombé à 13 ouvrières, dont six travaillaient, à temps partiel. Aujourd'hui, les changements de structure dans la production et les mesures de rationalisation, en cours, contraignent l'entreprise à abandonner l'exploitation de cet atelier, à Villarsviriaux.

La direction de la fabrique déclare, dans un communiqué, que toutes les mesures seront prises pour reclasser ces ouvrières, le plus près possible de leur domicile, où le cas échéant, au siège de l'usine, à Fribourg.

A propos de la liberté d'établissement

De notre correspondant :

Sous ce titre, le Rassemblement jurassien a publié hier un communiqué qui constitue une réponse aux arguments développés par les représentants du gouvernement bernois lors de leur rencontre avec la délégation du Conseil fédéral ainsi que lors de leur conférence de presse.

« Le droit de libre disposition est reconnu au peuple jurassien, écrit le R.J. Mais par une distorsion inadmissible, l'additif constitutionnel du 1er mars 1970 appelle à voter tout citoyen suisse domicilié dans la région en cause depuis

un trimestre au moins. Ainsi, un Suisse allemand venu dans le Jura-Sud à fin 1974 pourra, en mars prochain, se prononcer sur le sort d'un pays qui n'est pas le sien, et dont il ne connaît ni le passé, ni la langue, ni les besoins profonds. En revanche, les Jurassiens nés à leur patrie depuis des générations perdront le droit de prendre part à ce deuxième plébiscite si, trois mois avant la date fatidique, ils se trouvent contraints de s'établir dans une autre région du Jura.

Ces dispositions, qui favorisent les empiétements bernois, ne seront jamais admises ni par le Rassemblement jurassien, ni par les autorités du nouveau canton. Elles ont eu pour conséquences : — d'écartier du scrutin d'autodétermination des dizaines de milliers de ressortissants jurassiens établis à l'extérieur, dont une partie sont nés dans leur pays d'origine ;

— de faire intervenir à leur place 20.000 nationaux de l'ancien canton de Berne, inassimilés dans une proportion de 40 %, pour autant qu'ils aient pris domicile dans le Jura romand depuis trois mois au moins. S'agissant des plébiscites « en cascade », l'art. 8 de l'additif constitutionnel continue à déployer ses effets : toute personne qui peut justifier un domicile de trois mois dans les districts ou les communes en cause a le droit de participer aux futures consultations. N'importe quel citoyen peut déposer ses papiers dans la commune de son choix, pour des motifs qui lui sont propres (convenances personnelles, travail, activités politiques ou sociales, climat, sport, raisons familiales etc.). L'art. 23 du code civil ne formule qu'une seule condition,

à savoir l'intention de s'établir à son lieu de domicile.

Après une intervention illicite du gouvernement bernois, certaines communes ont refusé le domicile à des Jurassiens qui répondent aux conditions légales. La liberté d'établissement ne saurait être battue en brèche sous prétexte que quelques centaines de personnes (d'opinions diverses) ont choisi de s'établir où bon leur semble. Il est ignoble, à ce propos, de parler de « mercenaires » ou même « d'invasion des barbares », comme l'ont fait les communiqués upéjistes. Il est plus scandaleux encore que M. Bauder, au nom du gouvernement, ait risqué une comparaison entre les Jurassiens qui prennent domicile dans leur patrie ancestrale et les Allemands venus jadis dans les Sudètes (Tchécoslovaquie). Si un parallèle est possible, c'est entre ces Allemands établis hors de leur pays et les Bernois installés massivement dans le Jura-Sud.

Le Rassemblement jurassien demeure opposé à l'article 8 de l'additif constitutionnel et au délai de trois mois permettant l'exercice du droit d'autodétermination. Cela dit, la liberté d'établissement ne peut être ni étendue, ni restreinte, à l'occasion des plébiscites ultérieurs. Si des contestations surgissent à propos d'un refus de domicile, la voie de recours aboutit au Tribunal fédéral, qui est à même de statuer en toute indépendance. Toute « fraude » est donc impossible. Il est essentiel, vu la tension qui règne dans le canton de Berne, de soumettre ces litiges au pouvoir judiciaire. C'est le seul moyen de mettre un terme aux accusations réciproques et d'empêcher les discriminations ».

BEVI

Menaces de mort contre M. Roland Béguelin

(c) Durant toute la matinée de vendredi, des établissements publics de Delémont et de la vallée, les restaurants mais aussi des écoles, de même que des privés, ont reçu des appels téléphoniques annonçant que M. Roland Béguelin, secrétaire-général du Rassemblement jurassien, serait tué à minuit. Il s'agissait d'une voix d'homme, vraisemblablement enregistrée, parlant avec un accent, sur un ton assez bas. M. Béguelin a été informé vers 11 heures, par la police cantonale, de ces appels qui ont créé une effervescence dans la région, de l'inquiétude et de nombreuses discussions.

A propos des changements de domicile

La jurisprudence du Tribunal fédéral

De notre rédaction bernoise :

On sait que le gouvernement bernois intente une action contre chaque Jurassien du nord, qui, dans la perspective du second plébiscite, s'est mis en peine d'acquiescer à un permis d'établissement dans l'un des trois districts du sud. Ainsi, la commune de Moutier n'a autorisée que 20 % des 155 demandes enregistrées depuis le 9 septembre. De plus, chaque personne désireuse de changer de domicile doit dorénavant remplir un questionnaire et mentionner la raison de son déménagement. Le gouvernement bernois fonde ces mesures sévères sur l'abus d'utilisation du terme « établissement ».

Deux importantes décisions du Tribunal fédéral, prises en 1965 et en 1923, méritent d'être rappelées à ce propos.

BIENNE

Dégâts matériels

(c) Hier, vers 10 h., place du Marché-Neuf, deux voitures se sont heurtées. Dégâts 200 francs.

Collision

(c) Hier, vers 13 h 30, une collision a eu lieu à la croisée des chemins Vert et du Soleil. Les dégâts se montent à 3000 francs.

Tôles froissées

(c) Une collision s'est produite devant le restaurant Baeren, route d'Orpound, hier. Une voiture a été entièrement démolie. Dégâts 4000 francs.

En 1965, un plaignant mettait en doute le droit de vote de soi-disants « agriculteurs nomades » en Valais. Ces agriculteurs avaient voté dans le petit village de Saint-Luc, où il vivaient et travaillaient durant l'été, résidant également à Sierre en hiver. Le Tribunal fédéral repoussa la plainte, accordant ainsi à ces « nomades » le droit de voter à Saint-Luc. Il motiva sa décision de la façon suivante : « Le droit de vote en matière cantonale et communale doit être exercé au lieu du domicile, donc au lieu où l'électeur réside avec l'intention de s'y établir. Lorsque plusieurs endroits entrent en considération pour fixer le domicile, celui-ci se trouve au lieu avec lequel l'intéressé a les relations les plus étroites. L'intensité de ces relations est appréciée non pas d'après les critères formels (tels dépôt des papiers dans une commune ou la durée du séjour en un lieu déterminant, mais sur la base de l'ensemble des circonstances ».

Un autre jugement du Tribunal fédéral émis en l'an 1923 est encore plus significatif et rappelle fortement les événements jurassiens. La réélection des autorités municipales dans le canton de Lucerne était fixée en été. Les conservateurs et les libéraux de la commune de Knutwil tentèrent d'inscrire la plus grande partie de leurs adhérents sur le registre de vote. On fit venir, pour les élections, des gens du dehors et on veilla à ce qu'ils déposent leurs papiers à l'administration communale trois mois avant le jour des élections (l'art. 43 de la constitution stipule que le droit de vote « est acquis après trois mois d'établissement »). Les élections se déroulè-

rent et les conservateurs de Knutwil obtinrent la majorité.

Plusieurs réclamations contestèrent ces élections et aboutirent devant le Tribunal fédéral. Celui-ci approuva ces plaintes et constata que le terme « lieu du domicile » n'inclut pas seulement le fait effectif d'habiter, mais souligne « l'intention de s'y établir ». D'autre part, « ce séjour doit être un vœu personnel », car sinon il n'est plus question de lieu du domicile. Conséquences : les élections furent annulées par le Tribunal fédéral.

En se fondant sur ces décisions du Tribunal fédéral, l'attitude adoptée par le gouvernement bernois dans la question des frontaliers jurassiens est donc la seule qui soit correcte.

G.S.

Force démocratique est satisfaite du congé accordé à M. André Ory

Dans sa séance hebdomadaire, le comité directeur de Force démocratique a pris connaissance « avec satisfaction » de la décision du gouvernement bernois « de mettre son vice-chancelier, le Jurassien André Ory, au bénéfice d'un congé ». Un communiqué précise que M. Ory pourra ainsi remplir sa tâche de secrétaire central de force démocratique. « Le Jura-Sud, qui lutte ardemment pour rester membre de la communauté bernoise, est en droit de recevoir l'appui de son gouvernement légitime », conclut le communiqué.



DU 25 NOVEMBRE AU 1^{er} DÉCEMBRE

Quatrième semaine commerciale des Hauts-Geneveys

Un objectif: la promotion du Val-de-Ruz

Le message du président de commune

Le président de commune des Hauts-Geneveys, au nom des autorités locales, salue la manifestation commerciale en ces termes: «De plus en plus, le cachet, l'esprit et la vie de nos villages se modifient. La grande responsable de ce fait est, je le pense, l'automobile qui incite les consommateurs à aller chercher ailleurs ce qu'ils peuvent souvent trouver sur place. Aussi l'autorité félicite-elle et remercie-t-elle les commerçants et les artisans qui, pour la quatrième fois, du 25 novembre au 1^{er} décembre, présenteront à la population du village ce dont ils sont capables de lui offrir. Avec l'agrandissement de nos villages, une nouvelle population s'y installe qui doit s'intéresser et s'intégrer à son nouveau lieu de domicile. Justement, cette exposition constitue un lieu de rencontre et nous souhaitons que les habitants du village lui consacrent une soirée pour prendre contact avec les organisateurs et lier de nouvelles connaissances. Les autorités se doivent d'encourager les commerçants et les artisans qui contribuent, par leur activité, à l'animation de la localité. Pour toutes ces raisons, nous souhaitons plein succès à la quatrième Semaine commerciale des Hauts-Geneveys.»

La quatrième Semaine commerciale des Hauts-Geneveys se déroulera dans la Salle de gymnastique du lundi 25 novembre au dimanche 1^{er} décembre prochain.

Le président du comité d'organisation, M. Pierre Vadi, évoque le chemin parcouru depuis la première manifestation de ce genre, destinée à promouvoir l'animation dans toute la région:

- L'idée d'organiser une exposition annuelle a été couronnée de succès, puisque cette année dix commerçants (au lieu de six en 1973) participeront à cette rencontre, désormais traditionnelle, qui a attiré, l'année dernière, plus de 2500 visiteurs non seulement de l'ensemble du Val-de-Ruz, mais également de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds...



L'avantage d'une telle exposition

Que peut-on dire d'une telle manifestation? En premier lieu, il s'agit simplement d'une exposition de marchandises diverses et non d'une vente. Les clients profitent de l'occasion pour discuter avec les commerçants et passer des commandes, notamment pour les fêtes de fin d'année.

L'avantage? Le déroulement d'une exposition commerciale, organisée essentiellement sous le signe des contacts humains, contribue à resserrer les liens de confiance entre clients et commerçants.

Dans un cadre détendu, les visiteurs prennent le temps de découvrir les marchandises proposées, de se renseigner, éventuellement de prendre conseil tout en faisant escale au bar de l'exposition ou en allant se restaurer dans un établissement public. L'ambiance est faite de simplicité et les commerçants qui exposent profitent aussi de l'occasion pour mieux connaître leurs clients et échanger des idées en leur compagnie.

Un emplacement idéal

Un autre atout: Les Hauts-Geneveys, à mi-chemin entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, au cœur du Vallon, constituent un lieu de rencontre idéal pour passer une soirée de détente.

Les exposants n'ont pas de prétention. Mais ils proposent aux visiteurs un large éventail de marchandises et de produits de haute qualité, à des prix compétitifs et un service après-vente que de grandes entreprises pourraient envier. Dans une salle suffisamment spacieuse, qui sera décorée cette année par un professionnel, le public se verra présenter un riche choix: appareils de radio et de télévision, disques, installations Hi-Fi, articles de droguerie et de parfumerie, meubles, appareils ménagers, quincaillerie, articles-cadeaux, produits de beauté, articles de sport, mercerie-bonneterie, articles de fêtes, produits alimentaires, etc.

Une évolution positive

M. Vadi relève que les participants à cette manifestation constituent un groupe d'amis sincères animés par la volonté de défendre le petit et moyen commerce, face à la concurrence des marchés à l'américaine:

- Un des secrets de notre réussite, c'est aussi le fait que les clients, après d'amères expériences, redonnent la préférence au petit et moyen commerce qui offre des services à l'échelle humaine et non des prestations anonymes.

Notre interlocuteur estime que les commerçants des villages et des petites localités, pour aller de l'avant, doivent faire preuve d'imagination et d'esprit d'initiative.

Les voies qui s'offrent au petit et moyen commerce, ne sont pas un secret: un contact permanent avec la clientèle, un large choix de marchandises de bonne qualité, des prix compétitifs et un excellent service après-vente.

Et l'avenir?

Et l'avenir? M. Vadi et ses collègues y pensent:

- Maintenir la tradition et penser déjà à la possibilité de gagner à cette manifestation des commerçants de tous les villages du Val-de-Ruz, ce qui impliquera de trouver des locaux plus vastes encore.

Le président du comité d'organisation, lors de notre entretien a tenu à relever le soutien apporté par les autorités des Hauts-Geneveys à l'initiative des commerçants et des artisans:

- Nous tenons à les remercier, car grâce à ce soutien, le commerce local et régional peut prendre des initiatives contribuant à l'animation villageoise et à l'intégration des nouveaux venus dans une communauté où il fait bon vivre.

Justement, un autre atout pour cette manifestation commerciale n'est-il pas constitué par la beauté du site, la majesté du panorama sur le Jura, les pâturages, le lac et les Alpes?

Bref, les commerçants et les artisans des Hauts-Geneveys et de Cernier, en s'unissant pour de telles rencontres, ont misé sur l'avenir du Val-de-Ruz. J.P.



Ces vues (photos G.C) de la précédente manifestation donnent une idée des efforts déployés par les exposants pour présenter rationnellement, et dans un cadre agréable, un vaste choix de marchandises de qualité.

HALLE DE GYMNASTIQUE

du lundi 25 novembre au dimanche 1^{er} décembre

Le restaurant du **BUFFET DE LA GARE**, **L'HÔTEL BEAUREGARD** et **L'HÔTEL DU JURA** s'associeront à la manifestation en proposant jusqu'à minuit des spécialités régionales.

HEURES D'OUVERTURE

L'exposition, qui se déroulera dans la Salle de gymnastique du village du 25 novembre au 1^{er} décembre, sera inaugurée officiellement, en présence des autorités, le dimanche 24 novembre, à 16 h 30.

Heures d'ouverture au public: **du lundi au jeudi: de 20 h à 22 h**
vendredi: de 20 h à 23 h
samedi: de 14 h à 23 h
dimanche: de 14 h à 22 h

ORGANISATEURS

Le comité d'organisation, présidé par M. Pierre Vadi, est composé de M. Pierre Gaffner, caissier; M^{me} Josiane Vadi, secrétaire; M. Max Guggelmann, membre.

Durant la semaine de l'exposition, vous aurez l'occasion de vous désaltérer **bar de l'expo**
Entrée libre

<p>RADIO - TÉLÉVISION P. Gaffner, Les Hauts-Geneveys Tél. 53 14 30</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vente • Réparations • Installations • Antennes collectives • Locations 	<p>Offrir: Bonheur de choisir La Boutique VADI vous offre toute une GAMME de cadeaux Nous réservons pour les fêtes. Tél. (038) 53 26 31</p>
<p>Droguerie - Parfumerie de CERNIER</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coffrets de Noël • Spiritueux • Parfums <p>Livraison tout Val-de-Ruz Tél. 53 21 72</p>	<p>Un beau tapis Tiara nylsuisse s'achète chez FRUTIGER & FILS ameublements, CERNIER Grand choix de rideaux, tulle ADO Tél. 53 10 01 - 53 31 39</p>
<p>LE SPÉCIALISTE DU RIRE RANDAL G. Christen Tél. (038) 53 32 33 2053 CERNIER (NE)</p> <p>FAUCES ET ATTRAPES MASQUES BOMBES DE TABLE SKETCHES - COTILLONS DÉGUISEMENTS GUIRLANDES DÉCORATION NOËL MANTEAUX PÈRE NOËL ARTICLES FUMEURS</p>	<p>MAGASIN CARINE Lingerie - bonneterie M.-L. Hubin Cernier Tél. 53 21 93</p>
<p>MENUISERIE AMÉNAGEMENT JEAN-LOUIS BRON Les Hauts-Geneveys Téléphone (038) 53 11 76</p>	<p>CHOIX QUALITÉ SERVICE</p>
<p>L'INSTITUT DE BEAUTÉ ATHENA av. F.-Soguel 2, Cernier tél. 53 22 55</p> <p>vous conseille tous ses soins esthétiques personnalisés: amincissement - remodelage du corps - lutte contre la cellulite. Epilation définitive.</p>	<p>LAITERIE LES HAUTS-GENEVEYS Mme J. Renaud Tél. (038) 53 14 89</p>

Participez à notre **LOTÉRIE gratuite**

FAN-ICN - FAN-ICN - FAN-ICN

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Contingentement du personnel étranger: cri d'alarme des directeurs d'hôpitaux

De notre correspondant : Réunis hier à Sion, les directeurs des hôpitaux et cliniques de Suisse romande ont tiré une sonnette d'alarme, celle ayant trait au contingentement du personnel étranger dans les établissements qu'ils dirigent.

Les débats furent animés principalement par M. Alexandre Hunziker, de Neuchâtel, chef de la section romande du service fédéral des étrangers qui présente un exposé sur ce thème brûlant.

D'emblée, M. Hunziker devait reconnaître — c'est l'évidence même dit-il — que la limitation du nombre des étrangers qui exercent une activité lucrative est « impopulaire, critiquable et critiquée ». Il reconnut que lui-même n'entendait que des plaintes... en dehors des milieux des spécialistes du problème. Il

fit remarquer cependant, qu'il n'est pas possible d'ignorer simplement que, lors de la consultation d'octobre dernier, environ 900.000 citoyens se sont rangés aux côtés des plus extrémistes en matière de lutte contre la surpopulation étrangère. « Politiquement, économiquement et socialement le problème des étrangers en Suisse reste posé. Sa solution en retour est loin d'être trouvée ». Le conférencier montra comment l'autorité était placée entre le marteau des revendications des employeurs et l'enclume d'une politique si possible soutenable de stabilisation de la population étrangère.

Abordant directement la question des hôpitaux M. Hunziker cita des déclarations fracassantes face au contingentement. Celle par exemple du conseiller d'Etat bernois Blaser, directeur de la santé publique, « qui qualifie la nouvelle réglementation des étrangers pour les hôpitaux par un seul mot: catastrophe ». A son tour le Dr Hans Burgi,

médecin cantonal, parle « d'une véritable catastrophe ».

Questionné par nous-même hier à Sion, M. Meyer, directeur de l'association, nous a fait remarquer que l'étranger occupe le tiers environ des effectifs employés dans nos hôpitaux et plus de 90 % du personnel si l'on en reste au département purement hospitalier (cuisine, buanderie, nettoyage, hygiène, etc.).

Cependant M. Hunziker, avec d'autres spécialistes du problème, se demandait si la difficulté qui secoue les hôpitaux ne vient pas plutôt du fait que ceux-ci ont recouru trop facilement à la main-d'œuvre étrangère et qu'ils ont mal résolu le problème du recrutement. Il est des tâches qu'il faudra bien confier aux Suisses.

Le conférencier résuma ensuite les diverses mesures prises par le Conseil fédéral et les commenta, insista sur la nécessité d'une stabilisation au moyen d'une meilleure répartition entre les secteurs avec tous les sacrifices que cela suppose pour certains.

« Chacun devra, dit M. Hunziker, procéder à des examens en profondeur pour déterminer si oui ou non le personnel engagé est vraiment indispensable, si des mesures de compression et de rationalisation sont encore possibles ». Le haut fonctionnaire du service fédéral termina en lançant à son tour ce qu'il appela « la bombe Rochani » du nom de ce député-médecin neuchâtelois qui a prétendu en plein Grand conseil que les hôpitaux faisaient preuve de gaspillage.

Une discussion des plus animées suivit cet exposé. Il était même question, hier à Sion, de publier une résolution pour alerter le Conseil fédéral sur le danger couru par la santé publique. Le président de l'association prit l'exemple d'un hôpital-type qui verrait le nombre de ses 60 étrangers passer subitement à 12 et qui, de ce fait, ne pourrait plus garantir une hygiène normale et un confort ordinaire réclamés par les patients.

Le nombre des médecins: saturation ou augmentation ?

Berne, (ats). Répondant à une interpellation du conseiller national Gautier (lib-GE) sur le nombre des étudiants en médecine en Suisse, le Conseil fédéral estime qu'il est particulièrement difficile de se prononcer sur les besoins futurs en médecins et qu'il n'est pas possible de se prononcer maintenant sur la question de savoir si le nombre actuel d'étudiants en médecine satisfait ces besoins ou non.

En ce qui concerne la densité des médecins en Suisse, le gouvernement estime que nous n'avons pour le moment aucune raison de nous distancer des conceptions de l'Organisation mondiale de la santé et du Conseil de l'Europe et de prendre des mesures visant à empêcher la densité de médecins en Suisse de doubler, soit de passer de 1/900 en 1970 à 1/450.

Un groupe de médecins pour une meilleure assurance maladie

BERNE (ATS). — Vendredi s'est présenté à la presse un groupe de médecins en faveur de l'initiative du parti socialiste et de l'Union syndicale suisse pour une meilleure assurance maladie. Ce groupe estime en effet que l'initiative permet mieux que le contre-projet des Chambres fédérales, de réduire l'inégalité sociale devant la maladie. Il affirme en outre que l'adoption du contre-projet ne permettrait pas de mieux contrôler l'explosion des frais de santé que l'initiative et que l'obligation d'être assuré contre la maladie — y compris les maladies dentaires — est dans l'intérêt, de toutes les classes de la population, les gens fortunés compris.

Un groupe de médecins pour une meilleure assurance maladie

Berne, (ats). Répondant à une interpellation du conseiller national Gautier (lib-GE) sur le nombre des étudiants en médecine en Suisse, le Conseil fédéral estime qu'il est particulièrement difficile de se prononcer sur les besoins futurs en médecins et qu'il n'est pas possible de se prononcer maintenant sur la question de savoir si le nombre actuel d'étudiants en médecine satisfait ces besoins ou non.

Missionnaires protestants suisses arrêtés au Tchad

Berne, (ATS-SPP) Selon une information publiée jeudi soir par l'Agence France Presse à Paris, deux missionnaires suisses ont été arrêtés au Tchad et sont détenus en prison depuis mardi à N'Djamena.

Il s'agit de deux protestants, le pasteur Jean-Pierre Bory, 36 ans, originaire de Genève, travaillant pour le compte de la Mission évangélique au Guera, mission issue des assemblées de Dieu françaises et du pasteur Daniel Grossenbacher, 38 ans, originaire du canton de Berne, envoyé de la branche suisse de la mission unie au Soudan.

(Kuessnacht, ZH). Ces deux personnes en mission spirituelle travaillaient indépendamment de l'Eglise évangélique au Tchad.

Selon les précisions fournies par la mission unie au Soudan, d'autres personnes auraient été arrêtées ou libérées. Le Département politique fédéral, avec lequel la Mission unie est entrée en relation a demandé à son ambassadeur à Lagos de se rendre sur place pour veiller sur le sort des personnes menacées. Son rapport est attendu à Berne. On ignore si les intéressés seront expulsés, mais beaucoup d'autres Européens ont déjà regagné le vieux continent.

VAUD

Zone scolaire pilote de Vevey

VEVEY (ATS). — Pour tenir compte des engagements découlant de la coordination scolaire romande mais surtout pour des raisons pédagogiques, le Conseil d'Etat du canton de Vaud avait estimé urgent, en 1972, de remplacer le système scolaire actuel, où l'on entre au collège secondaire à 10 ans, par un régime de classes communes (hétérogènes) jusqu'à la fin de la 11me ou de la 12me année.

Des expériences dans ce sens ont été faites à Rolle, d'abord, puis à Vevey, l'an dernier et pour une durée de deux ans. Dans la région de Vevey, en 1973, environ 600 élèves entraient dans le processus de la réforme. Plus encore qu'à Rolle, cette expérience a suscité dans le public des réactions à la fois vives et diverses. C'est pourquoi, comme à Rolle, une enquête auprès des parents des élèves concernés, par questionnaire, a été jugée utile.

Le taux de participation a atteint 96,3 % avec quelques variations suivant les centres. Si l'on groupe, d'une part, les opposants et, de l'autre, les partisans de la situation traditionnelle, on relève une minorité d'avis favorables à l'ancien système (20 %) contre 55 % d'avis favorables au changement.

L'Union suisse des arts et métiers demande la suppression des arrêtés antisurcharge

La situation dans divers secteurs des arts et métiers et particulièrement dans l'industrie de la construction, s'est rapidement détériorée ces derniers mois. Les effets cumulatifs des mesures visant à freiner la haute conjoncture joints à une saturation générale du marché, permettent d'augurer le pire à brève échéance. Les organes responsables de l'Union suisse des arts et métiers en ont conscience et considèrent de leur devoir de tenir en permanence les autorités fédérales au courant de cette situation précaire, ainsi que de la brusque détérioration du marché de l'emploi dans l'économie du bâtiment.

La situation dans divers secteurs des arts et métiers et particulièrement dans l'industrie de la construction, s'est rapidement détériorée ces derniers mois. Les effets cumulatifs des mesures visant à freiner la haute conjoncture joints à une saturation générale du marché, permettent d'augurer le pire à brève échéance. Les organes responsables de l'Union suisse des arts et métiers en ont conscience et considèrent de leur devoir de tenir en permanence les autorités fédérales au courant de cette situation précaire, ainsi que de la brusque détérioration du marché de l'emploi dans l'économie du bâtiment.

R. Etter, au conseiller fédéral Chevallaz.

Tant M. L. Schurmann que le professeur F. Kneschaurek, qui assistaient à l'entrevue, estimèrent que l'arrêt sur le crédit, auquel le Conseil fédéral et la Banque nationale semblent tenir pour le moment. La possibilité d'une meilleure sélection dans l'octroi des crédits sera cependant examinée; elle pourrait être mieux orientée vers les arts et métiers. Des hausses de taux devraient être évitées dans la mesure du possible. Les délégués de l'USAM ont rétorqué qu'il n'était plus temps de procéder à des petits allègements par secteurs particuliers. Il faut agir maintenant sur une vaste échelle et avoir le courage de s'écarter des mesures visant à freiner la conjoncture qui ont réussi à provoquer une véritable crise en quelques mois seulement, sans pour autant contenir le renchérissement. L'Union suisse des arts et métiers suivra constamment l'évolution et restera en contact avec les autorités fédérales compétentes — qui sont malheureusement prisonnières de leur propre politique.

C'est la raison pour laquelle une délégation de l'Union suisse des arts et métiers a été reçue le 15 novembre 1974 par le conseiller fédéral Chevallaz. Les délégués de l'Union suisse des arts et métiers ont demandé aux autorités fédérales la suppression des arrêtés sur le crédit et sur les constructions. Ils ont, en outre, insisté sur le fait qu'au Palais fédéral on continue d'avoir une fausse image de la situation. Au cas où le Conseil fédéral n'aurait pas l'in-

tenation de supprimer l'arrêt sur le crédit et celui sur les constructions, l'Union suisse des arts et métiers réclame un réel allègement et demande tout particulièrement qu'il soit mieux tenu compte du financement de la construction. Il n'est pas raisonnable de continuer à imposer des mesures restrictives à une industrie du bâtiment qui est déjà dans une mauvaise posture.

Les représentants de l'USAM ont également fait valoir au conseiller fédéral Chevallaz leur mécontentement sur l'octroi, sans grande discussion, de la compensation entière du renchérissement au personnel fédéral. Dans l'économie privée et surtout dans des secteurs importants de l'économie des arts et métiers, on ne pourra pas aller aussi loin. Néanmoins, les arts et métiers restent favorables à l'acceptation du projet d'assainissement des finances fédérales le 8 décembre 1974. C'est là la preuve qu'ils sont conscients de leur responsabilité face à la situation de crise évidente de nos finances fédérales, déclara le président de l'USAM, le conseiller national

L'intégration des étrangers

Berne, (ats). Réunie en séance plénière à Berne sous la présidence du juge fédéral Anton Heil, la Commission fédérale consultative pour le problème des étrangers a pris connaissance de l'activité de ses groupes de travail et procéda à un échange de vues sur le programme de son activité future. Malgré le résultat négatif de la votation du 20 octobre, le problème des étrangers ne saurait être considéré comme résolu ni du point de vue numérique, ni sous son aspect social.

Au cours de la discussion, il a été proposé d'étendre l'activité de la commission aux possibilités de financement de la scolarisation des enfants étrangers, à l'accélération éventuelle de la stabilisation du chiffre de la population étrangère résidente, à l'étude approfondie du problème de la naturalisation facilitée, aux mesures pour éviter la formation des ghettos et la séparation des populations suisses et étrangères qui en résulte et à la situation des travailleurs suisses et étrangers en cas de licenciements.

Les maîtres imprimeurs gravement préoccupés par la situation économique

ZURICH (ATS). — « L'assemblée des délégués de la Société suisse des maîtres imprimeurs (S.S.M.I.) tient à informer l'opinion publique suisse de ses graves préoccupations concernant la situation économique difficile que traverse le secteur de l'imprimerie. La Fédération suisse des typographes (F.S.T.) a dénoncé, il y a un an, le contrat collectif en vigueur et refuse d'engager le dialogue avec son partenaire social aussi longtemps que n'auraient pas été réglées les modalités de compensation du renchérissement.

L'assemblée des délégués de la S.S.M.I. a accepté la proposition de l'Office fédéral de conciliation relative à la compensation du renchérissement, la F.S.T. l'a au contraire rejetée alors même que c'est elle qui l'avait sollicitée. Les maîtres imprimeurs sont d'accord de

verser les allocations de renchérissement aussi longtemps que la paix du travail ne sera pas troublée et tout en soulignant que l'Office de conciliation a constaté qu'elles allaient au-delà du seul renchérissement. Cela signifie une augmentation de 7,1 % pour les ouvriers qualifiés, de 8,1 % pour le personnel auxiliaire masculin et de 9,4 % pour le personnel féminin. Par comparaison, il est constaté que la hausse de l'indice des prix à la consommation n'est que de 6 % depuis la dernière compensation, soit depuis le 1er juillet 1974.

Si l'organisation syndicale devait en dépit de la situation économique difficile, troubler l'ordre social, elle porterait l'entière responsabilité des menaces supplémentaires que cela ferait planer sur l'emploi », termine le communiqué.

L'Action fraternelle sert depuis 20 ans les enfants déshérités

De notre correspondant : C'est hier que l'Action fraternelle, une œuvre d'entraide suisse pour les enfants déshérités, a fêté son 20me anniversaire. Grâce à « l'Action fraternelle » dont le siège est à Lucerne, plus de 10.000 enfants déshérités de France et d'Allemagne ont pu passer des vacances inoubliables dans des familles suisses. Pour des milliers et milliers d'autres enfants vivant dans les bidonvilles français et allemands, les deux mots « Action fraternelle » sont synonymes d'espoir. Nous avons eu l'occasion de nous rendre compte, dans les quartiers populaires de Paris, quelle est la tâche qui attend encore l'œuvre d'entraide suisse: selon Mlle Marcoux, qui est responsable de la difficile sélection des enfants, quelque 12.000 enfants parisiens attendent encore une invitation de « parents » suisses.

Mais l'action fraternelle s'occupe également d'enfants de notre pays: des camps de vacances sont régulièrement organisés un peu partout en Suisse. Les bénéficiaires sont précisément des enfants suisses ou des enfants d'étrangers vivant dans notre pays.

NAISSANCE DE « L'ACTION FRATERNELLE »

C'est en hiver 1954 qu'une nouvelle, passant sur les ondes de Radio-Luxembourg, fit trembler le monde civilisé: un enfant venait de mourir de froid en plein centre de Paris. L'abbé Pierre s'exprima ainsi: « Cet enfant est mort, alors que des milliers de Parisiens et d'Européens vivent dans des maisons bien chauffées ». Plusieurs jeunes Suisses entendirent eux aussi cette nouvelle. Ils n'hésitèrent pas et organisèrent avec les moyens les plus primitifs une action de secours pour les enfants déshérités. Pour l'œuvre d'entraide suisse les méthodes de travail sont encore presque les mêmes qu'en 1954: à l'exception de cinq ou six employés de l'administration, le travail se fait avec des volontaires, venus de toute la Suisse. Chaque année plus de 100 jeunes romands, allemands et tchinois renoncent à leurs vacances pour pouvoir s'occuper des enfants déshérités.

« L'Action fraternelle » serait restreint. Au cours de ces 20 dernières années plus de 10.000 familles de notre pays ont accepté chez eux pour deux, trois ou même quatre mois des enfants qui avaient besoin d'un changement d'air et de soins psychiques et physiques. Plusieurs milliers d'autres Suisses, qui n'ont pas la place pour recevoir des enfants chez eux, versent à l'Action fraternelle le « franc du mois ». 12 fr. par année permettent à l'Action d'entraide de venir au secours d'un enfant.

Comme l'ont précisé les responsables au cours d'une conférence de presse à Lucerne, la situation actuelle en Europe force « l'Action fraternelle » à faire encore de plus gros efforts. La phase de la consolidation est passée: autorités suisses et étrangères se plaisent à reconnaître l'utilité de cette œuvre d'entraide.

Si la population suisse continue à répondre à l'appel de « l'Action fraternelle », des milliers et milliers d'enfants profiteront encore du travail particulièrement efficace fourni par tous les jeunes, dont le seul désir est d'aider.

Le régime du sucre soumis à un nouvel examen ?

Berne, (ats). A la suite d'un postulat déposé par le conseiller national Ruetimann (pdc-AG) concernant l'auto-provisionnement en sucre des planteurs de betteraves sucrières, le Conseil fédéral a répondu qu'il estimait que c'est par les prix et l'information que les milieux intéressés pourraient eux-mêmes donner aujourd'hui à la culture de la betterave sucrière une orientation propre à satisfaire. De plus, les bases légales qui permettraient aux planteurs, selon le postulat, d'assurer leur propre approvisionnement en sucre aux coûts de revient, font défaut. Toutefois, l'arrêt sur le sucre est valable jusqu'au 30 septembre 1979, l'idée étant de soumettre, d'ici là, tout le régime du sucre à un nouvel examen, compte tenu de la requête formulée dans le postulat.

L'Union syndicale suisse et les fermetures d'entreprises

BERNE (ATS). — Le comité de l'Union syndicale suisse (U.S.S.) a pris connaissance d'un projet élaboré par l'Union centrale des associations patronales suisses, concernant des « directives et recommandations lors de fermetures d'entreprises ». Ce nouveau projet, indique un communiqué de l'U.S.S., est la réponse des employeurs à une proposition présentée par l'Union syndicale suisse lors des pourparlers entre partenaires sociaux, proposition que le patronat avait refusée.

Le comité est d'avis, poursuit le communiqué, que ce projet, comme d'ailleurs l'ensemble du problème des fermetures d'entreprises, mérite une analyse approfondie et sérieuse. C'est pourquoi une conférence des représentants des fédérations affiliées à l'U.S.S. sera convoquée au début de l'année prochaine pour discuter de toutes ces questions, en tenant compte de la modification de la situation économique dans notre pays.

Approvisionnement en énergie lors de pénuries

BERNE (ATS). — La commission du Conseil des Etats a approuvé le projet d'arrêté fédéral urgent concernant l'approvisionnement du pays en énergie électrique lors de pénuries.

La commission a accepté les projets de modification du Conseil national mais elle propose toutefois de limiter la durée de validité de l'arrêté fédéral à l'année 1978, au lieu de l'année 1981 comme le prévoit le texte du Conseil fédéral.

VALAIS

Chavalon: 10 milliards de kilowattheures

LAUSANNE (ATS). — Vendredi à 4 h 20, la centrale thermique à mazout de Chavalon, au-dessus de Vouvray (VS), a délivré sur le réseau de la Suisse romande son dix-milliardième kilowattheure. Une quantité d'électricité correspondant approximativement au tiers de la consommation suisse durant l'année 1973, relève-t-on à l'E.O.S.

UN COMPLIMENT A LA POPULATION

Mais sans la bonne volonté de la population, le champ d'activité de

GENEVE

Gros incendie aux Pâquis

(c) Encore un incendie plus que suspect! Il s'est déclaré dans la nuit de jeudi à vendredi, vers 3 h, dans un immeuble de la rue Sismondini, dans le quartier populaire des Pâquis. Le feu dévorait les combles et menaçait de se communiquer aux immeubles voisins, tout aussi vétustes.

Les pompiers sont intervenus en force. Ils durent faire appel à une compagnie de réserve ainsi qu'aux sauveteurs auxiliaires.

La panique gagnait les locataires. Une dizaine d'entre eux, représentant deux familles, durent d'ailleurs être évacués de toute urgence. Leurs appartements ont été complètement détruits par les flammes.

Au terme d'une demi-heure de lutte les sapeurs étaient maîtres du sinistre, mais à quel prix... L'eau, utilisée en abondance, a fait au moins autant de dégâts que le feu, lui-même, en noyant tout l'immeuble.

La protection civile est intervenue pour reloger provisoirement les sinistrés. L'enquête ouverte aussitôt par les spécialistes tend à conclure, hélas, à une action criminelle. Les investigations se poursuivent.

Cornfeld mis à la porte de sa villa

(c) Bernie Cornfeld (ex-seigneur d'IOS) a de nouveaux ennemis. Il a bien l'impression, cet homme, que la justice genevoise le persécute.

Dernier coup dur en date: Cornfeld a été mis à la porte de la villa (une somptueuse résidence avec plage privée) qu'il occupait naguère à Pregny-Port.

En fait, Cornfeld avait mis cette villa en société immobilière mais on a su qu'il en était véritablement le propriétaire. Pour tromper son monde il se l'était louée à lui-même à raison de 4000 fr. par mois, avec un bail qui courait jusqu'en 1979, ce qui dénote un certain optimisme!

En attendant que l'affaire soit définitivement réglée, la villa a été vidée de son contenu mobilier et confiée à l'Office des poursuites, qui pourra la louer à qui elle l'entend.

Bernie Cornfeld se propose de revenir à Genève au début décembre pour y être entendu par un juge d'instruction qui a encore des questions à lui poser.

Il a été convoqué, mais viendra-t-il vraiment ?

SUISSE ALÉMANIQUE

Librium et valium: pas de prix baissés en Allemagne

Bâle, (ats) La disposition de l'Office fédéral Ouest-allemand des cartels selon laquelle le groupe Roche doit, dès le 1er janvier prochain, baisser les prix du librium et du valium, sur le marché allemand, n'entraîne pas en vigueur, indique un communiqué publié par le service d'information d'Hoffmann-La Roche. Le tribunal de Berlin a en effet accepté le recours déposé par l'entreprise contre la décision de l'Office des cartels et lui a accordé l'effet suspensif.

Le service d'information précise que le tribunal a, pour l'essentiel, reconnu que l'issue définitive du différend est incertaine et qu'il existe encore de sérieux doutes quant à la légitimité de la disposition du service des cartels. L'exécution immédiate de la décision de l'Office des cartels ne s'impose pas par un intérêt public prépondérant car les prix du librium et du valium n'ont pas été augmentés depuis plus de dix ans et qu'il ne s'agit donc pas de lutter contre une augmentation de prix mettant en danger la stabilisation.

Elektroma en faillite

ZURICH (ATS). — L'entreprise d'appareils ménagers Elektroma, Zurich, a été déclarée en faillite jeudi matin. L'endettement de la société en commandite serait, d'après les premières informations, de 4,5 millions de francs. Les trois principaux responsables, M. Paul Fortsch et ses deux fils, Arrigo et Fabiano, sont toujours en fuite. Aucun mandat d'arrêt international n'a encore été lancé contre eux. Deux commanditaires ouest-allemands — un couple dont la participation à Elektroma s'élève à un million de francs — ont déposé plainte pénale, il y a quelques jours déjà, pour escroquerie, falsification de bilan et gestion déloyale. Une partie des 19 filiales de Elektroma est fermée depuis plusieurs jours.

Route Angenstein - Hagnau: pétition rejetée

Berne (ATS) Le Conseil fédéral a décidé de ne pas donner suite à la pétition adressée par la Communauté d'action pour un environnement sain et de la sauvegarde de régions centrales de détente, à Muenchenstein, signée par 2162 habitants, contre le projet d'une route cantonale à grand débit Angenstein - Hagnau. La pétition demande que le tracé de la future route à grand débit passe sur la rive droite de la Birse tandis que le projet approuvé par les autorités cantonales prévoit un tracé en rase campagne sur le côté gauche de la rivière.

GENEVE - PALAIS DES EXPOSITIONS
DU 22 NOVEMBRE AU 1 DÉCEMBRE
3^e SALON INTERNATIONAL
DES INVENTIONS

Venez visiter et découvrir en 1re mondiale des inventions provenant de 25 nations

STANDS DE VENTE RESTAURANT INTERNATIONAL

SEMAINE DE 13H.30 A 22H. - WEEK-ENDS DE 10H. A 19H.

Ceux qui s'intéressent à la musique classique, achètent pratiquement toujours leurs disques classiques chez Hug Musique SA.

Lors d'un concours Hug Musique SA, Neuchâtel, se propose même d'en faire cadeau.

Chaque client s'intéressant à n'importe quel genre de musique, fait plaisir à Hug Musique SA. Mais cette fois-ci ce sont les amateurs de musique classique qui peuvent mettre à profit leurs connaissances! Tentez votre chance! Car nous offrons 50 prix avec au total 70 disques! Les gagnants seront tirés au sort parmi les participants du concours ayant répondu correctement aux 10 questions. S'il y a moins de 50 concurrents avec 10 réponses justes, les participants avec 9 réponses justes seront également pris en considération.

Chaque personne peut remplir un seul questionnaire. Les collaborateurs et collaboratrices de la Maison Hug Musique SA, Neuchâtel, ainsi que les membres de leurs familles ne peuvent participer au concours. Des coupons de participation supplémentaires sont à disposition chez Hug Musique SA, rayon Disques. Participer au concours ne vous oblige en aucun cas à un achat!

Dernier délai: Samedi 23 novembre 1974, 24h00 (timbre postal). Les réponses ainsi que les noms des gagnants seront publiés dans ce journal le 3 décembre 1974. Le tirage au sort se fera sous le contrôle d'un notaire de la ville de Neuchâtel. Il ne sera pas échangé de correspondance au sujet du concours et tout recours aux moyens de droit est exclu.

1^{er} prix: 1 coffret de 10 disques LP.
2^e prix: 1 coffret de 5 disques LP.
3^e prix: 1 coffret de 3 disques LP.
4-9^e prix: 2 disques LP.
10-50^e prix: 1 disque LP.

Tous les disques pourront être choisis par le gagnant.

Et voilà ce que vous devez faire: Répondre aux 10 questions - cela ne sera pas très facile - mais il n'y a aucune astuce! Si plusieurs réponses sont possibles, nous en tiendrons compte.

Nos collaborateurs qui vous renseignent toujours avec plaisir et compétence, seront muets au sujet de ces réponses! N'insistez donc pas! N'oubliez surtout pas d'indiquer, à part les réponses justes, vos nom et adresse sur le questionnaire, celui-ci sera glissé dans l'urne Neuchâtel ou envoyé par poste en indiquant sur l'enveloppe «concours disques».

Et maintenant: bon courage et bonne chance!

1. Nous fêtons cette année le 100^e anniversaire d'un compositeur autrichien qui a été un des «fondateurs» de la musique moderne. Quel est son nom?

2. Cinq compositeurs ont écrit des variations sur un thème de Paganini. Citez-en au moins 4.

3. Plusieurs compositeurs ont écrit une Passion selon saint Matthieu et une Passion selon saint Marc. Citez-en au moins deux.

4. Qui a écrit l'opéra «Matthias der Mahler»?

5. Quel est le titre du premier opéra fragmentaire, écrit par Richard Wagner en 1832?

6. Dans quelle œuvre de Tchaïkovski peut-on entendre la mélodie de la Marseillaise?

7. Citez au moins trois noms de compositeurs qui ont pris pour thème musical le récit de «Roméo et Juliette».

8. Quel est le dernier opéra de G. Verdi?

9. Dans quelle œuvre de J. Haydn y a-t-il des variations sur l'ancien hymne national d'Autriche (et actuellement allemand)?

10. Quel compositeur autrichien gagnait à Londres d'une manière triomphale un concours international d'orgue; surtout pour sa maîtrise d'improvisation sur cet instrument et qui a persévéré comme compositeur seulement dans les dernières années de sa vie?

Nom _____ Prénom _____

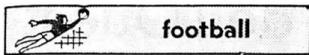
Rue _____ Lieu _____

A découper et à glisser dans l'urne Hug Musique SA, Neuchâtel, rayon «Disques» ou à envoyer sous enveloppe en indiquant: «concours disques» jusqu'au 23 novembre 1974 à Hug Musique SA, Case postale, 2001 Neuchâtel.

hug

Hug Musique SA, vis-à-vis de la Poste
2001 Neuchâtel





PAS DE REPOS POUR LA PREMIÈRE LIGUE ET LA LIGUE B

Boudry à Meyrin, Audax à Monthey : les Neuchâtelois attendus au coin du bois

Pour Boudry et Audax, deux des trois équipes neuchâteloises de première ligue, le temps de la mise à jour est arrivé ! Dimanche, ils mettront sous toit ce qu'ils n'avaient pu faire le 22 septembre (Boudry) et le 20 octobre (Audax).

CONTEXTE MODIFIÉ

Si le chef de file bénéficia d'un jour de repos, il le dut à la Coupe de Suisse dans laquelle Meyrin était engagé. En revanche, un mois plus tard, la pe-

louse montheyenne regorgeait d'eau d'où l'impossibilité pour les Bas-Valaisans de recevoir les Italo-Neuchâtelois. Or, depuis, le contexte de la compétition s'est considérablement modifié pour Meyrin et Monthey : aujourd'hui l'équipe de Bosson lutte pour échapper à la basse zone du classement (elle vient de partager les points à Montreux) alors que celle de Lenartsson (dimanche passé elle a battu Berne au Neufeld) est en plein redressement. Le déplacement sera donc aussi difficile pour le chef de file que pour son dauphin. Toutefois,

motivés par la possibilité de passer la pause hivernale au bénéfice d'une confortable avance sur leurs poursuivants immédiats, tant Boudry qu'Audax vont tout mettre en œuvre afin de rentrer, dimanche soir, avec un point pour le moins.

UNE « RALLONGE »

Si, pour le « onze » de Tacchella l'heure de raccrocher sonnera au coup de sifflet final à Meyrin, il en ira autrement pour Audax contraint de se rendre à Durrenast dans une semaine (l'équipe oberlandaise ayant deux rencontres de retard, un match du... second tour lui a été fixé !).

rains en début de saison, suite à un accident, ce dessinateur-architecte de 28 ans ne traîne pas les fatigues de la phase de préparation et du championnat. Il est l'homme en forme du moment. Son expérience, son calme, sa lucidité font de lui un atout maître dans le jeu de Kauer. Certes, ce n'est pas à lui de supporter tout le poids du match ; mais il doit en être l'élément moteur de l'équipe.

A Monthey, Audax va au-devant d'une échéance difficile. Il possède les moyens de l'honneur.

P.-H. B.

● Audax : Un atout maître

Audax à Monthey ! C'est loin d'être un voyage d'agrément. « Je suis sûr et certain que mes joueurs feront le maximum pour s'imposer » affirme Adriano Kauer. « J'ai confiance ». Et de préciser : « C'est l'avant-dernier coup de reins avant la pause. »

STAUFFER ?

Pour cette rencontre, l'entraîneur Neuchâtelois reconduira l'équipe vainqueur de Central dimanche dernier à une... ou deux retouches près. « Je n'ai plus de nouvelles de Stauffer actuellement sous ses drapeaux. Dimanche dernier, il n'a pas été libéré, mais il finit son cours samedi. Dans quel état physique le trouverai-je ? Francis est un garçon qui a besoin d'entraînement. Je formerai donc mon équipe dimanche matin sur le coup de onze heures, au moment de notre départ pour le Valais... »

ATOUT MAITRE

Or, dans ce match important (vainqueur Monthey reviendrait à trois points de son adversaire), Kauer possède un atout : Michel Favre. Eloigné des ter-

● Boudry : l'équipe à battre

A la veille de leur dernier match du premier tour, les joueurs boudryens se sentent à la fois heureux et fiers de leur première place au classement. Nullement « gonflés », les « poulains » de Tacchella espèrent, néanmoins, terminer le premier tour en augmentant encore leur capital.

L'ÉQUIPE À BATTRE

Si le déplacement à Meyrin ne sera pas de tout repos, Boudry envisage de passer la pause hivernale en étant la seule équipe à n'avoir perdu qu'à une seule reprise.

« Partout où nous jouerons maintenant, nous serons attendus de pied ferme ; chaque match sera dur. Nous ne sommes plus considérés comme quantité négligeable, mais comme l'équipe à battre » confie Tacchella à l'issue du match contre Yverdon.

Le match contre Meyrin étant fixé à dimanche matin, les protégés de Tacchella quitteront Boudry samedi en fin d'après-midi déjà. L'équipe neuchâteloise devrait avoir le même visage que les dimanches précédents, seul Bulliard, blessé (inflammation à un genou), est incertain.

DIFFICILE

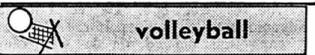
« Nous allons à Genève pour y jouer un match difficile ; il faut tout de même tenir compte que rencontrer Meyrin sur son terrain ne sera pas une partie de plaisir ; tout ne sera pas facile » confie encore Tacchella.

A l'issue de ce match, les Boudryens prendront un repos bien mérité. Depuis le mois de mars ils n'ont pratiquement pas arrêté la compétition (2me tour du championnat de 2me ligue, finales pour l'ascension, premier tour de 1re ligue). Toutefois, durant la pause hivernale, ils auront la possibilité de s'entraîner en salle une fois par semaine. Précisons que cet entraînement sera facultatif... F.S.



ISCHI. — Un atout dans la ligne d'attaque audaxienne. (Avipresse)

Pour mémoire	
1. Boudry	11 7 3 1 17 10 17
2. Audax	11 8 — 3 19 16 16
3. Nyon	12 7 1 4 20 13 15
4. Berne	11 5 2 4 17 10 12
5. Central	11 5 2 4 19 14 12
6. Meyrin	11 4 3 4 17 13 11
7. Monthey	11 4 3 4 15 14 11
8. Sierre	12 3 5 4 12 12 11
9. Bulle	12 5 1 6 20 31 11
10. Durrenast	10 3 3 4 18 15 9
11. Yverdon	11 3 2 6 12 17 8
12. Le Locle	11 2 4 5 13 16 8
13. Montreux	12 1 3 8 13 31 5



Le championnat de ligue nationale reprend ses droits

Derby passionnant entre Neuchâteloises et Biennoises

C'est sous le signe des derbys que le championnat reprend à Neuchâtel. Après le premier tour (chaque équipe a joué sept matches) toutes les formations vont, à nouveau, s'affronter dans le sens inverse de la première partie. Raison pour

laquelle les filles de Neuchâtel recevront, aujourd'hui au Panespo, Bienne, un prétendant aux premières places tout comme Neuchâtel actuellement classé en deuxième position. Au match aller, l'équipe locale l'avait emporté par 3 à 2, confirmant ainsi le résultat acquis lors de la coupe d'été.

Pour cette reprise l'une des absentes du début de championnat, Christiane Aubry, reprendra du service, alors que Camille Froidevaux, opérée des ménisques, restera quelque temps encore éloignée des terrains.

SECOND DERBY

L'autre derby, cantonal cette fois, opposera, dans la même salle en début d'après-midi, la jeune formation locale au Locle toujours à la recherche d'un premier succès. Neuchâtel pourra compter sur le retour de Laurent Favre-Bulle, rentré d'un stage en Allemagne. C'est donc au-devant d'un match serré que s'achèment les deux formations, celle du Bas voulant confirmer leur victoire du début novembre, où il l'avait emporté par 3 à 1.

Le dernier match de cet après-midi au Panespo, opposera (ligue B féminine), Sokol, qu'on espère en reprise, à Bienne II. Si l'homogénéité est meilleure et que la confiance est de mise chez les juniors de cette équipe, de meilleurs résultats devraient être possibles.

COLOMBIER EN DÉPLACEMENT

Les deux équipes de Colombier se déplaceront à Lausanne : les messieurs dans l'espoir de remporter au moins un set face au favori alors que les dames, sans excès de confiance, doivent l'emporter facilement.

Chez les dames Uni-Bâle a joué vendredi, car, ce soir à Vienne, il est engagé dans le match retour de la coupe d'Europe des clubs champions. Il suffit aux Bâloises de remporter un set, ou de marquer plus de 15 points, pour être qualifiées, et avoir ainsi le droit d'affronter le champion de Hollande au tour suivant.

Espérons que cet après-midi le public neuchâtelois prenne en nombre la direction des Jeunes-Rives, afin de suivre de belles rencontres et d'encourager les jeunes du club local qui, en ce moment, sont très bien placés dans le championnat national.

VERS LA CONCLUSION

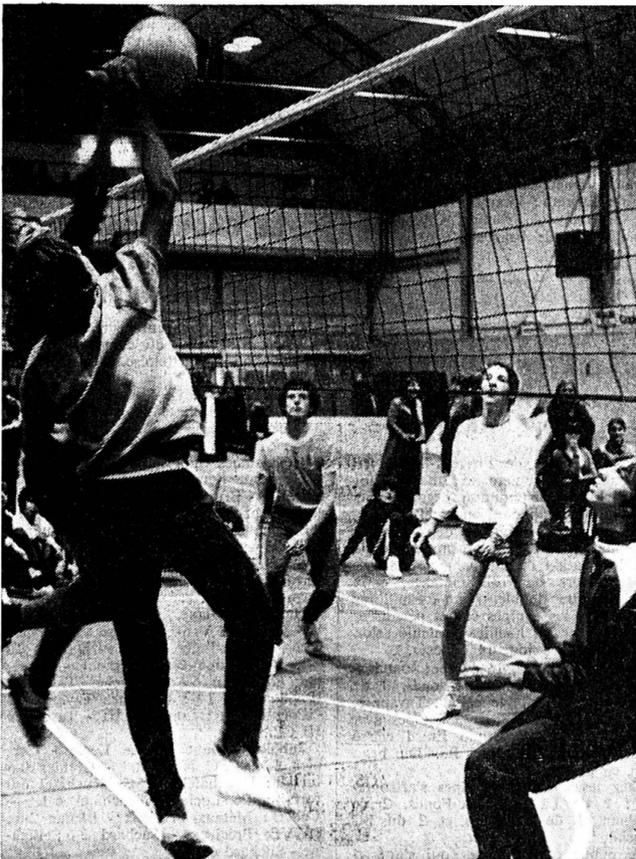
En championnat régional, nous approchons de la fin du premier tour ; toutes les équipes favorites ont gagné leurs derniers matches. Marin a concédé un seul set à Neuchâtel II, consoli-il faudra, pour connaître le classement du groupe de tête, attendre la rencontre Val-de-Ruz - Valtrens qui revêt ainsi une grande importance. Chez les da-

mes, La Coudre a perdu un set face à Boudry, qui malgré cette victoire précieuse, reste en deuxième position derrière La Chaux-de-Fonds. RMI

Résultats du championnat régional

1re ligue masculine : Saint-Aubin - Savagnier 3-0. — Marin - Neuchâtel-Sports 3-1. — 2me ligue masculine : Fleurier - Bevaix 1-3. — Suchard - Ma-

rin 3-0. — Sokol - Uni Neuchâtel 0-3. — 1re ligue féminine : Uni-Neuchâtel - Le Locle 3-1. — La Coudre - Boudry 3-1. — Chaux-de-Fonds - Uni Neuchâtel 3-0. — Le Locle - Avenches 1-3. — La Coudre II - Colombier 1-3. — Val-de-Ruz - Savagnier 0-3. — Val-de-Ruz - La Coudre II 3-0. — Neuchâtel III - Cortailod 3-0. — Savagnier - Cortailod 3-1. — Savagnier - Cressier 1-3. — Cressier - Peseux 3-0. — Juniors féminines : Bevaix - Chaux-de-Fonds 0-3. — Sokol - Colombier 0-3. — Cortailod - Avenches 0-3.



SPECTACULAIRE. — Le volleyball l'est incontestablement. (Archives)



DELAVALLE. — Un attaquant capable de faire pencher la balance. (Presservice)

La Chaux-de-Fonds : nouveau pas en avant face à Mendrisiostar ?

Pour l'ultime match à La Chaux-de-Fonds avant la pause hivernale, le club montagnard reçoit, demain, la visite de Mendrisiostar. Un match susceptible de valoir aux « Meulleux » un succès. Ce pronostic s'appuie sur la solidité d'un « onze » imbattu depuis le 5 octobre. En effet à leur actif, trois partages des points (Fribourg, Granges, Martigny) et deux victoires (Rarogne - Aarau). Pour Marcel Mauron, un problème important retient son attention : sa ligne intermédiaire. Dimanche passé, elle fut mauvaise. Raison pour laquelle, Martigny réussit à prendre le large. Le trio Brossard-Guélat-Meury n'a pas rempli son contrat : Guélat, au service militaire, était fatigué ; Meury n'a pas encore retrouvé la plénitude de ses moyens ; Brossard ne pouvait, à lui seul, faire pencher la balance. Cet état de fait dura 45 minutes. Après la pause, Guélat et Meury restaient aux vestiaires, ce qui valait à Greub d'entrer comme atta-

quant, Delavelle occupant le centre du terrain aux côtés de Brossard et du jeune Morandi. Le renversement était amorcé. Au fil des minutes, Martigny donna de la bande pour finalement succomber dans les dernières secondes. L'espoir Morandi (il aura 18 ans demain) avait transformé son équipe, et ses deux compères, Brossard et Delavelle.

Pour affronter Mendrisio, Mauron tiendra compte de l'état physique actuel de Meury et de Guélat. Dès cet instant, on doit découvrir, dès l'engagement, la combinaison exemplaire, de la semaine dernière. Marcel Mauron ne veut pas trop s'avancer ; il attend l'examen de ses hommes à quelques heures du coup d'en-voi.

L'équipe jouera très certainement comme suit : Forestier ; Sandoz ; Méritat, Jaquet, Fritsche ; Brossard, Morandi, Delavelle ; Greub, Dries, Pagani. P.G.

Frazier et Foreman adversaires... le même soir de Clay ?

Mohamed Ali (Cassius Clay) n'est jamais à court d'idées : son dernier défi : rencontrer Joe Frazier et George Foreman sur le même ring, le même jour, l'un après l'autre, sans même prendre le temps de se reposer.

C'est à Paris, où il faisait une courte escale sur le chemin de Kinshasa où, invité personnel du président Mobutu, il assistera à la célébration du 9me anniversaire de la révolution zaïroise, que le champion du monde a lancé cet extravagant projet.

Le plus sérieux du monde, Ali a expliqué par le détail comment pourrait se dérouler cet événement :

« Je veux rencontrer Joe Frazier d'abord car il se fatigue moins vite que Foreman, il est plus rapide de bras. J'aurai alors besoin de toutes mes forces ».

Au cours de cette brève conférence de presse, Ali a annoncé que ces deux combats auraient lieu en dix reprises. « Pas en quinze, ce serait trop long... »

Il demande 10 millions de dollars pour ces deux matches et il précise que Frazier et Foreman devront toucher la moitié, soit 5 millions de dollars cha-

acun. Mohamed Ali a admis toutefois que les organismes mondiaux ne reconnaîtraient certainement pas un tel « double combat » mais que cela ne l'arrêterait pas et qu'il ne lui restait plus qu'à trouver un promoteur et un pays pour présenter ce « super combat du siècle ».

Un combat en vue

Des agents du poids lourd américain Ron Lyle, classé numéro trois mondial, ont confirmé, à Denver, que des négociations étaient en cours en vue d'un championnat du monde devant opposer l'ancien repris de justice à Cassius Clay.

Ron Lyle, un colosse de 1 m 92 et 98 kg., ne compte, jusqu'à présent, qu'une seule défaite, contre Jerry Quarry, il y a deux ans. Son palmarès comprend 29 victoires dont 20 avant la limite et un match nul.

● Mate Parlov, meilleur boxeur yougoslave de tous les temps, champion du monde, champion d'Europe, médaille d'or aux Jeux olympiques de Munich, a annoncé à Belgrade sa décision d'abandonner la compétition.

Bibliographie

« Biorama ski 75 »

S. et P. Lang

Serge et Patrick Lang. Deux pré-noms. Un nom. Un père et un fils profondément attachés à la chose du ski. C'est presque devenu une seconde nature chez eux. Pas une vedette, pas un second plan, pas un entraîneur, un dirigeant ne leur est étranger. Le ski ? Ils le connaissent. Tout simplement.

Or, depuis quatre ans — c'était à la veille des Jeux olympiques de Sapporo — ils ont lancé, avec foi, une revue annuelle parlant... de ski ! Du ski de compétition. Rédigé en deux langues (français - allemand) « Biorama ski 75 » est sorti de presse.

Serge Lang parle de la coupe du monde, Patrick, dans sa « Chronique d'un hiver » retrace les grands moments de la saison précédente. Le tout richement illustré de photos noir-blanc et couleurs.

« Biorama ski 75 » c'est aussi un guide précieux : les biographies (nom, prénom, date de naissance, mensurations, principales victoires) des gens du « cirque blanc » voisinent avec une statistique complète de la coupe du monde depuis sa création (1967), les résultats des courses de l'hiver 73-74, des championnats du monde, un reflet de la toute jeune coupe d'Europe et le calendrier de la saison à venir, dont les trois coups seront frappés à Val d'Isère début décembre.

« Biorama ski 75 » c'est également de brefs portraits de « Collombin-la-bombe », de Gustavo Thani, d'Annamarie Moser-Pröll, d'autres encore. De ceux qui écrivent l'histoire et la légende du ski alpin.

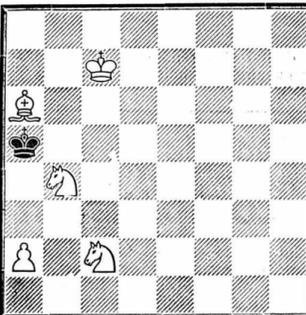
Un seul regret au terme de la 96me page : le ski nordique n'a pas encore trouvé sa place...

P.-H. BONVIN

échecs

PROBLÈME N° 35

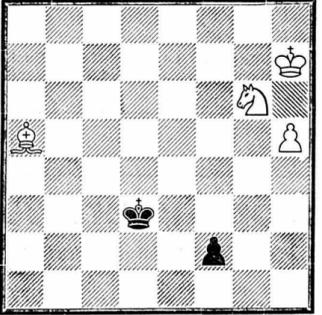
Concours permanent - Concours permanent



Les Blancs font mat en quatre coups. Blancs : Rc7, Fa6, Cb4, Cc2, pion a2 - 5 pièces. Noirs : Ra5 - 1 pièce.

Veillez envoyer votre réponse (clé et variantes) jusqu'au vendredi 6 décembre 1974 à la Feuille d'avis de Neuchâtel 2000 Neuchâtel, rubrique des échecs. Solution : FAN du 7 décembre 1974.

La liste des gagnants du problème numéro 34 paraîtra également le 7 décembre 1974.



Les Blancs jouent et gagnent. Blancs : Rh7, Fa5, Cg6, pion h5 - 4 pièces. Noirs : Rd3, pion f2 - 2 pièces.

Le Cavalier empêchera la promotion du Pion noir en combinant la menace de gagner la Dame noire par échec double, et la menace de venir en e3 (Ce3, Rxe3, Fb6+ et xf2 gagne).

SOLUTION : 1. Cf4+!, Re4 (I) ; 2. Ce2!, Rf3! ; 3. Cd4+, Rf4 (II) ; 4. Fc7+!, Rg4 (III) ; 5. Cc2!, Rf3 ; 6. Ce3!, Rxe3 ; 7. Fb6+ et x2 gagne ! Commentaires : (I) si 1... Re4 (ou c2) ; 2. Cg2, Rb5 ; 3. Ce3 --- (II) si 3... Rg4 ; 4. Cc2!, Rxb5 (4... pf1 : C, 5. Rg6) ; 5. Ce3, Rg5 ou h4 ; 6. Fc7. --- si 3... Rg3 ou e3, 4. Cf5+ et 5. Ce3 ; --- si 3... Re4 ; 4. Cb3 et 5. Cd2. --- si 3... Rg3 ou e3 4. Cf5+ et 5. Ce3 ; 4... Rg5 (4... Re4, 5. Ce2) ; 5. Cf3+, Rxb5! ; 6. Cd2, Rg4 ou h4 ; 7. Fb6, Rg3 ; 8. Ce4+ et 9. Cxf2. W. SCHNEIDER

A vous de jouer ! HENRI RINCK British Chess Magazine Janvier 1920

hockey sur glace Dans le premier de ses matches contre l'Allemagne de l'Ouest La Suisse chanceuse limite les dégâts

ALLEMAGNE DE L'OUEST - SUISSE 5-4 (2-2, 1-1, 2-1).

MARQUEURS: Koepf 6me; Bernander 7me; Zahnd 9me; Berger 16me; Zahnd 24me; Boos 35me; Schloder 41me; Egger 51me; J.-L. Croci-Torti 59me.

ALLEMAGNE: Schmengler; Auhuber, Schneiberger; Bernander, Langner; Schloder, Funk, Kuhn; Hinterstocker, Koepf, Hofferr; Koberle, Boos, Egger.

SUISSE: Molina; Hoffmann, Leuenberger; Zenhausern, Locher; Koelliker, Henzen; Dubois, Lindemann, Berger, T. Neisinger, Durst, B. Neisinger; Zahnd, Ronner, J.-L. Croci-Torti; Y. Croci-Torti.

ARBITRES: MM. Haidinger et Gobetzky, Autriche.

NOTES: patinoire de Cologne. 3000 spectateurs. Le Chaux-de-Fonds Guy Dubois fête sa 100me sélection en équipe suisse. La Suisse joue sans Ur et Juerg Lott (raisons professionnelles), Friedrich, Tschiemer, Wyss et Jorns (blessés ou malades). Pénalités: 5 fois 2 minutes contre l'Allemagne; 5 fois 2 minutes contre la Suisse plus 10 minutes à B. Neisinger.

L'Allemagne de l'Ouest a remporté

par 5-4 le premier des deux matches internationaux qui doivent opposer à l'équipe Suisse à Cologne et Bad Nauheim. Il s'agit d'une victoire logique acquise sur une formation qui n'était arrivée à destination que 3 heures avant la rencontre, après un déplacement en bus éprouvant.

La fatigue n'explique toutefois pas tout. Sur le plan du résultat sec, les joueurs de l'entraîneur Killias ont sauvé la face. Mais sur la glace, la différence a été bien plus évidente. La formation helvétique a eu beaucoup de chance au cours de ce match marqué par l'emprise des Allemands. Ces derniers ont affiché une nette supériorité. Mais les Suisses ont eu passablement de réussite. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'écart n'a pas pris des proportions plus importantes.

MOLINA EXCELLENT

Les attaquants allemands se sont révélés extrêmement rapides. Ils ont d'ailleurs fait peser sur la défense suisse la plus grande partie du match. En revanche, leur gardien Schmengler n'a pas paru faire preuve d'une assurance suffisante à ce niveau. Il faut reconnaître

que ses arrières ne tournaient qu'à deux lignes et que l'âge de certains d'entre eux a peut-être été un handicap.

Face à cette équipe qui avait l'avantage d'évoluer devant son public, la Suisse a limité les dégâts. Elle s'en est même bien tirée au vu des actions entreprises.

Avantage aux juniors suisses

La première journée des rencontres entre les différentes sélections des juniors helvétiques et celles de la RFA s'est terminée à l'avantage des Suisses. A Peissenberg, les juniors jusqu'à 19 ans ont battu leurs rivaux par 7-3 (1-1, 2-1, 4-1), cependant qu'à Wil les novices se sont imposés par 7-6 (3-0, 2-4, 2-2). La seule défaite est à mettre à l'actif des juniors jusqu'à 18 ans qui se sont inclinés par 7-2 (0-2, 3-0, 4-0) à Aarau.

La Chaux-de-Fonds fait des expériences

L'équipe nationale en Allemagne oblige les clubs helvétiques au repos. Afin tout de même de ne pas perdre la forme, ils s'affrontent pour le plus grand plaisir des spectateurs. C'est ainsi que ce soir, La Chaux-de-Fonds reçoit la visite de Zurich, un des prétendants à la promotion.

Les « Montagnards » vont en profiter pour revoir leur organisation et surtout pour lancer quelques jeunes qui piaffent d'impatience derrière la porte. Ont été retenus par Rudolf Killias: Peter Ronner, Guy Dubois, Tony et Baeny Neisinger. Ce quatuor a laissé une chance intéressante à Amezd-Droz, Cuenat (blessé au début de la saison), Marti, Gaillard et Steudler. Il s'agit de deux arrières et de trois avants. Gaston Pelletier va pouvoir placer Amezd-Droz avec René Huguénin, Cuenat peut entrer avec Turler et Piller, enfin une troisième combinaison pourrait tenter la grande aventure: Gaillard-Staedler-Marti, trois éléments qui remportèrent, l'an passé, le titre de champion romand élite.

Ce match vient à son heure. Il faut prévoir l'avenir. Il reste trois tours et lorsqu'on joue pour le titre, il est important d'examiner les multiples ressources à disposition.

P.G.

Comme c'est pratiquement devenu une habitude, Molina s'est montré excellent dans le but, au même titre que ses défenseurs Zenhausern et Locher qui ne manquent pas de travail.

REMANIEMENT PARTIEL

En attaque, c'est Zahnd qui s'est mis le plus en évidence. Néanmoins, il est difficile d'émettre un jugement alors que la formation helvétique devait se passer des services de plusieurs de ses éléments pour des raisons diverses. Il s'en est suivi un remaniement partiel de la formation de base. La composition des lignes a été modifiée, ce qui n'a peut-être pas eu le meilleur effet sur le rendement de l'équipe.

Cette nouvelle défaite survient quelques jours seulement après la déconvenue de Genève face à l'équipe olympique tchécoslovaque. Moralement, la Suisse a peut-être souffert alors que ses confrontations avec l'Allemagne de l'Ouest se multiplient au point de devenir véritablement « ennuyeuses ». Il n'empêche que bien des défauts sont à nouveau apparus. L'introduction de nouveaux éléments est, à ce sujet, un argument de mansuétude.



CONFUSION. — Parfois la rencontre Allemagne - Suisse a tourné à la confusion, à l'image de cette scène devant la cage de Molina (Téléphoto AP)

Les événements de la rencontre

D'entrée les Allemands s'assurent le monopole du jeu en bénéficiant de deux expulsions successives de joueurs suisses. Logiquement, Koepf peut ouvrir la marque à la 6me minute alors que la formation helvétique évolue à 4 contre 5. Peu après, Jean-Luc Croci-Torti, dont c'est la première apparition sous le maillot national, laisse passer sa chance alors que le contexte lui semblait favorable. Revenu en défense, il rate également une passe, ce qui permet à Bernander de porter la marque à 2-0.

Deux minutes se sont à peine écoulées que Zahnd, alors qu'il se trouve essulé, récupère le palet et parvient à réduire la marque. Les Allemands continuent à exercer une forte pression sur le camp helvétique mais à la 16me minute, coup sur coup, deux pénalités réduisent leur effectif. A 5 contre 3, les Suisses normalement en profitent pour égaliser par Berger après quelques secondes seulement.

La deuxième période voit les hockeyeurs germaniques se ruer à l'attaque. Mais sur contre-attaque les Suisses

peuvent mener pour la première fois à la marque grâce à Zahnd qui concrétise un excellent service de Ronner. La réaction des Allemands se fait violente. A deux reprises, le gardien Molina doit étaler sa classe pour écarter le danger, notamment à la 27me devant Koberle et à la 29me devant Kuhn. Malgré leur bon vouloir, les Suisses ne peuvent empêcher leurs adversaires de revenir à leur hauteur par l'entremise de Boos (35me).

La supériorité des Allemands est tellement manifeste que ces derniers se détachent normalement au cours de la dernière période. Après 15 secondes de jeu seulement, Schloder, en effet, redonne l'avantage à son équipe. Mais les Suisses ont deux occasions de refaire leur retard. Las, à la 45me minute, Lindemann échoue seul face à Schmengler alors qu'à la 49me minute un tir de Durst s'écrase sur un montant du but allemand. A la 51me minute, Egger creuse l'écart (5-3). Et ce n'est qu'à une minute de la fin que les joueurs de Killias inscrivent leur 4me but grâce à Jean-Luc Croci-Torti.

ski

APRÈS DES TROUBLES DANS L'ÉQUIPE D'AUTRICHE

Le climat est à nouveau au beau

Les dissensions qui avaient troublé le climat de l'équipe d'Autriche de ski alpin en raison de profondes divergences de vue entre Toni Sailer le directeur de la sélection, et Hans Hinterseer, l'entraîneur des spécialistes du slalom géant, ont disparu. A la suite du départ de Hans Hinterseer, la sérénité, apparemment, règne à nouveau.

Hans Hinterseer dirige désormais les skieurs de la RFA. Ce changement a contribué au retour de la paix et Toni Sailer a pu réussir, d'autre part, à faire

admettre par les concurrentes féminines l'autorité de leur entraîneur Sigi Bernegger, dont les capacités psychologiques et techniques avaient été mises en cause.

COMPARAISONS

L'entraînement s'est donc déroulé dans une bonne ambiance et chaque responsable, Toni Sailer en tête, se félicite des résultats obtenus. L'entraînement des garçons, qui a été très poussé, s'est déroulé d'une façon méthodique. Il a été entièrement satisfaisant, a affirmé de son côté M. Hias Leitner, entraîneur de l'équipe masculine.

Les Autrichiens pourront d'ailleurs faire les premières comparaisons les 30 novembre et 1er décembre à Heustift (Tyrol) à l'occasion d'un spécial et d'un

gérant puisque les Italiens, dont Thoeni et Gros, seront aussi de la partie.

GROSSE IMPRESSION

Une fois les esprits calmés, l'entraînement des skieuses a permis d'enregistrer le retour en forme de la « vieille garde » formée d'Annemarie Proell, Monika Kaserer et Wiltrud Drexel. Annemarie Proell, notamment, a fait très grosse impression et elle semble même, dit-on, mieux préparée que l'an dernier. Elle devrait ainsi être également redoutable en slalom géant.

L'équipe féminine autrichienne sera malheureusement privée, cet hiver, de l'un de ses meilleurs éléments, Irmgard Lukasser, laquelle s'est blessée grièvement à un genou il y a trois semaines.

Plank ambitieux

« Je voudrais gagner la Coupe du monde de descente cette saison ». Tel est l'ambitieux programme de Herbert Plank à la veille de l'ouverture de la saison. Le descendeur italien, qui s'était classé 3me la saison passée dans cette spécialité, s'entraîne actuellement à Aprica. Il a affirmé qu'il craindra tout particulièrement les Suisses Collombin et Russi, les Autrichiens Klammer et Zwilling. Il se méfierait néanmoins d'autres concurrents, comme le Français Mazzilli et le Suisse Roesti.

Herbert Plank ne cache pas son admiration pour Collombin qui, selon lui, est le plus grand descendeur actuel. Il ajoute qu'il sera bien difficile de le battre cette saison encore. « Pour en venir à bout, il faudrait une piste très dure avec neige gelée, sur laquelle je me sens bien plus fort et plus à l'aise. Comme d'ailleurs tous mes camarades. J'aime bien, personnellement, la piste de Kitzbuehel dure, rapide, avec fort pourcentage et très sélective », a-t-il conclu.

La préparation des skieurs italiens prendra fin dimanche. Ils rallieront par la suite Mont-Genève.

football

CUMUL INTERDIT

M. Havelange renonce à un mandat

M. Joao Havelange, président de la FIFA, devra renoncer à son mandat de président de la Confédération brésilienne des sports (CBD) qui venait à expiration en février prochain. C'est le ministre de l'éducation brésilienne, M. Nei Braga (il contrôle également le sport), qui a demandé à M. Havelange de bien vouloir abandonner son poste.

« Havelange cède », a titré le journal « O Estado de Sao-Paulo. Celui-ci précise que M. Havelange a été obligé d'admettre qu'il ne pouvait cumuler les deux fonctions. Son successeur à la tête de la CBD n'a pas encore été désigné. Les autorités brésiéliennes ne cachent pas, ce-

pendant, qu'elles aimeraient voir l'amiral Heleno Nunes occuper ce poste. Dans tous les cas, il semble que M. Silvio Pacheco, vice-président en exercice, n'ait aucune chance de succéder à M. Havelange. D'autres personnalités ont été présentées également.

● Contrairement à la « Neuchâteloise », la « Fribourgeoise » a maintenu son activité ce week-end. De ce fait, le championnat des juniors Inter A2, dont l'organisation dépend de la « Fribourgeoise », se poursuivra. C'est ainsi que Comète recevra, dimanche en dépit d'après-midi, Courtepin à Chantemerle.

basketball

Reprise du championnat en ligue A

Echéance périlleuse pour Neuchâtel

Après une interruption de deux semaines, le championnat suisse de ligue A reprend aujourd'hui. Une nouvelle

fois, les prévisions ne sont pas faciles tant la valeur des formations en présence se tient de près.

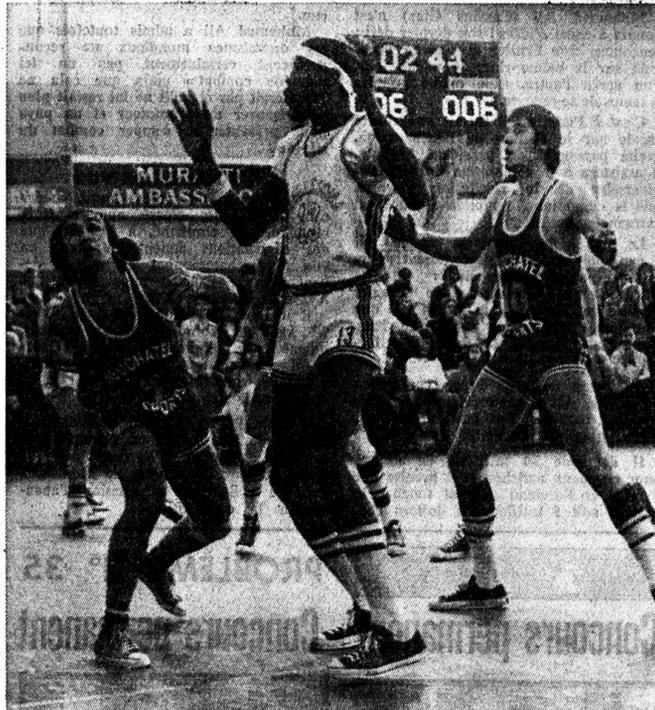
Un important déplacement attend les Neuchâtelois qui auront bien de la peine à mettre en difficulté Pregassona, actuel chef de file avec Federale. En dix jours, les hommes de Raznatovic ont soigné les blessures et surtout la forme qui était apparue bien faible face à Viganello, il y a quinze jours. Il faut cependant déplorer encore les blessures de Jean Marc Pizzera (à la main) et de son frère Pierre Yves (épaule), ce dernier étant par ailleurs en période de cours de répétition dans le Valais. En revanche, Raznatovic et Schaller sont parfaitement remis et le retour d'Osoviecki devrait apporter un complément bienvenu à la formation neuchâteloise. Chez eux, les Tessinois sont redoutables et ils entendent conserver le commandement. Cette confrontation très attendue à Lugano pourra également être suivie par les Neuchâtelois, en direct, sur les écrans de la TV suisse italienne, en fin d'après-midi.

Parmi les autres rencontres, il faut relever le difficile voyage que Federale entreprend à Vevey. Les Vaudois sont actuellement en excellente forme et il sera intéressant de suivre les Tessinois au cours de leur premier déplacement de la saison. Urania reçoit Lugano Molino, rencontre qui paraît équilibrée, mais que les Genevois pourraient bien remporter à la suite du redressement qu'ils amorcent.

A Martigny, Fribourg Olympic s'imposera vraisemblablement selon une logique qu'il n'est plus besoin d'expliquer alors que Viganello tentera de rééditer son dernier exploit de Neuchâtel en menant la vie dure aux Genevois de Stade Français.

Programme de la 6me journée: Pregassona - Neuchâtel Sports; Vevey - Federale Lugano; Urania - Lugano Molino; Martigny - Fribourg Olympic et Viganello - Stade Français.

M. R.



DANGEREUX. — Le Neuchâtelois Bucher (à droite) s'en rendra compte, aujourd'hui contre Pregassona. Le Noir Sandford (au centre) est un homme dangereux (Presservice)

tir

PETIT CALIBRE : IMPORTANTES DÉCISIONS AU LOCLE

La Fête fédérale de 1977 attribuée à Zurich

Le conseil des tireurs au petit calibre, réuni au Locle deux jours durant, a pris une décision historique en supprimant la bonification accordée jusque là aux concurrents dotés d'une arme à mire découverte. C'est un premier point.

Il a, d'autre part, confié à la société de tir de Zurich-ville, l'organisation de la prochaine fête fédérale de 1977. A vrai dire, les Zurichois étaient seuls sur les rangs et on n'avait donc pas l'embaras du choix. Ainsi, les Biennois, à l'œuvre en 1972, ont trouvé des successeurs dignes d'eux. La 17me Fête fédérale de tir au petit calibre est en de bonnes mains.

Le règlement du championnat suisse de groupes a été reconduit pratiquement

sans changement pour trois ans, de même que les dispositions relatives au tir de la jeunesse. De ce côté-à, la fédération suisse de tir au petit calibre a toutes les raisons du monde de pavoiser: elle a pu constater, pas plus tard que cette année, que les jeunes Helvètes avaient conservé, dans une large mesure, le goût de notre sport national. On s'est même aperçu que les jeunes filles étaient de plus en plus nombreuses à s'y intéresser. Pourquoi pas ?

Le début de la séance, patronnée par les médailliers Huguénin, dont le comité central a visité la fabrique au cours de sa réunion précédente le conseil, a été consacré à la présentation de différents rapports d'activité qui ont montré combien le tir au petit calibre avait évolué en l'espace de douze mois.

C'est ainsi que le président de la FSTRPC, le Valaisain Emile Zäch, a informé le conseil que le tir populaire dont il s'occupe directement encore s'é-

tait joué en 1974 sur un peu plus de 97.000 passes, en augmentation de près de 4000 sur l'exercice antérieur. Les fêtes de tir de 1974, en revanche, ont connu des fortunes diverses. On s'est rendu compte surtout que leur succès dépendait dans une très large mesure du programme qu'elles offraient à leurs invités. Il faudra tenir compte, comme on l'a souligné, de cet élément à l'avenir!

Du côté des jeunes tireurs, l'heure est aussi à l'optimisme, comme du côté du tir au fusil à air comprimé. Il faut reconnaître que cette spécialité nouvelle s'est manifestement imposée aujourd'hui et que ses adeptes deviennent de plus en plus nombreux. Les discussions au sein du conseil des tireurs au petit calibre sont toujours animées. On en a eu une nouvelle confirmation au Locle. Même si certaines suggestions ne sont pas toujours marquées du sceau de la raison pure, elles n'en constituent pas moins les bases souvent précieuses d'une décision. La double remarque a été faite!

Le conseil des tireurs a siégé en présence, entre autres, de M. Paul Huguénin du Locle, de M. Rodolphe Wenger, représentant le comité central de la Société Suisse des carabiniers, de M. Erwin Fasnacht, délégué de la Société Suisse des tireurs, et de M. Paul Käser, de la section des activités hors service du groupement de l'instruction, à Berne. L.N.

tennis de table

Le championnat neuchâtelois et jurassien

Voici les résultats enregistrés au cours de la 6me semaine du championnat de l'Association neuchâteloise et jurassienne (A.N.J.T.T.):

Première ligue: Le Locle II - Côte II 6-4; Côte II - Bôle 6-4.

Deuxième ligue: CSC Neuchâtel - Bienne II 2-6; Le Locle III - Côte III 6-1; Tavannes - Port II 6-0.

Troisième ligue, groupe 1: CSC Neuchâtel II - Brunette II 0-6; Bôle II - Aurora Fleurier 1-6; Cheminots - Métaux Précieux 1-6. — Groupe 2: Longines II - Métaux Précieux II 0-6; Cernier II - Longines II 6-0; Côte IV - Le Landeron 5-5. — Groupe 3: Longines - Tavannes II 3-6.

Quatrième ligue, groupe 2: Cernier V - Le Locle V 6-1; Bienne IV - Sapin II 6-0; Saint-Imier II - Les Daltons II 6-0. — Groupe 3: Delémont - Kummer Tramelan 6-4; Ebauches Tavannes II - Port IV 1-6; Ebauches Tavannes I - Port IV 2-6; Longines III - Tavannes III 6-2.

Juniors, groupe 1: Le Locle - Cernier 6-3; CSC Neuchâtel - Cernier 0-6 forfait; Neuchâtel - CSC Neuchâtel 6-0 forfait; Le Locle - Neuchâtel 6-1. — Cadets: Métaux Précieux - Bienne 2-6; Métaux Précieux - Suchard 3-6; Bienne - Suchard 6-1.

Dames: Oméga - Port 6-3. — Vétérans: Neuchâtel - Brunette 6-3; Le Locle - Neuchâtel 6-0.

athlétisme

Modification en RFA

Pour la première fois dans l'histoire de l'athlétisme, une fédération nationale, en l'occurrence celle de la RFA, a décidé d'attribuer les couloirs non plus au tirage au sort mais d'après les performances réalisées par les athlètes.

S'appuyant sur le système appliqué en natation, la fédération de RFA a décidé que d'après les résultats des séries, les 4 coureurs les plus rapides obtiendront les couloirs 3 à 6 et les 4 plus lents les couloirs 1, 2, 7 et 8.

● Le champion suisse Albrecht Moser (Berne) représentera les couleurs helvétiques à la 50me course de la Saint-Sylvestre, à Sao Paulo.

Nouvelle intéressante à propos du prix du sucre

Surtout pour les gens qui doivent penser à leur ligne. Les prix actuellement pratiqués sur le marché du sucre sont une bonne raison de se poser la question: ai-je vraiment besoin de tout le sucre que je consomme ?

En particulier les gens qui sont en guerre avec leur ligne devraient se rendre compte une bonne fois que les trois tasses quotidiennes de thé ou de café avec chaque fois deux morceaux de sucre — toute l'année durant — représentent une consommation de calories équiva-

SPORTS dernière

HANDBALL

● Coupe du monde en Suède, résultats du 1er tour. — Groupe A: Hongrie - Roumanie 13-13; Pologne - URSS 24-16. — Groupe B: Yougoslavie - Tchécoslovaquie 23-22; RDA - Suède 18-15.

cyclisme

A l'âge de 26 ans

E. Spahn arrête la compétition

Le professionnel zuricois Erich Spahn mettra un terme à sa carrière à l'issue des Six jours de Zurich, le 1er décembre prochain. A l'âge de 26 ans, le routier de Dachsen demeurera comme l'un des meilleurs coureurs helvétiques de ces dernières années.

Aussi à l'aise sur piste (il participa à de nombreux Six jours et fut sacré champion suisse de l'omnium cette année) que sur route, Erich Spahn sut faire apprécier ses qualités. Générique dans l'effort, il pensait que le professionnalisme représentait l'aboutissement logique d'une carrière amateur au cours de laquelle il s'était distingué à plus d'une reprise.

ACCIDENTS

Malheureusement le destin sembla s'acharner sur lui. Plusieurs fois victime de chutes lourdes de conséquences (blessure à un genou en 1968 qui nécessita une longue convalescence, douleurs dans le dos en 1969 et fracture de la rotule en 1973...), Erich Spahn n'obtint pas les résultats escomptés alors qu'il était encore en pleine ascension. Son plus important succès, Erich

Spahn le fête en 1968 lorsqu'à Montevideo, en compagnie de Bruno Huberschmid, Walter Buerki et Erwin Thalmann, il remporta, à l'occasion des championnats du monde, la médaille d'argent des 100 kilomètres par équipes.

GRANDES OCCASIONS

Après être passé professionnel la même année) Erich Spahn se révéla le meilleur Suisse lors des Tours de Romandie 1970 (15me) et 1972 (14me), ainsi que lors du Tour de Suisse 1972 (4me). Au total, il a obtenu quelque 30 victoires dans les courses d'un jour, se signalant notamment à l'attention dans les grandes occasions. Lors des championnats du monde de Gap, en 1972, il avait ainsi roulé détaché en tête de la course durant près de 80 kilomètres, avec à ses côtés le Britannique Porter et l'Italien Boifava.

En compagnie de Fritz Pfeningger et de Peter Post, Erich Spahn enleva également les Six jours de Zurich en 1970. Cette saison, il termina 10me du Tour de Suisse après avoir gagné le Grand prix de Genève.

badminton

Le 2me tournoi neuchâtelois à Pierre-à-Mazel

Dans les salles de Pierre-à-Mazel, ce week-end, se déroulera le 2me tournoi neuchâtelois de badminton organisé par le Badminton-club de Neuchâtel.

Les équipes formées de deux joueurs s'affronteront selon la formule Coupe avec élimination directe. Chaque rencontre se jouera en trois matches, deux simples et un double. Afin d'équilibrer les chances, les équipes seront pénalisées ou bonifiées d'un handicap calculé selon la catégorie des joueurs opposés.

Chez les hommes, 16 équipes sont inscrites: 5 de La Chaux-de-Fonds, 4 de Télébam, 4 du BC Neuchâtel, Tavannes, qui est invité, présentera 3 équipes avec ses vedettes suisses Bruno Erard classé A4 et Fernand Beuchat B3. Du beau sport en perspective.

Chez les dames, 7 équipes s'affronteront: 2 de La Chaux-de-Fonds, 2 de Télébam, 1 de Tavannes et 2 du BC Neuchâtel. Le public et les jeunes qui s'intéressent à ce sport sont invités à se rendre à Pierre-à-Mazel où des places leur sont réservées.

PAPER MATE



de tout cœur

Paper Mate avec Powerpoint. Stylo à bille de qualité garanti à vie. Écrit dans toutes les positions: même la tête en bas. Un stylo à bille qui plait et fait plaisir.

✓ Paper Mate Set doré Fr. 66.- (stylo à bille et porte-mine)

glace + poudreuse

La nouvelle gamme 74/75 des skis Attenhofer avec leur excellente tenue sur glace et leur bonne maniabilité en poudreuse.



Ce typique design est le garant de la qualité des skis Attenhofer que l'on trouve dans les magasins de sport spécialisés.



Fournisseur de l'équipe nationale suisse de ski

Le ski de série le plus rapide du monde au kilomètre lancé de Cervinia. Vitesse: 164,308 km/h

Avis de tir

Dates: 2.12.74 0800 - 1700
3.12.74 0800 - 1700
4.12.74 0800 - 1700
5.12.74 0800 - 1700
6.12.74 0800 - 1700

Zones dangereuses: Carte nationale 1: 50 000 No. 232

Mont-Racine - Les Pradières

Limitées par les régions les Petites-Pradières - Pt 1430 - La Motte - Lisière de forêts est du Mont-Racine jusqu'aux Petites-Pradières

Troupe: Cp GF 2

Armes: d'infanterie (sans lance-mines)

Mise en garde:

1. Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le bétail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées.

2. Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone dangereuse et près des positions des pièces. La nuit, ils sont remplacés par trois lanternes ou lampions rouges disposés en triangle.

3. Projectiles non éclatés

— En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant encore contenir des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser même après plusieurs années.

— Quiconque trouve un projectile non éclaté ou une partie de projectile pouvant contenir encore des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et de le signaler à la troupe, au poste de destruction des ratés ou de gendarmerie le plus proche.

— La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du code pénal suisse est réservée.

4. Les demandes d'indemnité pour les dommages causés doivent être présentées au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées au commissaire de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formules nécessaires.

5. Toute responsabilité est déclinée en cas de dommages dus à l'inobservation des instructions données par les sentinelles ou de celles figurant sur les publications de tir.

Poste de destruction des ratés:

Cp GF 2 Neuchâtel Tél. (038) 24 43 00

Le Cdt Cp GF 2

Neuchâtel le 31.10.74

TECHNICUM CANTONAL BIENNE

(Ecole technique supérieure ETS)

Examens d'admission 1975

Mécanique technique, électrotechnique, architecture, technique de l'automobile, microtechnique

Année scolaire 1975-76
Décal d'inscription: 15 décembre 1974

Examens d'admission: 27 et 28 janvier 1975

**Début du 1^{er} semestre:
lundi 10 novembre 1975**

Formule d'inscription et renseignements par le secrétariat, rue de la Source 21, 2503 Bienne

Le directeur: C. Baour

Tous les appareils



chez

elexa

Electricité

Appareils électriques ménagers

Vente et démonstration par personnel spécialisé

Rue du Seyon 10

2000 Neuchâtel

Timbres-escompte



Meubles Kramer

Médium, le nouveau programme d'aménagement Interlübke, vous apporte la liberté dans l'aménagement de votre intérieur. Beaux, robustes et pratiques, ces meubles interchangeables ne se démodent jamais. Ils vous permettent de renouveler à votre gré le décor de chaque pièce. Venez visiter le programme Médium à notre exposition; vous y découvrirez plus d'une solution séduisante.

Meubles Kramer International
Bienne, rue Centrale 8, tél. 032-23 60 11

TRANSFORMATION ET RETOUCHE

de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes.
RÉPARATION de poches et fermetures éclair à pantalons

SUR MESURE costumes - manteaux et robes

R. POFFET
Tailleur
Ecluse 10
Neuchâtel
Tél. 25 90 17

Cadeaux exempts de douane

pour vos parentés et vos connaissances en

**Pologne · Tchécoslovaquie
Hongrie · Roumanie**

Exécution légale et prompt. Livraison garantie, ou ristourne de l'argent. Demandez les derniers prospectus chez la maison spécialisée, l'unique organisation officielle et licenciée en Suisse.

Palatinus GmbH

8023 Zurich Schweizergasse 10 01 / 23 60 77 + 78

nous voulons l'assurance-maladie la meilleure

Le 8 décembre, vous aurez à vous prononcer sur l'avenir de l'assurance-maladie. De quoi s'agit-il?

Situation actuelle

Chacun s'assure par des cotisations individuelles fixées sans tenir compte de son revenu. C'est le système le plus anti-social qui soit. Il charge avant tout les petits et moyens revenus. Les primes sont trop élevées. Les non-assurés ou ceux qui le sont insuffisamment se comptent par centaines de milliers. Plus de la moitié des cas confiés à l'Assistance publique relèvent de la maladie.

L'initiative

En 1970, des forces de progrès déposaient une initiative populaire sur la réforme de l'assurance-maladie. Elle doit mettre un terme à une situation inacceptable et créer une œuvre sociale typiquement suisse, telle l'AVS, par:

- une assurance-maladie complète pour tous
- la prise en charge des frais de soins dentaires nécessaires
- une véritable assurance-maternité
- des indemnités journalières aussi bien en cas de maladie que d'accident
- une cotisation équitable, assurant toute la famille, selon un système semblable à l'AVS
- le libre choix du médecin et le respect de son autonomie
- le maintien des caisses-maladie existantes
- une organisation aussi simple que possible

Le contre-projet

Une majorité du parlement a rejeté l'initiative et propose un contre-projet boiteux et compliqué. C'est le résultat de nombreux compromis entre intérêts divergents. Les milieux de condition modeste et moyenne devraient encore supporter de très lourdes charges.

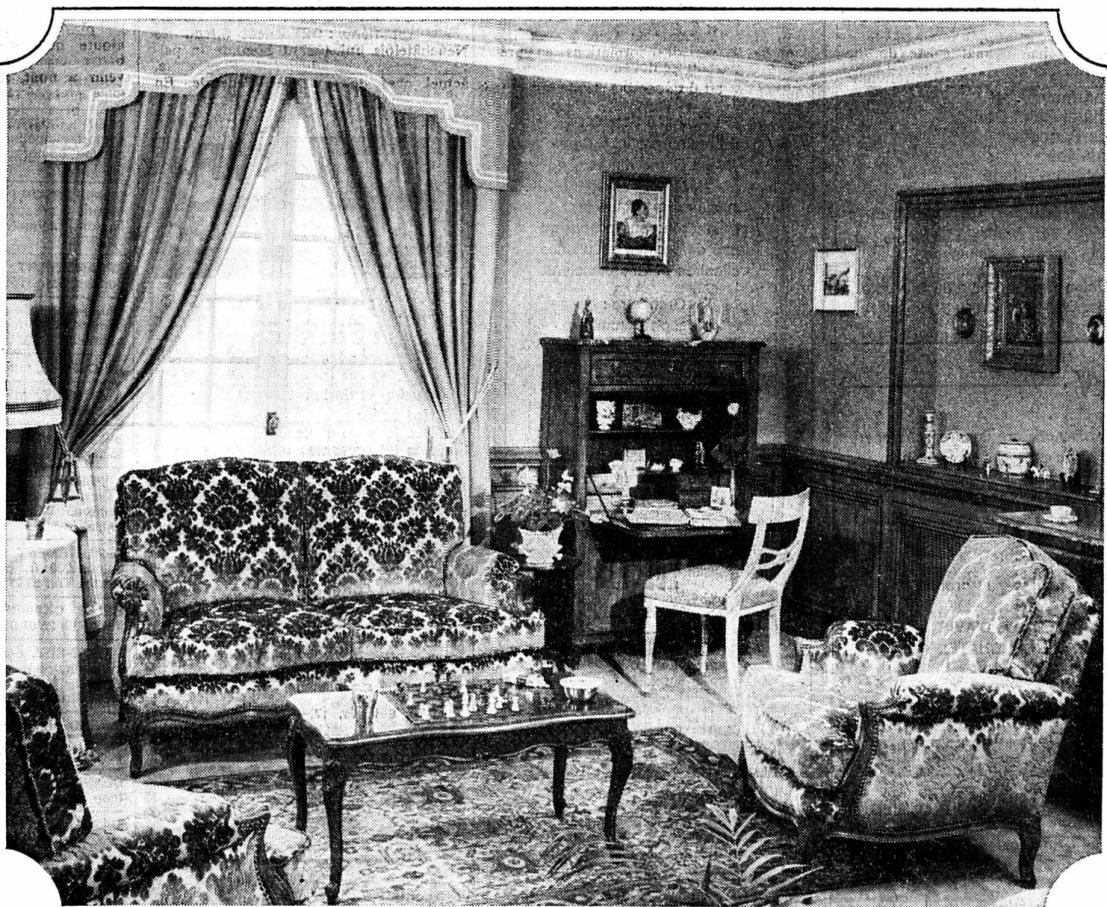


Comité d'action pour une meilleure assurance-maladie

Pour une meilleure assurance-maladie Initiative

Oui

Contre-projet Non



Nous sommes de bon conseil pour vos meubles de style

Les meubles de style ne sont pas nécessairement austères et moins confortables. Ce salon Régence allie l'élégance au charme et vous y serez merveilleusement assis. Notre département ensemblier-décorateur vous guidera dans le choix de vos tapis, rideaux, bibelots et lampes.

Visitez notre grande exposition.



Tél. 038 42 10 58

réf. G/974

MARIAGES



LE BONHEUR

est toujours de ce monde. Il suffit d'y croire et vous le découvrirez avec l'aide de Sélectron qui, dans ce domaine, est le guide le plus précieux.

Test de chances gratuit. Institut scientifique pour le choix du partenaire. Membre de l'Union suisse des Instituts matrimoniaux (USI).



Hôtel de la Couronne Les Brenets

Famille Ed. Senn

Dès aujourd'hui :

GRANDE QUINZAINE ALSACIENNE

- Entre autres : Le foie gras, La tarte aux oignons, La véritable choucroute d'Alsace, etc.

Galerie Karine, Neuchâtel

EXPOSITION

GOLIASCH-JUNGO

Vernissage en présence des artistes le samedi 23 novembre, dès 18 heures

Jeune femme

cherche emploi avec responsabilités, gouvernante, aide-infirmière, clinique, hôpital, hôtel.

Gouvernante

cherche emploi, libre tout de suite. Ecrire sous chiffres PO 309344 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Maçon qualifié

Pour tous travaux de maçonnerie, carrelages, réparations de toits, transformations.

Coiffeuse

ayant expérience cherche emploi dans petit salon, à la demi-journée et fins de semaines.

Jardinière d'enfants

garderait quelques enfants 2 heures par après-midi.

Décolleteur

régulier avec expérience cherche place pour date à convenir.

Secrétaire médicale diplômée

ayant quelques années de pratique cherche travail à domicile.

Apprentissages

Jeune fille,

16 ans, cherche place d'apprentissage chez horticulteur, éventuellement jardinier.

IMMEDIATEMENT, petite chambre meublée indépendante, W.-C., + lavabo, à monsieur, 120 francs par mois.

FONTAINEMELON, dans maison tranquille, appartement 3 pièces remis à neuf.

A SAINT-BLAISE, chambre, indépendante. Téléphone 33 17 45.

CHAMBRE INDEPENDANTE non meublée, tout confort, à 2 minutes trolleybus 8.

STUDIO NON MEUBLE, à Peseux, 300 fr. Charges comprises. Tél. 25 57 01.

APARTEMENT 2 1/2 pièces, libre tout de suite. Tout confort. Tél. 42 35 59.

2 CHAMBRES, confort, part à la cuisine, rue des Draizes. Tél. 31 38 38.

CHAMBRE MEUBLEE, vue, baignoire, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

DAME AVS cherche, pour printemps 1975, appartement 2 pièces, confort ou mi-confort.

COUPLE CHERCHE logement, de préférence dans maison ancienne. Adresser offres écrites à AA 3150 au bureau du journal.

JEUNE COUPLE enfant, cherche appartement, minimum 4 pièces, Loyer modéré, jardin. Tél. 31 52 79.

GARAGE ou BOX, immédiatement, pour l'hiver, ouest de la ville. Tél. 25 92 42.

JE CHERCHE GARAGE, région Bôle ou Colombier. Téléphoner après 19 heures au 33 40 27.

MANTEAU D'HOMME, robes, jupes, caban, pantalons jeune homme, blouson.

16 VOLUMES Silva et Nestlé actuellement épuisés; antenne TV; 100 kg papier journal non imprimé.

2 PNEUS D'HIVER 50%, Firestone 550-12, pour Fiat 600. Tél. 24 04 70.

PLUSIEURS LAMPES faites avec moyeux de char. Tél. (038) 31 54 62.

SKIS FISCHER ALU RSL, fixations Salomon, 170 fr. Tél. 31 56 16.

CHIOT dalmatienne tachetée brun et blanc, issue parents avec pedigree. Tél. (038) 25 81 69.

CHAMBRE D'ENFANT, lit avec entourage et coffre à literie, 1 armoire, 1 commode.

ENCORE A L'ANCIEN PRIX Ampli Revox A 78, sous garantie jusqu'au printemps 1976.

POUR SUPER 8 ET 8 mm jamais utilisés: une colleuse à moteur Hähnel, une colleuse Rumi, une visionneuse ERNO E-700.

CUISINIERE A GAZ 4 feux; 1 studio comprenant 2 fauteuils, 1 canapé-lit ouvrable.

1 PAIRE SKIS Rebell Racing, 205 cm, avec fixations Salomon 505, 810 fr., cédés à 500 francs.

D'OCCASION: 1 CANAPE (transformable lit), 2 fauteuils, 2 tables de salon, 1 aspirateur balai.

SOULIERS DE SKI à boucles, No 42, 35 fr.; skis bois 180 cm, 45 fr. Tél. 33 11 79.

SKIS BLIZZARD, 205 cm, fixations Look Nevada, état de neuf. Prix intéressant.

CHAUDIERE chauffage central, 5 à 6 pièces, bois et charbon; machine à coudre Phenix.

DALMATIENS beaux sujets; cockers pedigree, vaccinés; lapins gras. Tél. (038) 57 14 73.

CANICHES de toute beauté, pure race. Tél. (032) 97 54 38.

CANICHES pure race, prix intéressant. Tél. (038) 55 20 83.

1 BANQUETTE PIANO Louis XV, 2 places, 1 casier à musique, 2 chaises dorées viennoises.

TV MULTINORME Philips, portable, écran 51 cm, 550 fr.; chaîne stéréo 2 x 16 W, 480 francs.

1 CANAPE, 2 fauteuils. Tél. 24 19 15.

SKIS 198 cm avec fixations de sécurité et chaussures à boucles Nos 37 et 38.

SALON 3 PIECES, très bon état, simili cuir blanc et peluche beige clair.

1 TELEVISION pour bricoleur ou à réparer, 50 fr. Tél. 25 40 28.

MANTEAU renard, long, occasion, 350 fr. Tél. 25 90 24.

KODAK INSTAMATIC 200, entièrement révisé. Tél. 41 23 73.

SAXOPHONE SOPRANO. Prix à discuter. Tél. 46 13 53 ou 46 21 69.

SOULIERS DE SKI à boucles Raichle, No 38, 80 fr.; Henke No 38 1/2, 50 fr.

CAMERA BOLEX 16 mm, avec 3 objectifs. Tél. 33 34 98.

PATINS DE HOCKEY 44, canne Koho 60 fr., souliers de ski boucles 11, 50 fr.

SALON CUIR, état neuf, prix intéressant. Tél. 24 57 53, repas.

SKIS KASTLE CPM 210 cm, fixations Nevada, bon état. Tél. 41 15 78.

SKIS AUTHIER 210 cm, fixations Nevada; souliers à boucles No 42, le tout 200 fr.

SOULIERS DE SKI à boucles grandeurs 39 et 43, bon état, 50 fr., la paire. Tél. 53 20 66.

PNEUS, à l'état de neuf; 4 pneus clous pour Fiat 850, 120 fr.; 4 pneus clous pour BMW 2000 et un pneu réserve, 150 fr.

ACCESSOIRES AUTO, chaînes 155-165 x 15; appui-tête amovible; cache calandre 204, le tout à demi prix.

PATINS HOCKEY Adidas, bon état, No 43, 70 fr. Tél. 31 48 93.

TABLE avec 3 rallonges, 6 chaises, manequin pour couturière. Tél. 31 25 36.

SOULIERS DE SKI Lange, No 37, état de neuf. Tél. 25 91 82.

PATINS GARCON, No 36, souliers de marche, No 35; souliers ski cuir, à boucles, Henke No 37; chaînes à neige croisées, 165 x 13; 1 pneu été Cinturato, 165 x 13.

JOLI MANTEAU, taille 42, état de neuf, prix: 180 fr. Tél. 42 20 40, le soir.

1 BUFFET ANGLAIS, noyer américain, 151 cm, très bon état. Tél. 31 40 08.

FRIGO BAUKNECHT**, bureau avec 4 tiroirs et 2 plaques chauffantes pour plonger à bois, double emploi, le tout en très bon état et prix intéressant.

SKIS enfant et chaussures, No 36. Tél. (038) 24 62 54.

TIMBRES-POSTE étrangers, lots de 100 timbres différents pour 7 fr. le lot.

MANTEAU, pattes d'astrakan noir, taille 40, état de neuf, 600 fr. Tél. 33 36 08.

PETITE TABLE plante pour salon-salle à manger, état de neuf. Tél. 33 10 80, après 19 heures.

BELLES OCCASIONS: canapé-lit, antennes TV. Tél. 31 45 35, heures des repas.

BEAUX CANARIS chanteurs. Tél. 33 53 07.

FOUR DAMES: 2 manteaux, robes, pulls, taille 44-46. Tél. (038) 63 10 26, dès 19 h 30.

VELOMOTEUR Maxi orange, lustre ancien, fer forgé, 3 branches; 1 charrette en bois ancien. Tél. 46 11 85.

HOUSSE toute neuve, voiture Capri, Consul ou Taunus; trousse à outils voiture, 4 enjoliveurs voiture Ford, grande horloge coucou, le tout à l'état de neuf.

MANTEAU DE LOUP, état de neuf, taille 42-44. Tél. 46 10 58.

BEAUX CHIOTS dalmatiens. Tél. 36 12 77.

SETTERS GORDONS, pedigree et vaccinés. Tél. (038) 53 39 83.

3 ARMOIRES 2 portes, chambre à coucher, 4 armoires, chambre enfants, lit, couvre-lits, rideaux, meuble combiné, radio-bar, camping box, sacs de couchage, tapis 290-350, disques 78 tours, meubles cuisine.

PIANO DROIT Schmidt-Flöhr, modèle cristal, noyer matiné, excellent état, 3500 fr. Cristal, noyer 24 36 95.

MACHINE A CAFE à pression; maquette Märklin; moule plastique; petit compresseur à peinture; récepteur de trafic. Téléphone 42 28 28.

PATINS GARCON No 38; skis 1 m 10, chaussures Raichle 29. Tél. 33 49 57, le soir.

SOULIERS SKI Nos 38 et 39, 40 fr. Téléphone 33 51 57.

PLANCHES, parois, plafonds, boiseries; poutres, plateaux pour coffrer. Tél. 42 18 04.

FOURNEAUX A CATELLES et mazout. Diverses portes intérieures. Tél. 42 18 04.

DRAPS DE LITS neufs, cause double emploi, 15 fr. pièce. Tél. (037) 46 15 93.

BELLE POUSETTE bleu marine Helvétia, parfait état; grand pouce-pousse; siège d'enfant, en cuir, pour voiture. Tél. 25 19 39.

SOULIERS SKI boucles, plastique, Kastinger 37-38, 40 fr. et Raichle 40-41, 50 fr.; Raichle double laçage 38, 15 fr. Tél. 33 38 69.

OCCASION UNIQUE: 1 appareil ondinie moitié prix, 1 manteau état de neuf, 2 porte-parapluies, une montre, 1 canapé côté mobile. Tél. 42 16 61.

CANARIS ORANGE, avec batterie d'élevage 6 cases. Tél. 33 26 61.

ESSOREUSE DE MENAGE, bas prix. Téléphone 31 78 17.

VESTE EN FOURRURE chèvre naturelle, état de neuf, 450 fr. Tél. 31 70 91.

VESTE MOUTON retourné beige, taille 44, état de neuf. Tél. 41 12 33.

TELEVISION Schaub-Lorenz en bon état de marche, noir-blanc, 150 fr. Tél. 33 37 34.

CUISINIERE ELECTRIQUE 4 plaques, avec broche, en bon état, très bas prix. Téléphone 33 32 08.

Demandes à acheter

TRAIN MARKLIN HO. Tél. 25 72 80.

COSTUME DE PERE NOEL. Tél. 53 20 66.

J'ACHETE A PRIX INTERESSANT monnaies suisses en argent, médailles et monnaies étrangères. Tél. (038) 24 70 58.

CARTES, lettres, documentation, plutôt anciennes, aviation civile et militaire. Téléphone (038) 25 44 44, repas.

Offres d'emplois

FEMME DE MENAGE consciencieuse, dans petit appartement soigné, une demi-journée par semaine, quartier La Coudre. Tél. 33 41 38.

POUR LE DEBUT DE JANVIER, gentille jeune fille pour garder les enfants et des petits travaux de ménage. Tél. 33 42 00, le soir.

MANAN cherche dame pour garder bébé la journée, région Saint-Blaise ou hôpital Poutaltes. Tél. 33 38 86.

SOS Qui nous aidera? Nous sommes 4 enfants entre 8 et 14 ans. Nous aimerions trouver une gentille dame qui désirerait s'occuper de nous et du ménage. Eventuellement chambre ou logement à disposition. Région Le Landeron. Adresser offres écrites à BE 3183 au bureau du journal.

Demandes d'emplois

ETUDIANTE cherche emploi du 16 décembre au 22 février. Tél. 25 03 92.

BATTEUR disponible cherche orchestre quelconque. Téléphoner au 42 31 03, à partir de 19 h 30.

LECONS D'ALLEMAND par Allemande compétente, élèves et adultes. Prix très raisonnable. Mme Ingrid Paratte, tél. 25 36 40.

DAME SUISSE cherche travail, le soir de préférence. Tél. 41 34 04.

Divers

ORDRE ROSICRUCIEN AMORC Renseignements: case postale 48, 1224 Chêne-Bougeries-Genève.

ROBES DE MARIEE et accessoires en location chez Mme Geuggis, Beau-Site 3, Cortaillod, tél. 42 30 09.

LES SAGES parmi les hommes sont ceux qui ne parlent que lorsqu'on les écoute... Baha'ullah. Renseignements: Baha'i, c.p. 613, 2001 Neuchâtel, ou tél. 31 23 62.

AVIS DIVERS



FRIBOURGEOISES

Ski de tourisme et de fond même en nocturne - Pistes et remontées mécaniques modernes

- Bellegarde Piscines, La Berra Musées, Bulle-La Chia Gastronomie, Charmey, Châtel-Saint-Denis/Les Paccots, Lac-Noir, Moléson-Village

Bulletin d'enneigement: Tél. (037) 23 23 23 même le dimanche

Union fribourgeoise du tourisme C.P. 901 - 1700 Fribourg

FAN

Acheter, vendre, chercher, c'est le moyen que nos

PETITES ANNONCES

vous offre pensez-y et profitez-en!

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Baux à louer

en vente au bureau du journal



EUROTEL Neuchâtel

Nouveau point de rencontre de la vie commerciale et touristique

QUINZAINE ALSACIENNE

du restaurant « Carrefour »

du 22 novembre au 6 décembre 1974

M. Jules Schmidt du restaurant « Le Cerf » à Riquewihir et M. Pierre Dopff maire de Riquewihir et vigneron vous proposent leurs différentes spécialités culinaires et vins alsaciens.

Orchestre: Joseph Demmel et ses 3 compagnons.

Ambiance et décoration typique.

EUROTEL Neuchâtel Gilbert Pacozzi, directeur Avenue de la Gare Tél. (038) 21 21 21



SEULEMENT 40 CENTIMES LE MOT!

C'est le prix d'une petite annonce au tarif (très) réduit qui

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur exceptés); vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer; vous aide à trouver une femme de ménage, une garde d'enfants, etc.; vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel

(Annonces commerciales exclues)

zinal

Valais 1670 - 2900 m 28 km de Sierre

Flathotel Les Érables

220 lits - restaurant - bar piscine couverte 200 m2

APARTMENTHOUSE Les Glaciers

80 lits - piscine couverte privée OUVERTURE DE LA SAISON 7 DÉCEMBRE

Arrangements forfaitaires 1 semaine: 7 jours pension complète 7 jours téléferique et téléskis 7 entrées à la piscine 1 soirée valaisanne

du 7.12. au 21.12. Fr. 440.- du 6.1. au 1.2.75 Fr. 440.- du 1.2. au 22.3. Fr. 530.-

Renseignements: SET ZINAL S.A., 3961 ZINAL. Tél. (027) 6 87 50.

HÔTEL DES PLATANES

2025 Chez-le-Bart

POUR VOS SOIRÉES ANNUELLES

d'usine et de bureaux Nos salles Nos jeux de quilles Nos intéressantes offres de menus et de vins

55 29 29

EXCURSIONS

LUNDI 25 NOVEMBRE

BERNE ZIBELEMÄRIT

(marché aux oignons)

Dép. 8 h. Fr. 17.- (AVS: Fr. 14.-) Renseignements - Inscriptions:



CARS NEUCHATEL 25 82 82

PRÊTS

sans caution de Fr. 500.- à 10.000.-

Formalités simplifiées. Rapidity. Discretion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.

2001 NEUCHATEL (038) 24 64 64

Remplacement de documentation sans engagement

Nom, Rue, Localité FAN

DEMANDES D'EMPLOIS

Infirmière HMP

possédant également certificat d'employée de commerce cherche place, de préférence comme assistante, chez un pédiatre. Disponible: mi-avril, début mai. Adresser offres écrites à CG 3194 au bureau du journal.

Apprentie

Etes-vous satisfaite de votre travail? Aimeriez-vous travailler en jeans avec une équipe jeune? Venez nous voir ou téléphonez-nous.

Richard Coiffure, rue Hôpital 11, Tél. 25 34 25.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 40 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une «Petite annonce» il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A louer

CHAMBRE MEUBLEE à 1 ou 2 lits; possibilité cuisiner. Tél. 31 30 25.

PLEIN CENTRE, chambre meublée, tout confort, indépendante, chauffage et eau chaude compris, loyer mensuel 175 fr. Tél. (038) 31 17 44 entre 9 et 11 heures.

DOMBRESSON: pour 1er mars 1975, appartement 3 pièces, confort, jardin, garage. Situation tranquille. Loyer modéré. Tél. (038) 53 23 72.

APARTEMENT à Saint-Blaise, 2 chambres, cuisine, bain. Tél. 33 23 44.

SAINT-BLAISE, studio tout confort, 15 décembre, 220 fr., charges comprises. Téléphone 33 36 12.

AU CENTRE, studio meublé. Tél. 25 37 05.

A BOUDRY, joli logement 4 chambres, situation tranquille. Tél. 33 36 07.

BELLE CHAMBRE, vue, confort. Téléphone 55 18 80 - 25 15

« Le fantôme de la liberté » de Luis Bunuel

Comment travaille Bunuel

Le « jeune septuagénaire » Luis Bunuel avait annoncé voilà quelque dix ans qu'il renonçait au cinéma. Dieu merci, comme il aime à dire parfois, il n'en fit rien et revint sur sa décision à plusieurs reprises. Pratiquement coup sur coup, il nous donna des chefs-d'œuvre du cinéma contemporain qui comptent parmi les œuvres marquantes des années 60-70. « Le fantôme de la liberté » qui vient de sortir dans les circuits de Suisse romande remporte un succès réjouissant.

Tout commence au temps de l'invasion de l'Espagne par les armées de Napoléon. Un soir de fusillades, dans une église de Tolède, un capitaine de dragons français, au moment où il allait embrasser sur les lèvres la statue de pierre d'une femme agenouillée, est violemment frappé par une statue voisine, celle d'un chevalier en armure.

L'histoire est brusquement interrompue, au moment sans doute le plus intéressant. Nous découvrons deux femmes assises sur un banc, de nos jours, dans un jardin public. L'une était en train de lire le récit de cette histoire à l'autre qui tricote. Dans ce même jardin, un homme aux allures suspectes confie des cartes postales — d'un caractère apparemment particulier — à une petite fille, en lui recommandant de ne les montrer à personne. Reentrée chez elle, la petite fille s'empresse de les faire voir à ses parents, lesquels semblent se scandaliser et mettent même leur bonne à la porte. Pourtant, les cartes postales ne représentent que des monuments célèbres de Paris.

DE FIL EN AIGUILLE

Le père va se coucher et assiste, de son lit, tandis que les heures passent à une vitesse anormale, à un défilé d'animaux et de personnages divers, parmi lesquels un facteur qui lui remet une lettre. Le lendemain, il va sans plus attendre, se confier à un docteur, et lui apporte la lettre comme preuve de sa bonne foi. Cette histoire est interrompue par l'infirmerie du docteur, qui doit aller voir de toute urgence son père à l'agonie, du côté d'Argenton.

Nous la suivons. Elle rencontre, chemin faisant, des militaires qui chassent vainement — le renard avec des blindés. Après quoi, bloquée par de très fortes pluies, elle doit s'arrêter dans une auberge de campagne. Elle y rencontre des moines aimables qui prient pour son père avant de jouer leurs scapulaires au poker, un musicien et une danseuse espagnols un peu trop bruy-

ants, un jeune homme qui essaie d'étouffer sa vieille tante dont il est follement épris, enfin un personnage qui se dit chapelier à Nîmes, et qui, avec la complicité de sa « collaboratrice » offre à ses voisins de chambre, un spectacle extrêmement scabreux, dont ils se montrent à la fois surpris et irrités. Le lendemain, nous quittons l'infirmerie pour un homme qui donne des cours d'instruction civique, dans un centre de perfectionnement pour gendarmes. Ce cours porte sur les conventions sociales, et nous voyons l'exemple qu'il propose : dans une soirée mondaine, ce n'est pas l'acte de manger qui est de bonne compagnie, mais son contraire.

Un peu plus tard, un nouveau personnage, rencontré semble-t-il par hasard, et atteint d'une très grave maladie, nous conduit jusqu'à une autre petite fille, qui est enlevée, qui a disparu, que l'on recherche, et qui pourtant est constamment présente.

LE MONDE « A L'ENVERS »

De là, nous en venons à un « tueur-poète » qui, reconnu coupable de dix-huit meurtres, est condamné à mort et, au même moment, laissé en liberté. Il sort du Palais de Justice, très calmement, et distribue des autographes.

Voici, enfin, un préfet de police qui est et qui n'est pas le préfet de police, et qu'on arrête alors qu'il s'apprêtait à profaner la sépulture de sa sœur, laquelle, morte depuis quatre ans, lui avait pourtant téléphoné, alors qu'il se trouvait dans un bar.

Le lendemain matin, convoqué à la préfecture, dans son propre bureau, il est accueilli par un second préfet de police, qui le reçoit comme son égal, son alter ego. Les deux hommes s'en vont ensemble inaugurer les nouveaux pavillons du zoo de Vincennes. Le film s'achève sur des images d'animaux, tandis que, tout autour, retentissent des coups de feu, des bruits de pas précipités et dominant le tout, le cri enthousiaste que poussait la population de



Luis Bunuel dirigeant Jean-Claude Brialy et Monica Vitti dans « Le fantôme de la liberté ».

Madrid après l'abdication de Napoléon, lors de la rentrée en Espagne, du despote dégénéré Ferdinand VII : « Vivant las cadenas ! Vivent les chaînes ! A bas la liberté. »

COMMENT TRAVAILLE BUNUEL

Michel Delain a rencontré Bunuel à Mexico, quelques semaines avant la sortie parisienne du « Fantôme de la liberté ». Voici les propos qu'il a recueillis.

« Depuis que, aidé en cela par son producteur complice et ami, Serge Silberman, il a conquis — enfin ! — l'audience du grand public, Bunuel avoue « être devenu plus calme, plus tolérant, plus tranquille ». Et il ajoute : « Au fond, j'aime faire des films. Comme ça. Avec l'impression que rien n'est définitif. Que je pourrais ajouter dans le suivant ce que j'ai oublié dans le précédent. »

Cela dit, rauque et précis, il insistera à plusieurs reprises : « Le cinéma, c'est le monde des songes et de l'instinct. La technique d'accord ! Mais, si elle se remarque, le film est fichu. Quant à la psychologie, je n'en veux pas. Dès qu'un de mes personnages tombe dans son piège, je le tue. »

Au-delà du mur briqué et lierre, les rumeurs de Mexico : « Ecoutez, la ville s'étend. Quand j'ai construit la maison, il y avait des moutons et des couples qui venaient faire l'amour en cachette. Aujourd'hui, c'est Neuilly. » Du coup, il ne s'échappe plus que pour se réfugier de temps à autre dans la na-

ture tropicale de San José Purua, où il met le point final à tous ses scénarios.

« Parce qu'ici ?

— Je n'y écris pas une ligne. Je songe. Sans prendre de notes. Je ne sais pas écrire. D'ailleurs, depuis mes débuts, j'ai calculé avoir travaillé avec vingt-deux collaborateurs différents, le dernier étant Jean-Claude Carrière. Quand je suis au point et que, dans ma tête, mon histoire tient debout, il vient me rejoindre. Nous bavardons. Et il met ça noir sur blanc. A Paris, Silberman prépare tout. Quand j'y arrive, je n'ai plus qu'à tourner. Je tourne vite. Il m'est même arrivé de faire des films entre dix-neuf et vingt-cinq jours. Et je fais mes montages en deux ou trois jours !

— C'est un parti pris ?

— Non, mais je me méfie de l'originalité comme de la peste. »

Bunuel a signé plus de trente films. Peu dont il ait à rougir. Mais son cœur va vers les plus secrets : « El », « Nazarin », « Simon du désert », « Los Olvidados », pourtant prix de la mise en scène à Cannes en 1951, et dont la sortie commerciale fut un demi-succès.

Bunuel gravit les marches qui conduisent à sa chambre-atelier, où il dort comme un moine, étendu sur une planche. Il se retourne : « Au fond, c'est simple, je n'ai le choix qu'entre la cruauté et la pitié. Je n'aime pas la pitié. »

● ECHOS ● ECHOS ● ECHOS ● ECHOS ● ECHOS ● EC

A l'Opéra de Paris

Pierre Grimblat qui connaît en ce moment un vif succès à Paris avec « Dites-le avec des fleurs », achève le scénario de son prochain film. Titre : « Pas de fantôme à l'Opéra ». C'est l'Opéra de Paris qui servira de cadre à ce film dont la figuration sera assurée par le personnel de notre premier théâtre lyrique.

Hésitations de Resnais

Après « Stavisky », Resnais hésite entre plusieurs projets : un docu-

mentaire lyrique sur le cerveau d'après Henri Laborie ; « Le Déroit de Behring », conte fantastique de Georges Walter ; une comédie « La Quarantaine » (la race humaine est-elle un épiphénomène ou une nécessité ?) ; un mélodrame d'après un jeuilleton d'Eugène Sue.

Vogue des longs titres

Pour ses titres, Audiard fait école. Pierre-Claude Garnier propose « Comment se distraire quand on est cocu mais intelligent » avec Christian Marin et Jean Luisi. Il imagine qu'il existe un club réservé aux maris trompés qui leur évite de commettre des bêtises au moment où ils s'aperçoivent de leur infortune. Pour faire partie de cette amicale, il faut tout d'abord prendre part à un canular dont les épouses sont les victimes.

ARCADES L'exorciste

Ce film, tiré du « best seller » du romancier William Peter Blatty, qui a aussi écrit le scénario, raconte le supplice d'une fillette de 12 ans en proie à des troubles si étranges et si violents qu'on finit par admettre qu'elle est « possédée » par Satan.

APOLLO

Les seins de glace

Un très grand succès... donc une 2me semaine s'impose. Avec ses trois grandes vedettes françaises, Alain Delon, Mireille Darc et Claude Brasseur, « Les seins de glace » est l'adaptation d'un des romans les plus puissants, de Richard Matheson, dans le domaine de l'angoisse et de la terreur. Ce film envoûtant, Georges Lautner a su le porter à l'écran dans un troublant climat de suspense, de mystère et de cruauté. Ne le manquez surtout pas.

CINÉDOC présente : Les seigneurs de la forêt

L'œuvre remarquable de Heinz Sielman et du Neuchâtelois Henry Brandt sur les animaux et des indigènes inconnus du centre de l'Afrique. Ce film en Cinémascope et en couleurs est un document sur la jungle impénétrable et dangereuse, la savane, les montagnes de plus de 5.000 mètres d'altitude. Des vues fort rares d'animaux, dont certaines espèces sont en voie de disparition. Un film que chacun devrait avoir vu.

CINÉMA APOLLO de lundi à vendredi à 17 h 45. 12 ans.

STUDIO Les Emigrants

Cette réalisation étonnante de Jan Trell est indiscutablement la fresque la plus importante à l'actif du cinéma suédois. Ingmar Bergman lui-même a dit : « Ce film appartient aux grandes découvertes cinématographiques de ma vie. Jan Trell sera reconnu comme un génie du septième art. Cette fresque m'a coupé le souffle et pourtant je suis un metteur en scène professionnel. »

SI VOUS AIMEZ... À NEUCHÂTEL

- Un film satanique : L'EXORCISTE (Arcades)
- De la sincérité : LES VIOLONS DU BAL (Rex)
- Une vérité crue : QUARTIER DES FEMMES (Palace)
- De l'humour : GÉNÉRAL IDI AMIN DADA (Bio)
- Une épopée : LES ÉMIGRANTS (Studio)
- Angoissant mais envoûtant : LES SEINS DE GLACE (Apollo)

Colombier Verger 1
038 41 29 47
CLÔTURE
tout
A. Wolf

Durant tout le samedi
je trouve
le moyen de faire exécuter mes photocopies à la minute, sous mes yeux, et à un prix avantageux, chez Reymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

Le sous-vêtement qui vous apporte en hiver la chaleur de l'été

En exclusivité dans les pharmacies
BORNAND
Rue Saint-Maurice, Neuchâtel
Dr K. KREIS
Croix-du-Marché, Neuchâtel

TECHNICUM CANTONAL BIENNE
ECOLE DE TECHNICIENS
en machines-outils et technique de fabrication

EXAMEN D'ADMISSION 1975

Niveau de formation :
L'école de techniciens donne une formation située dans l'échelle professionnelle entre l'ingénieur-technicien ETS et l'agent technique d'exploitation, respectivement l'ouvrier qualifié.

But :
Former des techniciens qui soient en mesure d'optimiser les procédés de fabrication, d'automatiser les moyens de production ainsi que d'intégrer, par adaptation, des machines existantes à des systèmes de fabrication.

Accent principal :
Il est mis sur les machines-outils et la technique de fabrication.

Durée de la formation : 2 ans (4 semestres)
Délai d'inscription : 24 février 1975
Date de l'examen : 3-4 mars 1975
Début du premier semestre : 10 novembre 1975

Formule d'inscription, documentation et renseignements :
Technicum Cantonal, rue de la Source 21, 2500 Bienne Tél. (032) 23 43 23.

Seulement 40 c. le mot !
C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LOTÉRIE DE LA FÊTE DES VENDANGES

Le tirage a eu lieu le 18 novembre, à 16 h, au secrétariat général.

Le No 19360 gagne la voiture Ford Taunus GXL 2000
Le No 62710 gagne la voiture Ford Escort Sport
Le No 06670 gagne le téléviseur couleur Philips

Les 24 billets se terminant par
...6760
...7590
et ...8520 gagnent chacun une horloge électronique Derby Swissonic.

Les billets gagnants doivent être présentés au secrétariat général de la Fête des vendanges, ADEN, pl. Numa-Droz 1, Neuchâtel. Tél. (038) 25 42 42.

COURS DE NOËL
Confection artisanale de BOUCLES

formes et couleurs selon votre goût.
3 leçons de 3 heures : Fr. 24.- (matériel non compris) le lundi de 19 h à 22 h
Début du cours : lundi 2 décembre
Inscriptions à retourner à :

Ecole Club Migros

Tél. 25 83 48,
11, rue de l'Hôpital - 2000 Neuchâtel

Nom : _____ Prénom : _____
c/o _____ Rue : _____
Lieu : _____ Tél. _____
s'inscrit au cours de « boucles »

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel

Articles en étain

Grand choix à la nouvelle Boutique
B.-C. Rubi
Félix-Bovet 32
2015 AREUSE
Tél. (038) 42 24 69
POUR VOS CADEAUX DE FIN D'ANNÉE

ENEZ à la démonstration
BOSCH offre choc

Frappeuse Jumbo M 22 SBO 415.-
Scie circulaire adaptable S 33 de Luxe 115.-
Jeu de clefs S 51 10.-
Jeu de polissage S 24 30.-

Notre prix Fr. 398.-
PERCEUSE-FRAPPEUSE
à partir de **Fr. 100.-**

Démonstration du 21 ou 23 novembre 1974

BAILLOD
Bassin 4 NEUCHÂTEL - Tél. 25 43 21

Portalban, « Au Verdet »

Dimanche 24 novembre 1974, à 20 h 15

GRAND LOTO

15 séries : 15 filets garnis, 30 jambons de campagne, 300 fr., en espèces.

Se recommande : La Parioisse.

En vue d'investissements, pour compléter sa gamme de produits,

fabrique de boîtes de montres

ACIER ET MÉTAL

très bien équipée et disposant de personnel qualifié, cherche participation financière majoritaire ou minoritaire.

Prière d'adresser les offres à M. Ch. ANTONIOLI, fiduciaire FIDAC S.A., rue Hugli 3, BIENNE, qui fournira les renseignements complémentaires.

Entreprise H. BACHMANN
NOGATEX

- Un procédé avantageux pour revêtir vos façades et avants-toits.
- Soumettez-nous vos problèmes, nous les étudierons avec vous, sans engagement de votre part

10 ANS DE GARANTIE

- Echafaudages métalliques à louer
- Réfection de toitures tuiles et éternit
- Tous genres de réparations de couvertures et charpentes
- Traitement du bois avec Xylosan 10 ans de garantie.

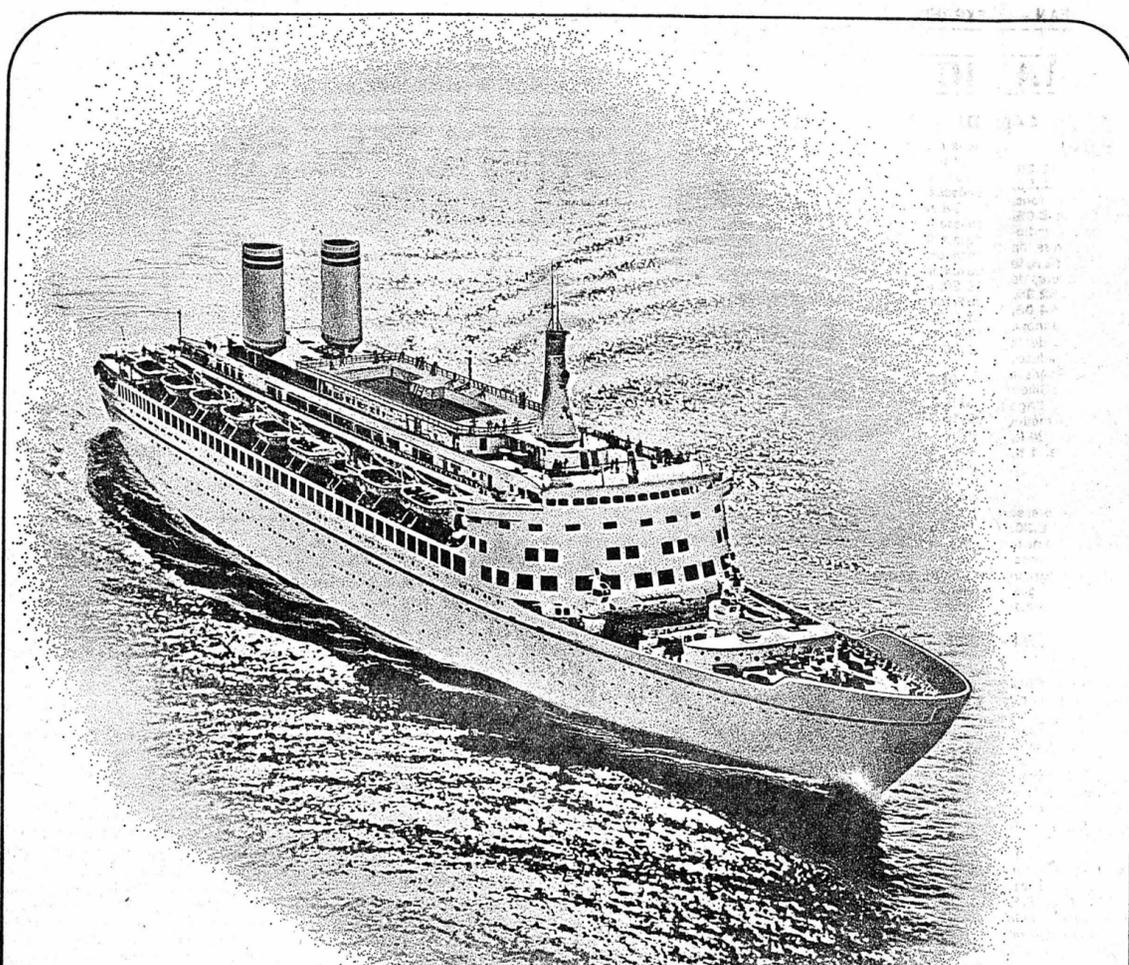
Vuarens 3 Tél. (038) 53 31 52 2056 DOMBRESSON

Prêts
immédiatement
remboursement par petits acomptes
plus avantageux

Depuis 1912 une seule adresse :
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00-12.15 et 13.45-18.00
Tél. 038 - 24'63'63

Je désire Fr. _____

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
Localité _____



Le voyage de votre vie

Il est un âge (le «troisième») où tout devient réalisable. Voyager, par exemple, ou entreprendre cette croisière toujours remise au lendemain... En prévision de ces beaux jours, pourquoi ne pas mettre vos économies sur un carnet d'épargne de la BCN? D'autant plus que le taux d'intérêt est plus favorable que jamais! Et par les temps qui courent, il convient de placer sûrement son argent si l'on veut réaliser sûrement ses désirs les plus chers.

Et puis, tout ce que vous épargnez à la BCN est garanti par l'Etat.

L'épargne, ça aide!
Et c'est encore le moyen sûr d'atteindre son objectif en toute sécurité à la BCN.

NOS TAUX D'INTÉRÊTS:
5% Livrets et comptes épargne
6% Livrets jeunesse
6% Comptes épargne placement

Banque Cantonale Neuchâteloise
Un service personnalisé!

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Une 1300 qui vous permettra d'économiser tout en roulant confortablement.

C'est la Peugeot 304 et sa version sportive, la 304 S.



PEUGEOT 304
La qualité qui vous offre la véritable économie.

M. + J.-J. SEGESSEMAN & Cie GARAGE DU LITTORAL
Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 99 91, (5 lignes).

VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre
Peugeot 404 année 1968, 100.000 km.
Juan Carcedo, route de Neuchâtel 13, Saint-Blaise.

Occasion bas prix,
Mazda 1000 1971, 58.000 km.
A. Currit, tél. 66 13 55.

Occasion rare,
Fiat 850 Coupé 1970, 77.000 km.
A. Currit, tél. 66 13 55.

On vend
BMW peinture neuve, parfait état, expertisée, chaudière neuve, 6400 fr.
Tél. 33 38 86.

Occasion unique
Ford Capri 1500 1971, verte, 55.000 km Expertisée, prix intéressant.
Garage M. BARDO S.A., Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE

PEUGEOT 204	6 CV 1968 verte	67.000 km
PEUGEOT 204 GL	6 CV 1969 beige	58.000 km
PEUGEOT 204 GL	6 CV 1970 bleue	70.000 km
PEUGEOT 204 Break	6 CV 1972 blanche	60.000 km
PEUGEOT 304	7 CV 1971 blanche	49.000 km
PEUGEOT 304 S	7 CV 1973 blanche	40.000 km
PEUGEOT 304	7 CV 1974 bleue	33.000 km
PEUGEOT 504 TI	11 CV 1971 bleue	78.000 km
PEUGEOT 504 Cabriolet	11 CV 1973 gris mét.	20.000 km
VOLVO 144 GL	11 CV 1972 blanche	71.000 km
ALFA 1600 Super	9 CV 1972 beige	43.000 km
FIAT 124 Spécial	7 CV 1969 rouge	42.000 km
FIAT 124 Coupé	8 CV 1971 verte	57.000 km
LANCIA FULVIA 1,3 S	7 CV 1979 blanche	54.000 km
SIMCA 1501 S	8 CV 1972 vert mét.	55.000 km
MAZDA RX 3 Coupé	11 CV 1972 verte	17.000 km
CITROEN AMI 8 Break	4 CV 1973 beige	27.000 km

Demandez liste complète avec détails et prix
Facilités de paiement - Essais sans engagement, même à votre domicile

M. + J.-J. SEGESSEMAN & Cie GARAGE DU LITTORAL
Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises
NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 99 91

A vendre
Triumph GT 6 expertisée en août 1974, 3000 fr.
Tél. 41 17 68, de 17 à 20 heures.

Particulier vend, pour cause de double emploi,
Fiat 124 55.000 km. Prix à discuter.
Tél. 47 19 05, après 18 heures.

VOITURES D'OCCASION choisies à votre intention!

	Année	Km environ
3 CV CITROËN 2 CV 6	1972	43.000 km
8 CV TOYOTA Coupé Celica	1972/12	27.000 km
ALFA ROMEO 1600 Giulia S	1970	60.000 km
VW K 70 Luxe	1972	34.000 km
9 CV OPEL ASCONA SR	1973	17.000 km
10 CV PEUGEOT 504 Injection	1971	53.000 km
13 CV TOYOTA CROWN 2600	1973	20.000 km
14 CV BMW 2800	1971	63.000 km

Garanties non accidentées et expertisées.
Acompte 35 %, solde en 18 mensualités.

AGENCE TOYOTA et BMW GARAGE DU 1^{er}-MARS S.A.
Pierre-à-Mazel 1, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 44 24.
Service après-vente soigné.

SUBITO
L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

OCCASIONS

Quel que soit son kilométrage, une OPEL garde sa valeur d'OPEL

OPEL RECORD 1900 S
1973 4 portes - grise 49.000 km

OPEL RECORD 1900 L
1973 2 portes - verte - 34.000 km

OPEL RECORD 1700
1969 2 portes - beige - 61.000 km

OPEL KADETT 1200 S
1973 2 portes - rouge - 20.000 km

OPEL ASCONA 1600 VOYAGE
1973 3 portes - gold - 29.850 km

OPEL KADETT STANDARD
1972 4 portes - blanche - 22.000 km

OPEL KADETT 1100
1970 2 portes - gris métallisé - 66.100 km

OPEL RECORD 1900 S
1972 2 portes - bleue - 28.200 km

Service de vente ouvert jusqu'à 17 heures

GARAGE DU ROC
MUTUELLE NE DISTRI GENERAL MOTORS TEL 301144

EVANO-AUTOS
Extention-ventes neuves occasions ventes-achats-échanges

LOCATION-VENTES
Conditions spéciales crédit sans intérêts - grand choix 3 à 15 CV.
Tél. 45 11 23—Privé 24 26 93.

A vendre
DAF expertisée, 57.000 km + 4 pneus neige, bas prix.
Téléphoner le matin au 33 41 66.

A vendre pour Fr. 3700.—
Ford Cortina 50.000 km. Expertisée juin 1974. Parfait état.
Tél. (038) 25 78 14.

Pour Peugeot 405 moteur 50.000 km, 4 pneus clous avec jantes, batterie neuve, phares neufs. Voiture en bloc, ou par pièces détachées.
Tél. (038) 31 32 00.

DÉCOUPEZ
J'ACHÈTE au comptant toutes voitures récentes
Auto-Marché 2087 Cornaux / NE
Tél. 038 47 16 12

DÉCOUPEZ
A vendre
VW 1200 modèle 1964, état de marche.
Tél. 24 34 95.

OCCASIONS
2 CV 4 rouge, 1970
DYANE rouge, 1970 ; beige, 1970
AUDI 100 LS 1972, jaune, 50.000 km
A 112 jaune, 1971
GS 1220 Club bleue, 1974
EXPERTISÉES.
Garage de la Station 2042 Valangin.
Tél. 36 11 30.

A vendre
VW BUS (plexibus) révisé, expertisé, pneus neufs.
Tél. 25 87 07.

GARAGE WASER NEUCHÂTEL

Limousine 4 portes, 5 places très spacieuse grand coffre

Austin 1800 S
Modèle 1972, 35.000 km. Expertisée.
Prix : Fr. 5700.—
Facilités de paiement. Echange.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28 25 00 98

Occasions uniques
Datsun 1200 Coupé 1972, 37.000 km, jaune.
Peugeot 204 1970, blanche, 65.000 km. Expertisées, en excellent état.
Garage M. BARDO S.A., Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

OCCASIONS CRÉDIT ÉCHANGES

TOYOTA COUPÉ 1600 ST 1972, vert métallisé, 36.000 km.

RENAULT R 16 TL 1973, brun métallisé, 13.000 km.

DYANE 6 1970, bleue, 3000 fr.

MAZDA 616 1972, bleue 16.000 km avec garantie

CHEVROLET BEL AIR 1962, grise, 1800 fr.

DYANE 6 1972, beige

MAZDA 1500 1970, beige

TOYOTA 1200 BREAK 1973, rouge 8000 km, état de neuf.

2 CV-6 1974, beige, 25.000 km.

ALFA ROMEO 2000 1972, rouge, 46.000 km

MEHARI 1974, rouge, 15.000 km

OPEL KADETT 1200 1973, blanche, 21.000 km.

GS 1220 CLUB 1973, rouge, 25.000 km. Parfait état, avec garantie.

SIMCA 1000 1970, blanche, 40.000 km.

FIAT 124 S 1971, peinture neuve jaune, 50.000 km.

FORD 20 M TS 1968, peinture neuve couleur orange. Très soignée.

MERCEDES 280 S 1970, beige, boîte automatique. Très soignée.

TOYOTA 2000 1972, bronze, 38.000 km. Parfait état. Avec garantie.

CONSUL GT COUPÉ 1972, jaune, boîte automatique, 20.000 km. Parfait état, avec garantie.

OPEL 1900 S 1970, bleu métallisé, 55.000 km.

CONSUL L 1973, vert métallisé, 26.000 km. Parfait état, avec garantie.

SIMCA 1000, 1969, 60.000 km, verte.

CITROEN AMI 8 CLUB 1971, blanche. 40.000 km. Très soignée.

CITROEN DS 23 PALLAS, modèle 1973, gris métallisé, intérieur cuir, boîte mécanique 5 vitesses.

Gratuit: 2 CV neuve
Par tirage au sort le 20 décembre 1974

Garages Henri Favre
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel - 038 241212

PEUGEOT 504 TI Superluxe, gris métallisé, 1973, 62.000 km.

PEUGEOT 504 TI automatique, bleue, 1971, 31.000 km

PEUGEOT 304 toit ouvrant, blanche, 1971, 59.000 km.

ALFA ROMEO 1750 berline bleue, 1970, 70.000 km.

Garage du Château
M. Richard
Agence Peugeot - Alfa Romeo,
2520 La Neuveville
Tél. (038) 51 21 90.

DRIVE-IN SENN

Neuchâtel Pierre-à-Mazel 25 ☎ 24 72 72

La clé des bonnes occasions

PRIX CLAIRS → Accès libre 24 h sur 24 ← **PRIX AFFICHÉS**

SENN pour toute occasion SAINE



CULTES DU DIMANCHE

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE
Terreaux : 8 h, culte matinal, M. Th. Wettach.
Collégiale : 10 h, M. J.-L. Leuba (garderie d'enfants) ; 9 h, culte de jeunesse au Temple du bas ; 10 h, culte des enfants.
Temple du bas : 10 h 15, M. J.-S. Javet (garderie d'enfants) ; 9 h, culte de jeunesse ; 10 h, culte des enfants.

Ermitage : 10 h 15, M. Th. Wettach ; 9 h, culte des enfants ; 9 h, culte de jeunesse.

Maladière : 9 h 45, M. E. Hottz ; culte des familles (garderie d'enfants).

Valangines : 10 h, M. A. Gygax, sainte cène ; 9 h, culte des enfants ; 9 h, culte de jeunesse.

Cadolles : 10 h, M. J. Bovet.
Collégiale : 19 h, Gospel evening.

Culte en semaine : jeudi de 19 h 30 à 20 h aux Terreaux.

Recueillement quotidien : à 10 h, au Temple du bas.

La Coudre : 10 h, culte avec cène, M. J.-L. L'Éplattier ; 10 h, culte de jeunesse ; 10 h, école du dimanche ; 20 h, culte du soir.

Les Charmettes : 9 h, culte de jeunesse ; 10 h, culte ; 20 h, sainte cène.

Serrières : culte de jeunesse, jeudi 18 h 15, 10 h, culte, M. J.-R. Læderach ; 10 h, culte de l'enfance, Serrières (Maison Farel) ; Vauséyon (collège). Vendredi, 16 h 30, au temple.

DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINE

Temple du bas : 9 h, Pfarrer M. Hauser.

VIGNOBLE ET VAL-DE-TRAVERS

Peseux : 8 h 45.
Cressier : 10 h.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Eglise Notre-Dame : samedi, 18 h 15 ; dimanche à 9 h 30, 11 h et 18 h 15.

Chapelle de la Providence : dimanche 7 h et 8 h (premier et troisième du mois : en italien).

Eglise Saint-Nicolas, Vauséyon : samedi 18 h 15. Dimanche, 8 h et 10 h.

Eglise Saint-Marc, Serrières : samedi 18 h 15. Dimanche 9 h et 11 h. (Noël, Pâques, Saint-Marc 25 avril, Fête du Saint-Sacrement, première communion, dimanche 10 h 30).

Eglise Saint-Norbert, La Coudre : samedi 18 h 15. Dimanche 9 h et 11 h.

Hôpital des Cadolles : dimanche 8 h 30.

Mission italienne : Chapelle des Frères, dimanche 10 h 45.

Mission espagnole : Eglise Notre-Dame, dimanche 16 h.

ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE

Eglise Saint-Jean-Baptiste, rue Emer-de-Vattel : 18 h 30, messe.

Eglise évangélique libre, Neuchâtel : 9 h 30, culte avec sainte cène, M. R. Chérix ; 20 h, en alliance évangélique avec le pasteur Chaboz et le D^r Gold-Aubert de Genève ; « l'occultisme, puissance redoutable ». **Mercredi** : 20 h, étude biblique sur l'Apocalypse et réunion de prière.

Colombier : 9 h 45, culte, M. W. Wild.
Évangélique Stadtmission, Neuchâtel, avenue J.-J. Rousseau 6 : 20 h 15, Gottesdienst ; Dienstag und Donnerstag ; Jugendabend ; Donnerstag, 15 h : Bibelstunde ; Freitag : Bibel- und Gebetskreis.

Évangélique-methodistische Kirche, 9 h, Gebet ; 9 h 15, Predigt und Kinderhort ; 17 h, Bildbericht aus Israel v. Hrn. Leuenberger, anschliessend Tee.

Première Église du Christ Scientiste, fbg de l'Hôpital 20 : 9 h 30, culte en français et école du dimanche ; culte en anglais à 10 h 45, le deuxième dimanche du mois.

Eglise néo-apostolique, rue Gabriel-Lory 1 : 9 h 30 et 20 h, services divins ; mercredi 20 h, service divin.

Assemblée de Dieu, Chapelle de l'Espoir, Evole 59 : 9 h 30, culte ; 20 h, évangélisation.

Armée du Salut, Eglise 18, samedi, de 14 h à 17 h, réunion de prières ; dimanche 9 h 15, prière ; 9 h 45, culte et réunion pour enfants ; 20 h, film « Son pays ».

Témoins de Jéhovah, Parc 12 : études bibliques et conférences ; samedi 17 h, en français ; 19 h 30, en allemand ; dimanche 15 h 30, en italien.

Action biblique, fbg de l'Hôpital 28 : 20 h, M. D. Subri.

Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, fbg de l'Hôpital 19 : 9 h 45, école du dimanche ; 17 h, sainte cène.

Eglise apostolique, chapelle de l'Orangerie, rue de l'Orangerie 1 : dimanche, culte à 9 h 30 et mercredi à 20 h, réunion de prière.

Eglise évangélique de Peseux, rue du Lac : 9 h 30, culte ; lundi 20 h 15, évangélisation ; jeudi 20 h, prière.

DISTRICT DE NEUCHÂTEL

Le Landeron : samedi, messe dominicale à 18 h. Dimanche : à la chapelle, messe à 7 h ; à l'église, messe à 9 h 45.

Paroisse réformée : 9 h 45, culte.

Cressier : Eglise catholique, samedi à 18 h 15, messe. Dimanche à 7 h 30 et 9 h 30, messes. Eglise réformée, 9 h, culte.

Lignières : Paroisse réformée, 10 h 15.

Paroisse catholique : messe à 17 h.

Enges : Paroisse réformée, 20 h, culte.

Saint-Blaise : Paroisse réformée, 10 h, culte. Eglise catholique romaine : messe dominicale anticipée samedi à 18 h 30. Dimanche : 7 h 30, messe basse ; 9 h 30, messe chantée ; 11 h, messe basse avec sermon en langue étrangère.

RADIO

SAMEDI

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, 0.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première, 7 h, le journal du matin, 8.05, revue de la presse romande. 8.15, radio-évasion. 10.30, la Suisse à la rencontre de l'Europe. 11.05, le kiosque à musique. 12 h, le journal de midi, midi-mystère ; les aventures de Clarence. 12.25, communiqués, météo. 12.30, miroir-midi. 13 h, demain-dimanche. 14.05, musique sans frontières. 15.05, week-end show. 16.30, l'heure musicale, l'Orchestre de la Suisse romande, direction Bruno Amaducci. 18 h, le journal du soir, 18.05, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 20 h, Chez Gilles. 20.25, Masques et musique. 21.10, l'Age ingrat, nouvelle de J. Chamorel. 21.55, météo pour rire. 22.40, entre dans la danse. 24 h, dancing non-stop. 0.55, miroir-dernière. 1 h, hymne national.

SECOND PROGRAMME

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, let this be a lesson to you. 8.30, le matin des musiciens. 9.30, le magazine de la semaine. 10.30, le folklore à travers le monde, l'Amérique du Nord (2). 11 h, ces capitales qui ont fait le monde, Venise (fin). 11.30, images. 12 h, Midi-musique. 13.10, bulletin d'informations musicales. 13.30, petit concert pour les Jeunesses musicales. 14 h, promenade musicale, carnet de notes. 15.30, métamorphoses en musique. 16 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 16.30, correo espanol. 17 h, la chasse aux papillons (fin). 17.30, rendez-vous du jazz. 18.30, rythm'n pop. 19 h, optique de la chanson. 20 h, informations. 20.10, les beaux-arts. 20.29, loterie suisse à numéros. 20.30, encyclopédie lyrique, Mireille (1), opéra de Frédéric Mistral, musique de Charles Gounod. 21 h, 29^e Festival de musique Montreux-Vevy 1974, concert par le Wiener Kammerorchester. 22.30, harmonies du soir. 23 h, hymne national.

DIMANCHE

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h, 8 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 7 h, bonjour à tous, miroir-première. 7.10, sonnez les matines. 8 h, le journal du matin. 8.15, concert matinal. 8.45, messe. 10 h, culte protestant. 11.05, M.V. 12 h, le journal de midi, les pages vertes dominicales. 12.25, communiqués, météo. 12.30, miroir-midi. 12.45, le disque préféré de l'auditeur. 14.05, de la mer Noire à la Méditerranée. 14.35, le chef vous propose. 15 h, auditeurs à vos marques. 18 h, le journal du soir. 18.05, l'Eglise aujourd'hui. 18.20, dimanche soir. 19 h, le miroir du monde. 20 h, fête comme chez vous. 20.30, CRFLF. Grand prix Paul Gilson 74. 22.40, marchands d'images. 23.30, la musique contemporaine en Suisse. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION
 6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, mélodies légères. 7.10, mosaïque touristique. 10.55, échecs à la radio. 11.05, de mélodie en mélodie. 11.30, fanfare. 12 h, homme et travail. 12.40, ou bien quoi. 14 h, politique intérieure. 14.30, jazz. 15.05, chant coral. 15.30, musique champêtre. 16.05, magazine musical. 18.20, revue du sport. 19 h, cloches, communiqués. 19.15, actualités. 19.45, rétrospective sur la semaine politique en Suisse et dans le monde. 20 h, théâtre. 21.30, mélodies du soir. 22.25, le nouveau sound. 23.30, bal de minuit.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, mélodies légères. 7.10, mosaïque touristique. 10.55, échecs à la radio. 11.05, de mélodie en mélodie. 11.30, fanfare. 12 h, homme et travail. 12.40, ou bien quoi. 14 h, politique intérieure. 14.30, jazz. 15.05, chant coral. 15.30, musique champêtre. 16.05, magazine musical. 18.20, revue du sport. 19 h, cloches, communiqués. 19.15, actualités. 19.45, rétrospective sur la semaine politique en Suisse et dans le monde. 20 h, théâtre. 21.30, mélodies du soir. 22.25, le nouveau sound. 23.30, bal de minuit.

SECOND PROGRAMME

8 h, rêveries aux quatre vents. 9 h, informations. 11 h, concert dominical. 12 h, midi-musique. 14 h, L'ami Constant (1), roman de A. Masson. 15 h, la joie de jouer et de chanter. 15.30, portrait. 16.10, échos et rencontres. 16.30, les secrets du clavier. 17 h, à la gloire de l'orgue. 17.30, la vie. 18.30, jeunes artistes. 19 h, compositeurs suisses. 20 h, informations. 20.10, les chemins de l'opéra, Lo Frate'namorato, musique de G. Pergolesi. 21 h, visages de la musique. 21.30, les beaux enregistrements. 22.30, à l'écoute du temps présent. 23 h, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

7 h, 8 h, 10 h, 12.30, 17 h, 19.15, 22.15, 23.25, informations. 7.05, Symphonie No 2, C.P.E. Bach ; Sonata No 2 pour trompette et orgue, Gabrieli ; Adagio cantabile, M. Haydn ; Les Indes galantes, Rameau. 8.05, musique légère. 11 h, vitrine 74. 11.30, concert-promenade. 12.45, pages du répertoire de l'opéra et du concert, Auber, Lortzing, Smetana, Götze, Glazounov, Tchaïkovski. 14 h, musique champêtre. 14.40, fanfare. 15 h, les dialectes souabes. 15.30, sport et musique. 17.30, musique divertissante. 19 h, sport. 19.25, concert du dimanche soir. 20.30, l'apprentissage. 21.30, roulette musicale. 22.20, entre le jour et le rêve.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

7 h, 8 h, 10 h, 12.30, 17 h, 19.15, 22.15, 23.25, informations. 7.05, Symphonie No 2, C.P.E. Bach ; Sonata No 2 pour trompette et orgue, Gabrieli ; Adagio cantabile, M. Haydn ; Les Indes galantes, Rameau. 8.05, musique légère. 11 h, vitrine 74. 11.30, concert-promenade. 12.45, pages du répertoire de l'opéra et du concert, Auber, Lortzing, Smetana, Götze, Glazounov, Tchaïkovski. 14 h, musique champêtre. 14.40, fanfare. 15 h, les dialectes souabes. 15.30, sport et musique. 17.30, musique divertissante. 19 h, sport. 19.25, concert du dimanche soir. 20.30, l'apprentissage. 21.30, roulette musicale. 22.20, entre le jour et le rêve.

POUR MADAME

Qu'en pensez-vous ?
 Une robe pour le grand couturier Pierre Cardin c'est : 25 % de tissu, 30 % de façon, 22 % de frais généraux... et 23 % de rêve !

A méditer
 La colère est comme une meule de moulin qui broie en un instant tout le bon fonctionnement de notre âme. SAUNTE-BEUVE

HOROSCOPE

Journée excellente et bien remplie si vous vous abstenez d'entreprendre des travaux auxquels vous n'êtes pas habitués. Soirée placée sous le signe de la fantaisie.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour seront organisateurs, paisibles.

BÉLIER (21-3 au 19-4)
Santé : Gargarismes et inhalations vous feront du bien. **Amour** : Soyez plus souple. **Affaires** : On vous fera des propositions valables.

TAUREAU (20-4 au 20-5)
Santé : Méfiez-vous du surmenage. **Amour** : Ne montrez pas votre antipathie à des amis. **Affaires** : Ne faites pas de dépense inconsidérée.

GÉMEAUX (21-5 au 21-6)
Santé : Consommez des produits diététiques. **Amour** : N'hésitez pas à vous confier à des amis. **Affaires** : La franchise est conseillée avec vos collègues.

CANCER (22-6 au 22-7)
Santé : Voyez votre dentiste au plus vite. **Amour** : Ne laissez pas le silence s'installer. **Affaires** : Sachez diriger vos activités, le succès viendra.

LION (23-7 au 23-8)
Santé : Votre santé est tributaire de votre moral. **Amour** : Soyez compréhensif et diplomate. **Affaires** : Efforcez-vous d'être ponctuel à votre travail.

VIERGE (24-8 au 23-9)
Santé : Évitez de contaminer votre

MOTS CROISÉS

Problème N° 76

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTELEMENT
 1. Plante ornementale. 2. Se disperser. - Lettre doublée. 3. Maison de campagne. - Divinité. - Bien marqué. 4. On lui accorde trop d'intérêt. 5. Sans efforts. - Sigle d'un vaste Etat. - Linguales. 6.

Pour mettre noir sur blanc. - Faire preuve de caractère. 7. Titre moyenâgeux. - Élément d'un troussseau. 8. Possessif. - Produits onctueux. 9. Etre fabuleux participant à deux espèces. 10. Sous la protection de la police. - Il dure les épis.

VERTICALEMENT
 1. Ou sont mâtés garçons et filles. - Adverbe. 2. Roi de Juda. - Le nouad en fait partie. 3. Sorti. - S'ajoutait à la ceinture en temps de disette. 4. Note. - Un peu piquée. - S'échange entre copains. 5. D'une région du nord de l'Italie. - Géant de la route. 6. Repères côtiers pour le marin. - Un peu verte. 7. Deux cantons. - Dégager de ses combinaisons. 8. Dans une défense. - Quitte adroitement. 9. Qui ne bouge pied ni patte. - Premier témoin d'un lever quotidien. 10. Enfousis.

Solution du N° 75
HORIZONTELEMENT : 1. Enseignant. 2. Assainie. 3. Côté. - Ré. - En. 4. Lit. - Déçu. 5. Ière. - Eta. 6. Ni. - Ana. - Ino. 7. Lentillon. 8. Elai. - Dieu. 9. Londrés. - Ru. 10. Un. - Ecrasés.
VERTICALEMENT : 1. Endin. - Eto. 2. Oisillon. 3. Saute. - Eon. 4. Est. - Ranié. 5. Is. - Dent. - RC. 6. Gare. - Aider. 7. Nièce. - Lisa. 8. An. - Utile. 9. Ni. - Anoure. 10. Tension. - Us.

CARNET DU JOUR

SAMEDI

NEUCHÂTEL
 Théâtre : 20 h 30, Les Branquignols de Robert Dhéry.

Jazz-Club : 21 h, Concert par The Louisiana Dandies Orchestra.

EXPOSITIONS : Musée des beaux-arts. Musée d'art et d'histoire : Léon Perrin.

Musée d'ethnographie : Thaïlande. Musée cantonal d'archéologie. Musée d'histoire naturelle : Réserve du Creux-du-Van et gorges de l'Areuse.

Galerie des Amis des arts : C. Jelenkiewicz, B. Sandoz et A. Gherbera.

Salle de la Cité universitaire : Architecture multiculturelle. D. Grataloup.

Galerie Dietsheim : Gérard de Palézieux, gravures et lavis.

Collège de la Promenade : Le livre français pour la jeunesse.

Centre culturel neuchâtelois : monotypes de D. Grataloup.

Lycéum-club : poupées anciennes.

Centre des loisirs : 5 artistes neuchâtelois. Galerie Média : Art concret hollandais.

Galerie Contact : Alice et Lucien, peintures paysannes et cuir.

Galerie Karine : Goliash-Jungo.

TOURISME : Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS : Studio : 14 h 30 et 20 h 30. Les émigrants. 16 ans. 17 h 30, Gli specialisti. 16 ans.

Bio : 14 h, Tintin et le temple du soleil. Enfants admis. 16 h et 23 h 15, Rapport sur la nuit de noces. 20 ans. 18 h, Dai nemici mi guardo io! 16 ans. 20 h 45, général Idi Amin Dada. 16 ans.

Apollo : 15 h et 20 h 30, Les seins de glace. 16 ans. 17 h 30, Spasmo. 20 ans.

Palace : 15 h et 20 h 30, Quartier des femmes. 18 ans.

Arcades : 15 h et 20 h 30, L'exorciste. 18 ans. 17 h 15, Le mécano de la générale. Enfants admis.

ReX : 15 h, 17 h 30 et 20 h 45, Les violons du bal.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escal, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h) Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin, Bar du Vieux Vapeur.

Pharmacie d'office : F. Tripet, Seyon. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h.

SAMEDI

De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : région Boudry - la Côte, M. W. Gachet, Peseux, tél. 31 11 31.

AUVERNIER
Galerie Numaga I : Denise Voita, Lausanne, gravures et peintures

Galerie Numaga II : Statuaire de la Nouvelle-Calédonie.

BEVAIX
Galerie Pro Arts : Peintures françaises des XVIII^e et XIX^e siècles.

COLOMBIER
Cinéma Lux : 14 h 30, Le pont de la rivière Kwai. 20 h 15, La piscine.

LE LANDERON
Cinéma du Château : 20 h 30, Police Connection 373.

Galerie de l'Escarbot : Accrochage, rétrospective d'expositions.

PESEUX
Cinéma de la Côte : 14 h 30 et 20 h 30, La fureur de vaincre. 17 h 30, I vendicatori dell'Ave Maria.

HAUTERIVE
Centre-Art : Bernard Moser, peintures.

Galerie 2016 : Lubomir Stepan, Tchègue, boîtes à objets, dessins.

DIMANCHE
NEUCHÂTEL

Collégiale : 16 h 30, Concert par MM. Ducommun et Zighera.

EXPOSITIONS : Musée des beaux-arts. Musée d'art et d'histoire : Léon Perrin.

Musée d'ethnographie : Thaïlande. Musée cantonal d'archéologie. Musée d'histoire naturelle : Réserve du Creux-du-Van et gorges de l'Areuse.

Galerie des Amis des arts : C. Jelenkiewicz, B. Sandoz et A. Gherbera.

Salle de la Cité universitaire : Architecture multiculturelle. D. Grataloup.

Collège de la Promenade : Le livre français pour la jeunesse.

REX Tél. 25 55 55
TOUS LES SOIRS 20 h 45
Matinées : 16 ANS
Lundi-mercredi 15 h
Samedi-dimanche 15 h-17 h 30
2^{me} SEMAINE 1^{re} vision
MARIE-JOSÉ NAT - JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
LES VIOLONS DU BAL
UN GRAND SUCCÈS
PARISIEN
UN FILM DE
MICHEL DRACH
GRAND PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE AU FESTIVAL DE CANNES
1974 Admis dès 12 ans en matinée

bio 25 88 88
Derniers Jours
Samedi - dimanche 20 h 45
LE SPECTACLE
LE PLUS DROLE
DE PARIS
En couleurs
Dès 16 ans
1^{re} VISION
GÉNÉRAL IDI AMIN DADA
Un film de
BARBET SCHROEDER
DROLE - GRAVE - PRENANT
DIVERTISSANT - TERRIFIANT
Dès lundi
UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR
de Williams TENNESSEE - Réalisation Eila KASAN
AVEC MARLON BRANDO - VIVIEN LEIGH
Samedi - dimanche 14 h Mercredi 15 h Enfants admis
TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL
UN MERVEILLEUX SPECTACLE DE FAMILLE
Aucune publicité osée ne sera exposée
3^{me} SEMAINE
Aujourd'hui NOCTURNE à 23 h 15 Dès 20 ans révolus v.o. sous-titrée fr-it.
RAPPORT SUR LA NUIT DE NOCES 1^{re} VISION
LES EXPÉRIENCES OSÉES ET ÉTONNANTES DE 6 COUPLES
SAMEDI DIMANCHE 16 h

APOLLO 25 21 12
CHAQUE JOUR 15 h et 20 h 30 Faveurs suspendues
2^{me} SEMAINE 16 ans
Alain DELON Miraille DARC Claude BRASSEUR
dans le nouveau Georges LAUTNER, envoûtant...
LES SEINS DE GLACE
... Un irrésistible climat de suspense et d'angoisse !!!

APOLLO 25 21 12
CHAQUE JOUR DE LUNDI A VENDREDI 17h45
CINEDOC
Un film de H. Sieilmann et du Neuchâtelois Henry Brandt
LES SEIGNEURS DE LA FORÊT
La jungle impénétrable et dangereuse du continent noir !
Dès 12 ans

ARCADES 25 78 78
TOUS LES SOIRS 20 H 30 18 ANS
SAMEDI - DIMANCHE - LUNDI - MERCREDI 15 H
TOUTES FAVEURS SUSPENDUES
Le film d'épouvante qui fait courir le monde entier !
L'EXORCISTE
RÉALISÉ PAR WILLIAM FRIEDKIN
AVEC LINDA BLAIR ET JASON MILLER
DÉCONSEILLÉ AUX PERSONNES IMPRESSIONNABLES
PERSONNE NE SERA ADMIS DANS LA SALLE APRÈS LE DÉBUT
DU FILM.
RÉSERVATION : LOGES ET BALCONS SEULEMENT.
LES BILLETS RÉSERVÉS DOIVENT ÊTRE RETIRÉS AVANT 20 h 15

SÉLECTION SAMEDI - DIMANCHE 17 H 15 ENFANTS ADMIS
LE MÉCANO DE LA GÉNÉRALE
Un classique du cinéma comique avec
BUSTER KEATON
Version sonorisée. Sous-titrée français-allemand

STUDIO 25 30 00
TOUS LES SOIRS 20 H 30 16 ANS
SAMEDI - DIMANCHE 14 H 45
MERCREDI 15 H
UN FILM FASCINANT, UNE FRESQUE GRANDIOSE,
UN NOUVEAU CHEF-D'ŒUVRE DE L'ÉCOLE SUÉDOISE.
LES ÉMIGRANTS
DE JAN TROELL
Ingmar Bergman a dit : « Cette épopée d'émigration, par endroits, me coupe le souffle, et pourtant, je suis un metteur en scène professionnel ! »

SÉLECTION DE LUNDI A VENDREDI 18 h 45
BUSTER KEATON
DANS
LE MÉCANO DE LA GÉNÉRALE
Version sonorisée. Titres français-allemand. Enfants admis.

Tél. 25 56 66 **PALACE** Tél. 25 56 66
UN GRAND FILM D'ATMOSPHÈRE ! UN FILM QUI DÉVOILE LES
MŒURS « TRÈS SPÉCIALES » DES PÉNITENCIERS FÉMININS.
QUARTIER DES FEMMES
UN FILM TROUBLANT
Tous les soirs 20 h 30 samedi, dimanche mercredi à 15 h
Parlé français
18 ANS
COULEURS

DÉTECTIVE PRIVÉ AUTORISÉ
Tél. (021) 22 41 22 RAOUL DUPOURT 5, rue de Marterey
Tél. (021) 22 41 67 1005 Lausanne

DANCING-CLUB-BAR
A bord, vous vous laisserez charmer durant
une soirée dans l'ambiance marine de notre club de nuit
AU VIEUX VAPÉUR « Club de nuit » Neuchâtel-Port

Jean Comte de Roffignac
résidant au Château
Chesnel consacre le
meilleur de son temps
à l'un des rares
grands cognacs digne
de ce nom :
COGNAC ROFFIGNAC
La Fine Champagne
V.S.O.P.
Pour la Suisse: Latelatin S.A., 8045 Zurich.

SANDY CLUB - Bar dancing Nods
(nouvelle direction)
Orchestre I GRIFONI
(5 musiciens).
Vendredi et samedi.
De 20 h 30 à 2 heures.

GRAND LOTO
100 ans « Feldschützen Anet »,
à l'Hôtel Bären, Anet
samedi 23 novembre 1974, dès
20 heures
dimanche 24 novembre 1974, dès
15 heures.
1^{re} passe gratuite ! Très beaux
prix :
30 JAMBONS, 17 CORBEILLES DE
FRUITS, VIANDE FUMÉE, LARD
JAMBONS ROULÉS, CARRÉS,
LAPINS, ETC.
Invitation cordiale à tous.
Société de tir d'Anet et famille
Wäthter.

Vente de la Communauté catholique NOTRE-DAME, Neuchâtel
Numéros gagnants de la loterie à Fr. 1.—, tirage du 17 novembre 1974 :
41 188, 214 575, 764, 906, 931, 1093, 1231, 1348, 1454, 1620, 1802.
Tous les numéros se terminant par 0 gagnent un plan de la ville de Neuchâtel.
Numéros gagnants de la loterie gratuite, tirage du 17 novembre 1974 :
16, 78, 121, 179, 246, 250, 281, 481, 545, 646, 743, 794, 992.
Les lots peuvent être retirés à la Cure catholique, fbg de l'Hôpital 91.

Soirée de fin d'année de la Fraternité chrétienne
Aula de l'Ecole secondaire du Mail
Vendredi 6 décembre à 20 h 15
Sur scène : - ON EN SORT -
pièce inédite en 3 actes
Entrée libre.

Hotel LIMMATHOF BADEN
bonne, bien-être
propre piscine thermale
056 22 60 64 prospectus E. Müller

Restaurant BEAU-RIVAGE
Neuchâtel
Tél. 25 47 65

QUINZAINE DU PÉRIGORD
LA TERRINE DE FOIE DE CANARD
LES ANDOUILLETES
LA MATELOTE D'ANGUILLES
LA FRICASSÉE D'ÉCREVISSES DU VIVIER
LE CASSOLET DE CASTELNAUDARY
LES TRIPES A LA PÉRIGOURDINE
LE SALMIS DE PALOMBES
LE LIÈVRE A LA ROYALE
FARCI DE FOIE GRAS ET DE TRUFFES
Réservez votre table

Samedi 30 novembre, à Cortailod dans 3 restaurants
40 jambons - 3 jours à Budapest
Organisation : CEP Cortailod

Société des hôteliers, cafetiers et restaurateurs

Hôtel du Pont - Thielle
Selle de chevreuil - Médailon de chevreuil
Civet de chevreuil
Dès samedi 16 novembre :
Civet de sanglier et côtelettes de sanglier
Nouveau bar : Tatamadaba
Se recommande : P. Bangerter - Tél. (032) 83 16 32

CAFÉ-RESTAURANT DE GIBRALTAR et MALABAR
Tél. 25 16 77
Comme une Pizza...
Mieux qu'une Pizza!
UN CROSTINO
M. et Mme Livio Cappellaro

Hôtel-Restaurant ROBINSON
2013 Colombier
0 (038) 41 23 53
CHASSE FONDUE CHINOISE
et nombreuses autres spécialités

RESTAURANT SAINT-HONORE
NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 95 95
Nos spécialités d'automne
Civet de chevreuil chasseur
Civet de lièvre forestière
Médailles de chevreuil Mirza
Râble de lièvre Baden-Baden
Selle de chevreuil Belle-Fruitière
Pâté de gibier en croûte sauce Cumberland
Choucroute garnie
Tripes à la Neuchâteloise
Moules marinières ou poulettes
Huîtres Belons

EUROTEL Neuchâtel
Avenue de la Gare
Tél. (038) 21 21 21
Pinot noir
Tout le charme du restaurant français vous propose :
ses spécialités culinaires accompagnées de vins de choix
Carrefour
Restaurant-Snack où vous viendrez et reviendrez en famille, sociétés, etc. Nous vous invitons à consulter notre carte et service sur assiette (chaque jour 2 choix)

HOTEL-RESTAURANT LE CHALET
CORTAILLOD (NE)
M. et Mme A. Quadranti
Samedi à midi exclusivement :
FILETS DE PERCHES
au beurre sur assiette
Fr. 7.- Service compris
Tous les jours :
Civet de chevreuil
Restauration jusqu'à 22 heures
Salle pour banquets, réunions.
Tél. 42 14 38

Restaurant de la Grappe Le Louvre Neuchâtel
L. MARINI
Tél. 33 26 26
Nos salles sont à votre disposition pour
BANQUETS MARIAGES SOCIÉTÉS
Réservez assez tôt... Merci

LES RESTAURANTS BEAULAC
Neuchâtel 0 24 42 42
NOTRE GRAND SUCCÈS :
LA VÉRITABLE CHOUCROUTE
(en provenance directe d'Alsace)
Richement escortée de ses cochonnailles (quenelle de foie, lard salé, carré fumé, palette fumée, pied de porc, saucisse de Strasbourg, saucisson)
arrosée de champagne, de Kronenbourg ou simplement nature

DÈS VENDREDI 29 NOVEMBRE NOTRE GRANDE QUINZAINE DES VINS ALSACIENS

Hôtel-Restaurant du Soleil
NEUCHÂTEL
Le râble de lièvre Mirza
La selle de chevreuil vigneronne
Les filets de perches à l'estragon
Salle à manger au 1^{er} étage
E. Droz-Morard Tél. (038) 25 25 30

AUBERGE DU GRAND PIN peseux
Grand PARC à disposition
RÉSERVEZ VOTRE TABLE - Tél. (038) 31 77 07

AVANT ET APRÈS LE SPECTACLE - RICHELIEU - BOWLING - LE CORSAIRE-DANCING 21 - 2 H

GODET VINS Auvernier
Noblesse RENZ

GASTRONOMIE
Terrasse - Piscine - Place de jeux pour enfants - Chambres confortables - Parking
Salles de réunion, banquets, dîners d'affaires
Cuisse de grenouilles provençales
LONGE DE VEAU BRAISÉE
Garnitures primeurs
Pommes croquantes
Vacherin glacé cassis
Menu à Fr. 20.— service compris
2075 THIELLE - route de Berne - Tél. 33 57 57

Hôtel Restaurant Beaux Arts
J.-M. Balmelli, propr. - Neuchâtel - Tél. 24 01 51
Ce soir : Dégustation gratuite de

TERRINE DE CAMPAGNE
à chaque personne mangeant « à la carte »
RESTAURANT LE JORAN
SERRIÈRES
Famille Michel Pianaro
Tél. 25 37 92
SES SPÉCIALITÉS
Filets de perches
Entrecôte aux morilles
Filets mignons à la crème
Cuisse de grenouilles
Escargots
Nos spécialités à la carte
SALLES POUR BANQUETS

RESTAURANT LES TRIPES
à la Neuchâteloise
LA CHASSE
Civet de lièvre et chevreuil,
médailles - Selle de chevreuil
Râble de lièvre - Pigeons farcis
... et toujours nos menus
et spécialités
Famille Alex Riesen
Dimanche 4^{me} du mois fermé

Restaurant Rôtisserie AU VIEUX VAPÉUR
Tél. 25 28 61
FLAMBÉS
Tournedos Voronoff
Cœur de charolais au poivre vert
Rognons de veau
Tél. 24 34 00

HOTEL-RESTAURANT LE BANNERET
Nouvelle direction
FAM. B. KUONI
Une des plus belles salles de la ville
bas rue du Château
AU RESTAURANT : La fondue autour de la cheminée
AU 1^{er} ÉTAGE : Spécialités péruviennes et ses flambés maison
Dimanche fermeture hebdomadaire

Hôtel de la Couronne
LES BRENETS - Tél. (039) 32 11 98
Fam. Ed. Senn, chef de cuisine
Grande quinzaine alsacienne
Vins réputés - Salle à manger et grande salle pour banquets et sociétés
Veuillez réserver votre table

Restaurant du Littoral
CE SOIR SOUPER TRIPES
Se recommande : J.-D. VAUTHIER
Tél. (038) 24 61 33 Fermé le dimanche

AUBERGE DE MONTEZILLON
Tél. (038) 31 48 98 - Fermeture hebdomadaire le lundi
CHASSE
Médailon de chevreuil Mirza Fr. 16.—
Civet de chevreuil chasseur, sans os Fr. 14.—
Râble de lièvre au cognac (2 pers.) Fr. 32.—
Civet de chamois, de renne et de sanglier Fr. 14.—
Sur assiette, notre civet de chevreuil chasseur Fr. 8.50
Consommations au plus juste prix
Virginia et D. Müller, chef de cuisine

Hôtel de l'Areuse
E. BRUNNER Tél. 42 11 40 Boudry
Le rendez-vous des amis du F.-C. Boudry

Spécialités : Filets de perches frais du jour
Trites du vivier
CARTE VARIÉE
Chaque jour de la semaine, ses 2 menus à Fr. 7.50, café compris
Terrasse ombragée - Salle pour noces et sociétés
Fermé le mercredi

HOTEL DU DISTRICT
FONTAINES
Tél. (039) 53 36 28
ENTRECOTE A L'AIL
Toujours nos
PETITS COQS
Se recommandent : J. Courvoisier et P. Jeanneret

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

« Les Branquignols » au théâtre : un spectacle fou, fou, fou

Avec « Les Branquignols », présenté au Théâtre, hier soir, et rejoint ce soir, le spectacle est partout : dans la salle, sur la scène. On ne sait bientôt plus qui des spectateurs ou des acteurs, s'amuse le plus.

Micheline Dax, Robert Dhéry, Pierre Olaf, Christian Duvaleix et Colette Brosset enlèvent ce spectacle à un rythme fou. Les différentes scènes n'ont qu'un lien entre elles : le présentateur qui introduit les différents « numéros ». On y voit un cycliste de l'ORTF qui fait une chute spectaculaire chaque fois qu'il entre en scène, une chanteuse mal accompagnée par un pianiste déboussolé, un filleul naïf, un spectateur-acteur qui se mêle de tout et est entraîné dans le jeu, un concierge tétu qui refuse de céder au théâtre sa fenê-

tre qui donne sur la scène et qui s'amuse à dévoiler, au public, les ficelles des numéros de l'illusionniste ou de la malle des Indes. Tout y est peu conventionnel, jusqu'au strip-tease de Madeleine, ou le jeu de ces moines qui sonnent les matines et qui entament un ballet peu... catholique!

Tous ces personnages, entraînés par un rythme fou, semblent actionnés par un marionnettiste invisible. Les gags se succèdent tous plus invraisemblables les uns que les autres, frisant parfois la plaisanterie lourde avec le manège de la « pissotière ». Le public se tord de rire, participe au jeu. Le spectacle ne manque pas non plus de sirènes... Mais n'en disons pas plus!

R. Wé.

BIENNE

Bienne: jeunes citoyens à l'honneur

Hier soir, les jeunes citoyennes et citoyens étaient à l'honneur. En effet, la municipalité a organisé la traditionnelle cérémonie des promotions civiques, à laquelle étaient conviés les quelque 800 jeunes gens, dont 260 romands, qui ont atteint leur majorité cette année. Seul le tiers de ceux-ci étaient cependant présents à cette manifestation, agrémentée par l'orchestre du Conservatoire de Bienne, sous la direction de Jean-Pierre Moeckli. Après les souhaits de bienvenue du maire, M. Staehli, c'est le conseiller municipal Hermann Fehr, directeur des travaux publics, qui a pris la parole, exhortant ces jeunes citoyens à participer activement à la vie publique, soulignant que chacun était responsable de la bonne marche de la commune, du canton et de la Confédération, même celui qui ne participe pas aux scrutins.

Après avoir précisé qu'elle avait un peu plus de quarante ans, Mme Claire-Lise Renggli, conseillère municipale, s'est efforcée de justifier la politique de l'exécutif biennois, laissant supposer des

incompétences. La tâche des conseillers municipaux est difficile, a-t-elle déclaré, demandant aux jeunes citoyens de chercher à être objectifs avant de critiquer. « Lorsque vous irez voter », a-t-elle poursuivi, « documentez-vous avant de fonder tête baissée dans une opposition. Je dénie tout droit de critique à celui qui ne juge pas bon d'aller voter » a-t-elle conclu. Une jeune citoyenne et un jeune citoyen ont ensuite eu la possibilité de s'exprimer avant la remise d'un document et d'un présent à tous les jeunes participants qui attendaient impatientement la soirée dansante qui leur était réservée.

GENÈVE

Mike Brandt grièvement blessé

(c) Hier après-midi, émoi à l'hôtel de la Paix, en bordure du quai Wilson, à Genève.

Un hôte illustre de l'établissement, le chanteur israélien Mike Brandt, a bondi par la fenêtre de sa chambre et s'est jeté dans le vide du haut du cinquième étage...

Sa chute aurait été certainement mortelle si elle n'avait été miraculeusement interrompue par un balcon du troisième étage, où le corps du jeune homme s'accrocha.

Mike Brandt a néanmoins été grièvement blessé et transporté aussitôt à l'hôpital cantonal. Les médecins ne pensent pas que ses jours soient en danger.

Pour avoir dénoncé la prolifération des centrales nucléaires, M. Rossel a-t-il été « saqué » par Berne ?

Dans un communiqué diffusé hier, l'Association pour la démocratisation de la politique de l'énergie, à Lausanne, « s'élève contre la décision de l'autorité fédérale de mettre fin au mandat que détenait le professeur Jean Rossel, directeur de l'Institut de physique de l'Université de Neuchâtel, au sein de la commission fédérale de surveillance de la radioactivité. Le professeur Rossel, qui était vice-président de cette commission depuis de nombreuses années, a été mis à l'écart à la suite de son opposition à la prolifération des centrales nucléaires en Suisse ».

L'association proteste contre « l'obstination de notre gouvernement malgré l'avis de la plupart des spécialistes scientifiques, à soutenir la construction des centrales nucléaires, sacrifiant ainsi les intérêts de la population à ceux de la grande industrie ».

(Réd. — Ce communiqué illustre une « retombée » assez typique de la guerre sourde que livrent à leurs adversaires les partisans à tous crins des centrales nucléaires... En 1973, le professeur Jean Rossel, dont on connaît les opinions sur les dangers d'une prolifération des centrales nucléaires en Suisse, fut invité à faire une conférence à Lenzbourg. Le directeur de l'Institut de physique de l'Université de Neuchâtel s'était tout naturellement

exprimé en français. Un journal allemand publia le texte de sa conférence et il sembla que les idées exprimées alors par M. Rossel aient été quelque peu « forcées » par la traduction. Quelque temps plus tard, c'était il y a environ un an, le professeur Rossel fut convoqué à Berne pour répondre des attaques qu'il avait portées à Lenzbourg.

TRIBUNAL A BERNE...

Le « tribunal » était composé du conseiller fédéral H.-P. Tschudi, du directeur de l'Office fédéral de l'hygiène publique, de deux experts de Wuerenlingen, du professeur Huber, président de la commission fédérale de surveillance de la radioactivité, etc... Au

cours de cette entrevue, on ne peut nier que l'attitude de M. Tschudi, magistrat socialiste, fut assez déroutante. N'a-t-il pas alors fait comprendre au directeur de l'Institut de physique qu'étant professeur et « mieux payé qu'un ouvrier », et ayant sa situation bien en mains, il était curieux qu'il n'appuyât pas plus la politique officielle en matière nucléaire ?

Par la suite, l'ancien conseiller fédéral regrette sans doute d'avoir dit cela car il marqua violemment son opposition aux experts fédéraux désireux de voir réduire l'information du grand public au strict minimum. La roue tourne, cependant et, aujourd'hui, M. Willy Ritschard semble vouloir

accepter et même désirer la contradiction.

Depuis quelques années, donc bien avant la conférence de Lenzbourg et ses suites, l'Institut de physique de l'Université de Neuchâtel a développé un matériel destiné à étudier les « points chauds », c'est-à-dire les concentrations de substances radioactives sur des particules matérielles en suspension dans l'atmosphère. Le mandat de M. Rossel au sein de la commission fédérale de surveillance de la radioactivité n'ayant pas été renouvelé, le professeur reçut de la direction de l'Office fédéral de l'hygiène publique l'ordre de restituer ce matériel et de trouver un autre emploi pour son assistant, travaillant à demi-temps et plus spécialement chargé de ces travaux. Le « diktat » de Berne resta heureusement sans suite, encore que le professeur Rossel ait dû chercher à assurer le demi-salaire de son assistant.

MANDAT NON RENOUVÉ

Mais pourquoi le mandat du professeur n'a-t-il pas été renouvelé ? La commission fédérale de surveillance de la radioactivité a tenu à la fin d'octobre sa dernière séance de l'année. Pour le professeur Rossel, il n'y en aura pas d'autres car il n'a pas été reconduit dans ses fonctions. En effet, lorsqu'il accepta ce poste, M. Rossel avait demandé à ne bénéficier que d'un demi-mandat, craignant alors que de nouvelles tâches à l'Université de Neuchâtel ne l'empêchent de remplir un mandat complet, autrement dit quatre ans. Ce ne fut pas le cas.

M. Rossel voulut donc terminer son mandat et le président de la commission le pria d'insister pour qu'il fût prolongé. Le président a-t-il pu suffisamment appuyer à Berne son collègue et ami ? Toujours est-il que le professeur Rossel reçut de la direction de l'Office fédéral de l'hygiène publique une lettre le remerciant des services rendus mais lui faisant comprendre qu'il arrivait trop tard...

M. Rossel, qui connaît ce genre de musique, ne s'est pas laissé désarmer pour autant. Il reste expert de la commission. Mais un expert ne peut faire d'information et c'est justement l'information qui fait défaut au public. Trop d'intérêts sont en jeu pour qu'en ne montrant que des roses on ne cache pas quelques épines.

Cl.-P. Ch.

FONDS DE PLACEMENT

Table with columns for fund names (VALCA, IFCA, IFC) and their values for two dates: 21 nov. and 22 nov.

SUITE L'hommage à Frank Martin

Toujours curieux de formes et de sonorités nouvelles, F. Martin ne nous proposait-il pas, tout récemment, ses Poèmes de la Mort, d'après Villon, conçus pour trio vocal et guitares électriques... ?

Frank Martin appartenait à cette catégorie, si rare de nos jours, de compositeurs qui ne se contentent pas de pure beauté formelle, mais qui, projetant

leur univers intérieur dans leurs créations, nous apportent un message authentique. A la différence de tant d'œuvres contemporaines qui excitent tout au plus la curiosité, celles de F. Martin, par leur lyrisme, leur élan et leur grandeur, s'adressent autant au cœur et à la sensibilité qu'à l'intelligence.

C'est assez dire la perte que le monde musical vient de subir, avec la disparition de cette rayonnante personnalité. L. de Mv.

MESSAGE DU CONSEIL FÉDÉRAL

Le Conseil fédéral a pris connaissance avec une profonde émotion de la disparition du grand compositeur suisse Frank Martin. Au nom du Conseil fédéral, le président de la Confédération, M. Brugger, a fait parvenir un télégramme de condoléances à la veuve du musicien.

Ce message a la teneur suivante: « La disparition du maître Frank Martin prive notre pays d'un grand homme, d'un artiste prestigieux, auquel la vie musicale internationale doit d'importantes contributions. Noblesse de cœur, talents exceptionnels, puissance de travail, voilà bien ce qui caractérisait le vénéré maître, dont l'œuvre si riche, si dense, lui assure une place de choix parmi les éminents compositeurs de notre époque. Dans notre tristesse, nous sommes cependant réconfortés par la certitude que Frank Martin continuera à vivre dans ses œuvres. »

La Suisse éprouvera toujours des sentiments de fierté et de reconnaissance à l'évocation de son nom. L'ambassadeur de Suisse à La Haye représentera notre pays à la cérémonie funèbre qui se déroulera à Naarden (Pays-Bas) où Frank Martin vivait depuis 1946.

DERNIÈRE HEURE

ONU: résolutions pro-palestiniennes adoptées

NEW-YORK (AFP-Reuter). — Par 89 voix contre huit et 37 abstentions, l'Assemblée générale des Nations unies a « réaffirmé vendredi soir les droits inaliénables du peuple palestinien à l'autodétermination, à l'indépendance et à la souveraineté nationale », et lui a reconnu « le droit de recouvrer ses droits par tous les moyens, conformément aux buts et principes de la charte ».

Israël, les Etats-Unis, l'Islande, la Norvège, la Bolivie, le Chili, Costa-Rica, le Nicaragua ont voté contre la résolution qui avait été présentée par les pays arabes et une vingtaine de pays non alignés. Les neuf pays du Marché commun se sont abstenus.

L'Assemblée générale a adopté une seconde résolution invitant l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) à participer aux sessions et travaux de l'Assemblée générale en tant qu'observateur.

Autour du monde en quelques lignes

Les 13 fedayins détenus au Caire libérés

TUNIS (AFP). — Les autorités égyptiennes ont remis à l'organisation de libération palestinienne (O.L.P.) les 13 fedayins palestiniens détenus au Caire et dont les auteurs du détournement du « VC-10 » demandent la libération, apprend-on de source palestinienne autorisée à Tunis.

D'autre part le premier ministre néerlandais, M. Joop den Uyl a déclaré vendredi soir que les Pays-Bas acceptent de relâcher les deux Palestiniens emprisonnés dont les commandos de Tunis réclament la libération s'il en allait de la vie d'innocents.

Miss Monde est Britannique

LONDRES (AP). — Miss Hélène Morgan, un mannequin britannique de 22 ans qui ne cache pas qu'elle est une mère célibataire, a été élue Miss Monde 1974 vendredi soir à Londres.

VALAIS

L'artillerie a-t-elle bouté le feu à Ayent ?

(c) Est-ce un tir d'artillerie qui, finalement, a mis le feu à une scierie située à Ayent, au-dessus de Sion, causant des centaines de milliers de francs de dégâts ? On se le demande sérieusement à Ayent. Cet incendie a éclaté il y a quelques jours mais la police a été dans l'impossibilité d'établir les causes.

Cours par CORRESPONDANCE INSTITUT pédagogique privé Les Gais Lutins 10, av. de Jaman, Lausanne ☎ (021) 23 87 05

Nous offrons à personnes disposant de CAPITAUX à partir de Fr. 5000.— des prêts placement. Intérêt élevé, payable par semestre. Discretion. Adresser offres sous chiffres 87-488 aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

bulletin boursier

Large table of stock market data for Neuchâtel, Zurich, Amsterdam, Tokyo, Paris, Londres, and New-York, listing various companies and their share prices for 21 and 22 Nov.

Vacances d'hiver au soleil du Brésil. P. ex., 16 jours à Rio, hôtel de 1re classe «California» dès Fr. 2370.— «Hiver 74/75» en 84 pages — une nouvelle brochure Hotelplan pour composer vous-même le puzzle de vos vacances! Abondamment illustrée, cette brochure est une véritable mine de renseignements pour qui désire passer de vraies vacances. Rien ne vous empêche, ensuite, de vous adresser à des professionnels hautement qualifiés qui eux — dans l'agence de

Le détournement de l'avion anglais de Dubai perpétré par des gauchistes palestiniens

TUNIS (AP). — Tunis aura été la troisième escale forcée du V.C. 10 de la « British Airways » détourné vendredi matin à l'aéroport de Dubai par des pirates de l'air, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernière édition. Deux femmes, un bébé et un homme d'un certain âge ont été libérés en début de soirée. Les pirates ont menacé de tuer un otage toutes les deux heures si leurs conditions n'étaient pas acceptées, mais, plusieurs heures après la notification de l'ultimatum, il semblait que rien de tragique ne se soit produit. Des responsables de la « British Airways » avaient précisé que 23 passagers et 10 membres d'équipage se trouvaient

à bord. Par ailleurs, les autorités de l'aéroport de Dubai annonçaient que plusieurs membres du personnel au sol, peut-être une dizaine, se trouvaient aussi dans l'appareil. C'est jeudi soir à 22 heures que les Palestiniens, se faisant passer pour des approvisionneurs de l'aéroport, sont montés à bord du « super VC-10 » en tirant des rafales d'armes automatiques. Une hôtesse indienne, Mlle Marcia Subba, de Calcutta, et un porteur pakistanaï, étaient blessés au cours de cette opération. A 7 h 30 l'avion se posait sur l'aérodrome de Tripoli où, à la demande des « pirates » le plein de l'avion était refait. Les autorités libyennes devaient préciser

un peu plus tard, qu'elles n'avaient agi que pour des considérations humanitaires, après le refus opposé par d'autres aéroports. A 12 h 45, on apprenait que l'appareil s'était posé sur l'aérodrome de Tunis. Carthage qui était immédiatement bouclé par des unités militaires. Les fedayins annonçaient alors qu'ils abattraient les Européens détenus en otages à bord de l'avion si Nouri et Taminah, détenus en Hollande, n'étaient pas libérés. Cet ultimatum était communiqué à Beyrouth par le représentant d'une organisation s'intitulant « commando du martyr Abou-Mahmoud ».

Abou Mahmoud est le nom de code d'Ahmed Abdoul Ghafour, chef d'une fraction dissidente d'extrême-gauche du Fatah, qui fut mystérieusement assassiné en septembre dernier à Beyrouth. Ses partisans ont accusé les services secrets du Fatah d'avoir liquidé leur chef. Les deux fedayins dont les pirates de l'air ont réclamé la libération purgent une peine de cinq ans de prison en Hollande, pour le détournement d'un VC 10 en mars dernier. Nouri participa aussi, le mois dernier, avec trois co-détenus à la prise de 22 otages dans la chapelle de la prison de Scheveningen. Cette action s'était finalement terminée sans faire de victime. Les pirates de l'air demandent également la libération de treize de leurs camarades emprisonnés en Egypte, auteurs d'un attentat meurtrier à Rome et de l'occupation de l'ambassade d'Arabie saoudite à Khartoum, au Soudan.



L'hôtesse de l'air du VC 10 grièvement blessée par les terroristes (Téléphoto AP)

Remous à Jérusalem et au Proche-Orient

JÉRUSALEM (AP). — Une manifestation d'Arabes de Jérusalem-Est qui a commencé à la fin du service religieux à la mosquée El-Aqsa, s'est poursuivie à l'intérieur de l'enceinte de la vieille ville. Les forces de l'ordre ont été contraintes de tirer des coups de feu en l'air pour disperser les manifestants, mais sans résultat. Des échauffourées ont lieu entre la police et les manifestants. La manifestation a commencé lorsqu'une centaine de jeunes gens brandissant des drapeaux palestiniens sont sortis de la mosquée El-Aqsa par la porte dite « de Naplouse » et ont essayé de se rendre dans la ville. Les forces de l'ordre leur ont barré la route, les ont refoulés dans l'enceinte et ont essayé ensuite de les disperser. Par ailleurs des observateurs militaires

ont aperçu de nombreuses patrouilles jordaniennes se déplaçant à pied ou en jeep notamment dans les villages de Bakoura et de Kalat, à l'extrémité nord-ouest de la Jordanie, à la bordure de la frontière syrienne. Ces mouvements ont été aperçus des vallées de Beith-Shean et du Jourdain. Les habitants de ce coin de la Jordanie sont généralement considérés comme des sympathisants des fedayins et c'est de cette région que partaient la plupart des raids des Palestiniens avant septembre 1970. La presse israélienne, citant des informations parues dans la presse arabe, avait indiqué jeudi que les Jordaniens fouillaient systématiquement cette région pour établir comment des terroristes avaient pu exécuter l'opération de Beith-Shean.

Dans ce contexte, on apprenait que l'aéroport d'Amman a été fermé vendredi au trafic aérien. Aucune indication n'a été donnée sur les raisons de cette fermeture. A MOSCOU M. Brejnev, secrétaire général du P.C. soviétique, et Yasser Arafat, président de l'Organisation pour la libération de la Palestine, vont se rencontrer pour la première fois à Moscou, probablement la semaine prochaine, annonce le journal libanais « An Nahar ». Citant des sources diplomatiques, le journal rapporte que, par l'entremise de l'ambassade soviétique à Beyrouth, M. Brejnev a fait remettre jeudi un message à Arafat dans lequel il lui fait part de son intention de le rencontrer, lors de son prochain voyage à Moscou.

Les Russes trompent-ils les Américains?

WASHINGTON (AP). — L'URSS n'a pas encore répondu à la proposition faite il y a un mois par les Etats-Unis de réunir en janvier la commission consultative spéciale chargée de discuter des violations du premier accord sur la limitation des armes stratégiques signé en 1972. Le silence soviétique inquiète les autorités américaines et cette attitude, estimant de hauts fonctionnaires américains, pourrait mettre en péril la signature du deuxième accord SALT en se faisant le doute sur la confiance qui peut être faite aux Soviétiques en ce qui concerne le respect des accords. Il y a quelques jours, en visite à Moscou, le sénateur Buckley a accusé l'URSS de ne pas observer le premier accord. Le sénateur démocrate Jackson a, pour sa part, demandé que le prochain accord ne repose pas, comme le premier, sur une simple déclaration de bonne foi des Soviétiques, mais qu'il comprenne des garanties que Moscou le respectera. Un porte-parole du département d'Etat a déclaré qu'il n'existe pas de preuve que l'URSS a violé l'accord de 1972 et que la demande de réunion de la commission consultative spéciale, prévue à cet effet, vise uniquement « à obtenir des éclaircissements sur certaines activités ».

Les activités portent sur la construction de nouveaux bâtiments sur les bases soviétiques. Les Russes affirment qu'il s'agit de postes souterrains de commandement mais certains experts américains croient que ces installations pourraient être utilisées comme silos. En violation de l'accord de 1972. Les Américains craignent également que les Soviétiques construisent un système de radar mobile. Ils sont par ailleurs inquiets du fait que les Soviétiques ont récemment construit des sortes de boucliers au-dessus de leurs bases de sous-marin et de missiles, empêchant les photographes des satellites américains, seul moyen dont les américains disposent pour s'assurer du respect de l'accord. L'accord S.A.L.T. interdit aux deux partis d'empêcher les enquêtes sur les violations de l'accord.

des conversations entre le président Ford et le président Park Chung-hee. Le président Ford quittera Seoul dans la matinée pour Vladivostok où il doit rencontrer M. Brejnev.

UN FAIT PAR JOUR

Le joli grelot

C'est pour demain. Au bout du monde. Mais pourquoi à Vladivostok ? Qui a eu cette idée ? Ford ? Brejnev ? Kissinger ? En tout cas, c'est une gaffe. Monumentale. A moins, évidemment, que ce ne soit qu'une manœuvre. Subtile. Tchong, sur ce sujet, aurait la même réaction que Mao. La Chine de toujours n'a jamais accepté le traité imposé par les puissances occidentales qui, au siècle dernier, offrirent Vladivostok à la Russie. C'est ce que chez Mao, on appelle lutter contre « les traités inégaux ». Et voilà pourquoi « dear », en bon historien, a décidé d'aller faire un tour du côté de Pékin. Pour faire comprendre. Et rassurer. Quelque chose nous dit que, cette fois, le visiteur de charme, sera, comme l'on dit, dans ses petits souliers. Brejnev doit sourire. Une fois de plus. D'avoir mis dans l'embarras ses vieux amis d'Amérique. Mais quoi ? Il fallait bien faire connaissance, prendre la mesure de ce Ford devenu président par hasard, mais qui représente tout de même la main droite de la coexistence. En deux jours, forcément, on ne fera pas grand chose. Ou est le bon temps où avec « Old Dick », on brassait en moins de rien les affaires du monde ? Avec Ford, finie la haute couture. Certes, Kissinger est toujours là. Toujours aussi amical. Et optimiste en diable. A la fin d'octobre, sortant d'un dîner au Kremlin, « dear » se laissa aller à quelques confidences. « Quand je suis arrivé à Washington, déclara-t-il, l'URSS était notre pire adversaire. Maintenant, toute friction entre nos deux pays ne peut intéresser que des sujets négligeables ». Au fond, c'est vrai. Il n'y a pas de friction. Sur l'essentiel, on se contente de ne pas s'entendre. De mener des politiques fondamentalement différentes. Mais, cela ne veut pas dire qu'il faille divorcer. Les problèmes principaux sont en panne. En fait, aucun progrès n'a été fait dans l'affaire des armements stratégiques depuis 1972. Le principal n'est-il pas de le savoir ? A part cela, tout le monde peut dormir en paix. En attendant le grand réveil. Tout de même, ne soyons pas injuste. L'URSS et les Etats-Unis ont trouvé un autre moyen de se concerter à chaque fois que les choses tourneront à l'aigre. Le nouveau téléphone rouge se fera pas satellites. Un Molnia d'un côté, et Intelsat de l'autre. Quel progrès ! Mais, la conférence sur la sécurité européenne ? Alors là, c'est relâché. Et pour un bon moment. Le dégel annoncé concernant les juifs ? Quelqu'un a dû mal lire ce que l'autre lui avait écrit. Mais l'URSS a maintenant une carte maîtresse. Et Moscou s'en servira souvent. Pourquoi se battre sur le Sinaï, sur le Jourdain, dans le Golan ? Il faut être de son temps que diable. L'URSS a trouvé mieux. Voici Arafat : essayez-le et vous nous en direz des nouvelles. L'affaire de l'OLP sort des sentiers battus. Dans ce domaine, les Etats-Unis sont comme le Petit-Poucet. Ils ont besoin de points de repère. L'OLP est un domaine pas encore complètement exploré. L'OLP c'est tout le problème du Proche-Orient à revoir. A repenser. La guerre de position qui se termine et vient d'être remplacée par une diplomatie au nouveau. D'une toute autre dimension. Ce sera, en tout cas, le plat de résistance de la diplomatie soviétique. Les Casques bleus, le km 101, le petit roi ? C'est fini tout cela... Le problème palestinien, dira Brejnev, est beaucoup plus urgent à résoudre. Laissons Sadate à ses mirgaines. Et Kadhafi à ses lubies. Il est aussi beaucoup plus périlleux. Pensez-y. Gerald ! Pour une autre fois. Après, vous le verrez, tout sera encore possible entre nous. Comme avant. N'est-ce pas qu'il y a un air de familiarité ? L. GRANGER

A Birmingham, c'est pire que le napalm

LONDRES (AP). — A Birmingham, les chirurgiens qui ont opéré toute la nuit dans les hôpitaux ont déclaré que les bombes des terroristes paraissent avoir provoqué d'horribles brûlures en même temps que des blessures multiples. Le Dr Inglis a estimé notamment que les brûlures observées étaient sans doute plus graves que celles provoquées par le napalm. L'utilisation d'un tel explosif, a-t-il dit, est « non seulement inhumaine, mais sadique ». Dans le premier groupe de blessés hospitalisés, selon le Dr Inglis, certains étaient si grièvement brûlés qu'ils étaient à peine identifiables. Alors même que M. Jenkins, ministre de l'intérieur, parlait aux Communes, la police signalait des actes de violence contre des Irlandais, tandis que des centaines d'appels téléphoniques menaçaient d'exercer des représailles, à la suite des attentats terroristes de Birmingham — les plus sanglants qui se soient produits en Angleterre depuis deux ans et demi. Ces attaques se sont produites à la suite de l'interdiction par le gouvernement d'un défilé prévu à l'occasion des

funérailles de James McDavid, lieutenant de l'IRA, tué la semaine dernière alors qu'il plaçait une bombe à Coventry. Le personnel au sol de l'aéroport de Belfast ayant annoncé qu'il refuserait de décharger le cercueil, celui-ci a été transporté à Dublin, en République d'Irlande. A Birmingham, deux bombes puissantes ont explosé dans deux bars du centre de la ville, fréquentés par des jeunes gens. Deux autres engins, trouvés à la porte d'une banque, ont été désamorcés par l'armée. Une autre bombe a été découverte au-dessus d'un énorme réservoir souterrain de pétrole. Le détonateur a fonctionné, mais l'engin n'a pas explosé. UNE MENACE La police n'a pas voulu attribuer à l'IRA cette série d'attentats. Cependant David O'Connell, chef d'état-major de l'aile « provisoire » de l'IRA, avait annoncé dimanche lors d'une interview télévisée que la campagne d'attentats à la bombe en métropole serait intensifiée. Après l'hécatombe de Birmingham, de nouvelles pressions se sont exercées

sur le gouvernement de M. Wilson pour qu'il rétablisse la peine de mort, abolie en 1967. M. Jenkins a répondu que la plupart des Britanniques étaient hostiles à la peine capitale, et que la mise hors la loi de l'IRA ne ferait que pousser les terroristes à une clandestinité accrue.

Le cambriolage hors série

CHICAGO (Reuter). — Une grande partie du butin qu'avait rapporté le plus grand cambriolage en billets de l'histoire des Etats-Unis, soit plus de deux millions sur un total de 4,2 millions de dollars, a été découverte dans la cave d'une maison de Chicago, sous une chape en ciment récemment coulée. Le butin a été découvert jeudi par la police de Chicago. Le magot était dissimulé dans des sacs militaires au fond d'un trou de deux mètres recouvert par douze centimètres de béton. La police pense que le reste de l'argent a été déposé dans des banques de l'île britannique de Grand-Cayman, dans les Antilles où est utilisé le système suisse des comptes à numéro. Deux des cambrioleurs étaient arrivés à Grand-Cayman, deux jours après leur forfait commis le 30 octobre et renvoyés immédiatement à Chicago après une demande d'extradition. Ils avaient réussi à voler l'argent dans une cave de l'organisation de sécurité « Purolator » sans déclencher le système d'alarme ou endommager la lourde porte d'acier. L'argent a été trouvé dans le sous-sol d'une maison inhabitée appartenant à la grand-mère de Ralph Marrera, l'un des gardes de service dans la chambre forte de « Purolator » au moment du cambriolage. La police a retrouvé sur place des sacs de plastique remplis d'essence destinés probablement à mettre le feu pour effacer les traces du vol. Toutefois, l'incendie ne s'est pas étendu en raison du manque d'air dans la cave. Marrera et cinq de ses complices ont été arrêtés et inculpés.

difficultés pour Renault et Citroën PARIS (AP). — Tandis que la grève des PTT continuait de s'éfilocher, vendredi dans le domaine de l'emploi, toutefois, la situation continuait de se dégrader. La société Citroën a déclaré qu'elle a convoqué d'urgence son comité central d'entreprise pour lundi, « afin d'examiner la situation de l'entreprise et un projet de licenciement collectif conjoncturel pour motif économique ». Ce projet, a ajouté le communiqué, ne sera pas forcément suivi d'effet. Cette décision, contre laquelle s'élève le syndicat C.F.T. Citroën qui invite ses militants à se rassembler lundi à 17 h 30, devant le siège de la société, vient alourdir le climat de crise qui règne dans l'industrie automobile frappée par la récession : quatre jours chômés pour 70.000 salariés de la régie Renault les 26 et 27 décembre et les 2 et 3 janvier.



Ford à l'heure du bain de foule (Téléphoto AP)

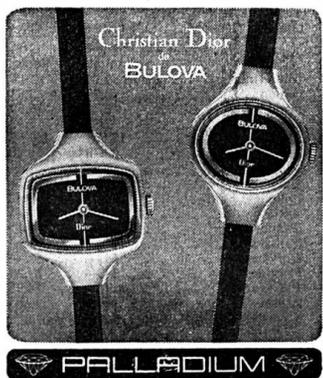


Les sauveteurs à la recherche d'éventuels survivants (Téléphoto AP)

SUITE Attentats de Birmingham

« Ce fut une explosion massive. Lorsque je suis allé dans la rue, c'était le chaos absolu avec des gens partout, saignants et hébétés. Les alentours du pub « Mulberry house » étaient comme un hôpital de campagne pendant la guerre avec des morts et des blessés partout sur le trottoir. C'était horrible », a déclaré M. Leighton qui attendait un train à la gare de New-Street, à quelque trente mètres de la première explosion.

M. Buck, commissaire adjoint pour l'ouest des Midlands, a ajouté que les bars avaient été très gravement endommagés. Un groupe de jeunes gens en colère criaient : « Salauds d'Irlandais » a affirmé un gardien travaillant dans le centre, qui a entendu la première explosion. Un chauffeur de taxi qui a eu sa voiture couverte de débris, raconte qu'en sortant de sa voiture, il vit des corps mutilés sans bras ni jambes.



Selon un reporter de Radio-Birmingham, une énorme explosion a fait trembler les immeubles du centre et des gens le visage et les vêtements couverts de sang s'enfuyaient en tous sens. Environ deux cents personnes étaient dans la « Tavern in the Town », lorsque la bombe a explosé dans le bar du sous-sol, a déclaré M. Lorne, le gérant du pub. « Le pub a été entièrement détruit et jusqu'à présent je n'ai pu retrouver qu'une seule des personnes qui y travaillaient. De nombreux blessés ont été évacués mais il reste peut-être encore des gens pris sous les décombres », a-t-il ajouté. A ce jour, il y a eu plus de 200 attentats à la bombe en Grande-Bretagne, qui ont fait une cinquantaine de morts. En Irlande du Nord, le bilan des troubles se chiffre à plus de 1120 morts, dont 194 depuis le début de l'année.

EUROPE

Grèves en Espagne MADRID (AFP). — Quelque trois mille ouvriers appartenant à différentes entreprises de Pampelune dans la province de Navarre, se sont mis en grève pour soutenir leurs revendications dans les négociations des prochaines conventions collectives. Par ailleurs, aux usines « Seat », de Barcelone, la situation sociale reste tendue et des grèves tournantes se poursuivent, affectant près de 5000 travailleurs.

Sanctions pour ivresse au volant LYON (AP). — Un récidiviste de l'ivresse au volant, Pierre C., a été condamné en appel à quatre mois de prison 1000 f. d'amende et cinq ans de mise à l'épreuve. Pendant toute cette période, M. C. devra se soumettre à des mesures de contrôle, de traitement ou de soin. Il ne pourra plus conduire certains véhicules, fréquenter les débits de boissons, les champs de courses, les casinos, les maisons de jeux, les établissements de danse, engager de pari et jouer au P.M.U.

La bande à Baader HAMBOURG (AFP). — La « fraction de l'armée rouge », nom adopté par le groupe d'extrême-gauche ouest-allemand Baader-Meinhof, a revendiqué vendredi la responsabilité de l'attentat à la bombe perpétré mercredi dans le jardin d'un juge de tribunal de Hambourg, M. Ziegler. L'explosion avait provoqué des dégâts matériels à la demeure du juge.

AMÉRIQUE

Israël et l'UNESCO PARIS (AP). — Israël pourrait décider de se retirer de l'UNESCO à la suite de la décision de la conférence générale de cet organisme de le priver de tous droits et privilèges, a annoncé dans une conférence de presse le chef de la délégation israélienne, le professeur Nathan Bar-Yaacov. GENEVE (AP). — Israël estime que 32.000 juifs pourraient émigrer d'Union soviétique l'année prochaine, a déclaré un porte-parole de la commission internationale sur les migrations européennes.

Ce chiffre équivaudrait à peu près à celui de 1973, mais serait supérieur de plus de 50 % à celui de cette année.

AMÉRIQUE

La crise économique aux Etats-Unis DÉTROIT (AP). — Cent quarante cinq mille ouvriers américains de l'automobile et plusieurs milliers d'employés de bureau seront au chômage tout ou partie du mois prochain par suite de la baisse des ventes. La General Motors a annoncé jeudi qu'elle fermera huit ou neuf de ses usines pendant une ou deux semaines en décembre et qu'elle mettra 30.000 de ses ouvriers au chômage technique.

Extra terrestres traqués en Colombie...

BOGOTA (AFP). — Un groupe de chercheurs français a découvert, en plusieurs points du département de Boyaca, à 300 km environ au nord-est de Bogota, une série de faits concrets prouvant selon eux que des extra-terrestres ont atterri dans la région, a affirmé un membre du groupe, M. Jean Donlup, de l'Institut français des investigations extra-terrestres, au journal colombien « El Espacio ». Parmi ces faits, M. Donlup a révélé que d'étrangers caractères tracés dans une grotte avaient été trouvés. Il a ajouté que pour lui la clé de l'énigme des O.V.N.I. « objets volants non identifiés dont certains pourraient venir de la planète Mars », devrait se trouver dans ce département colombien de Boyaca.